

صكنا من الأصل

LE CONFLIT NAMIBIEN

L'Afrique du Sud annonce le « désengagement » de ses troupes de l'Angola

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurans

Notre supplément «le Monde des arts et des spectacles»

Pages 11 à 17

Enquête sur le Conservatoire national supérieur de musique

Terrorisme et démocraties

Le problème que le terrorisme pose aux nations démocratiques n'est pas seulement juridique ou policier mais aussi, à l'évidence, moral. Les régimes de liberté étant armés pour combattre la violence meurtrière, les terroristes les mettent au défi, les provoquent au sens littéral du terme, en faisant tout pour les obliger à violer les principes dont ils se réclament.

C'est aujourd'hui l'Espagne qui, avec l'inséparable drame basque, se trouve en première ligne. La situation n'est certes pas nouvelle. Mais, depuis que la démocratie a succédé au franquisme, la compréhension que l'on pourrait éprouver à l'égard des indépendantistes du PETA n'est plus de mise, même s'ils font valoir que, d'un point de vue « national » basque, le changement intervenu n'en est pas un. L'arrivée de la gauche au pouvoir à Madrid n'a pas mis fin, c'est le moins que l'on puisse dire, aux attentats. Or à même assisté, du fait des représailles tout aussi férocement exercées par des groupes d'extrême droite contre des réfugiés, à un débordement de la frontière franco-espagnole par la violence basque... ou anti-basque.

L'intervention de M. Felipe Gonzalez devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, mardi 31 janvier à Strasbourg, était donc particulièrement attendue. Le chef du gouvernement de Madrid a lancé aux « amis » de la gauche de l'Assemblée, et de la gauche de l'Assemblée, le message suivant : « Il est évident de voir que la coopération franco-espagnole s'est renforcée ces temps derniers en la matière. Mais il n'a finalement pas formé de propositions bien précises. Il est vrai que l'adoption d'une convention européenne pour la répression du terrorisme, en 1977, n'a eu rien mis en terme à ce genre d'exploits.

La France s'est à son tour trouvée devant le problème de la répression de la violence politique. Il y a peu, avec le procès des Arméniens responsables de la prise d'otages meurtrière du consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre 1981. Le verdict — sept ans de réclusion pour chacun des quatre accusés — paraît certainement bien lourd aux défenseurs de la cause arménienne et, à l'inverse, bien léger au gouvernement turc.

Les premiers peuvent malgré tout se féliciter de constater que, eu égard du réquisitoire de l'avocat général, les jurés ont, en donnant la même peine à chacun, reconnu le caractère éminemment politique du geste des accusés et leur totale solidarité. En outre, comme le souhaitaient les Arméniens, ce procès a permis, à l'occasion d'un très impressionnant défilé de témoins, de rappeler sans détour ce que fut cet holocauste-là.

Ceux qui, en revanche, estiment que la défense de la mémoire des victimes d'hier ne justifie aucunement les violences d'aujourd'hui pourraient se féliciter de voir que, pour la première fois, la France ose juger et condamner les auteurs d'un attentat politique de cette nature en dépit des risques évidents de représailles. Cette fermeté, il est vrai, s'adresse sans doute au moins autant aux enfants perdus du nationalisme arménien qu'à ceux qui se servent, sans risque pour eux-mêmes, de leur colère et de leur refus de l'oubli pour contribuer à déstabiliser les démocraties. Eternel problème de l'identité des véritables commanditaires du terrorisme — et défi supplémentaire pour les pays libres.

(Lire page 10.)

Une mise en garde américaine aux dirigeants européens

M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat dénonce le « nombrilisme » et l'« introversion » des pays du Vieux Continent

« Les Européens de l'Ouest, pour le moment en tous cas, se préoccupent de moins en moins de contribuer à la stabilité du monde et de plus en plus de celle de leur région géographique (...). Ils doivent sortir de leur cocoon et admettre qu'il leur faut nous aider, ou alors le problème a de bonnes chances de s'aggraver. » Cette tendance de l'Europe occidentale à l'« introversion », et à « une sorte de nombrilisme » est un processus important en cours, et nous ferions bien de l'étudier, car sa poursuite « conduirait inévitablement l'URSS à considérer la région comme une zone où elle peut semer le trouble (...). Les Soviétiques ne laisseront pas passer cette chance. »

Qui tient ces propos amers et pessimistes à l'adresse des Européens ? Personne d'autre que M. Lawrence Eagleburger, secrétaire, numéro trois du département d'Etat en tant que sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques.

Le projet de budget américain pour 1985 prévoit un déficit de 180 milliards de dollars

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA

Le sud du Liban en garde à vue

L'armée israélienne a retourné contre elle une population qui, à l'origine, ne lui était pas hostile

Saida. — Vers midi, dans l'avenue centrale de Saida, notre chauffeur de taxi fraina brusquement et amorça un demi-tour : 100 mètres plus loin, on vient de découvrir un carton suspect qui traîne sur la chaussée déjà vide. La charge explosera un peu plus tard, avant même l'arrivée des soldats israéliens. La routine, ou presque.

Au long de cette rue commerçante — Riad-el-Solh — connue pour ses pittoresques, le stationnement est interdit à toute heure. Gare aux diables qui risquent de retrouver leur voiture criblée de balles après le passage d'une patrouille trop nerveuse. Depuis qu'un camion piégé s'est écroulé devant le consulat turc, le gouvernement de Tyr, les soldats traquent et détruisent les véhicules douteux.

Après dix-neuf mois d'occupation — ou de présence », comme on dit pudiquement à Jérusalem — l'armée israélienne est constamment sur le qui-vive au Liban du Sud. Elle subit au moins une ou deux attaques par jour : jets de grenades, tirs de roquettes, explosions de mines.

Il est bien loin le temps de l'insouciance où la population locale, trop heureuse d'être débarrassée des Palestiniens, accueillait Teshal sous une pluie de riz et de bonbons. Aujourd'hui, tout contact avec l'habitant est lourdement sanctionné. Dans le secteur oriental, calme

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

jusqu'ici, les accidents vont parfois au village avaler un café turc ou acheter des cigarettes. La « fraternité » s'arrête là. Pour être moins vulnérable, l'armée maintient en milieu urbain une présence minimale.

Sur la route côtière — la plus dangereuse — les Israéliens patrouillent à pied par petits groupes entre les vergers tellement propices aux attentats. Ils scrutent les bas-côtés où l'ennemi e coutume d'enterrer les charges qui, télécommandées, explosent au passage des convois. Souvent, ils ne portent ni casque ni gilet pare-balles. Les premiers gênent le regard, les seconds relâchent le cours. Entre Tyr et Saida, l'armée limite les risques en faisant raser les orangers sur une profondeur d'environ 50 mètres. Elle multiplie à l'improviste les contrôles qui provoquent de longs retards et indisposent vivement les Libanais.

Toute occupation en terre étrangère déclenche une dynamique funeste. Depuis juin 1982, le Liban du Sud a connu tout à tour le soulagement, l'indifférence, l'impatience, puis le rancœur et la révolte armée. Saida et Tyr, où Alexandre en personne dut mener un siège de sept

mois, ont l'habitude, il est vrai depuis cinq mille ans, de résister à l'occupant. « Je glorieux les violences, mais elles étaient inévitables, estime Mgr Haddad, évêque catholique de Tyr. Quand les responsables israéliens sont venus me voir après l'invasion, je les avais prévus. Je leur ai dit : « Allez au maximum le gouvernement libanais à consolider son autorité, ensuite, partez. Hélas, ils n'ont pas suivi ce conseil. »

Quelques grosses erreurs, une série de malchances et une attitude générale de mépris et d'incompréhension du milieu social et culturel libanais ont retourné contre l'armée israélienne une population qui, à l'origine, ne lui était pas hostile.

(Lire la suite page 6.)

Le malaise de la gauche face à la stagnation de l'économie

M. Chevènement rejoint le PCF dans sa critique de la politique du gouvernement

Le bureau politique du PCF a proposé, mardi 31 janvier, la candidature de M. Georges Marchais pour conduire la liste communiste aux élections européennes, et rappelle, dans la déclaration publiée à cette occasion, son exigence d'une « nouvelle croissance ».

Le même jour, à France-Inter, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, s'élevait contre l'octroi du gouvernement, qu'il assimile à la « croissance zéro ». Deux composantes de la majorité relancent ainsi le débat sur la nécessité d'un changement de cap de la politique économique.

Il faut que la gauche puisse se reconnaître dans les décisions que le gouvernement s'apprete à prendre et à mettre en œuvre : telle est la préoccupation mise en avant par les communistes et, sous une forme différente, par M. Chevènement. Comment la gauche pourrait-elle faire si elle n'est pas reconnue ?

L'ancien ministre de l'Industrie s'est livré, mardi 31 janvier, sur France-Inter, à une sorte de démontage de la politique économique actuelle, dont les principes, selon lui, sont étrangers à la pensée de gauche. Celle-ci ne saurait approuver ce que M. Chevènement appelle un néo-malthusianisme. Un gouvernement de gauche ne peut mener qu'une politique de croissance.

M. Chevènement, au contraire de M. Georges Marchais, ne soupçonne pas la gauche de « céder aux pressions du patronat ». Il dénoncerait, plutôt, l'emprise idéologique qu'exerce sur elle une tradition qui identifie la saine gestion à la droite, et les mines des modèles étrangers. L'ancien ministre de l'Industrie voudrait une gauche plus libre de ses idées et plus inventive ; plus loin des faits, diront ses adver-

saires en s'appuyant sur la tentative avortée de relance, en 1981.

Le PCF, lui, en choisissant M. Marchais comme tête de liste pour les élections européennes, enfonce le clou. Il faut s'opposer aux pressions du patronat, dit le bureau politique, et les thèmes développés par le comité central à la mi-janvier — c'est-à-dire la critique des orientations de la politique gouvernementale — répondent à l'attente de la base. Celle-ci est satisfaite, selon la direction du P.C.F., de savoir que les décisions qui pourraient le contrarier ne doivent pas être attribuées à la gauche, et à son gouvernement dont les communistes font partie, mais à la droite et au patronat.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Cirque

Il n'est pas inutile, par les temps qui courent, de redonner aux Français des occasions de s'amuser.

M. Jack Lang a donc décidé de relancer le cirque en France. Il annonce la création d'un centre de formation, tandis que le Cirque national prendra son essor.

Les hommes politiques pourraient payer de leur personne. On voit assez les communistes dans un exercice collectif de grand écart. M. Mauroy en équilibriste, M. Savary dans un numéro de haute école (privée ou publique), M. Delors jonglant avec les chiffres et M. Chirac dompteur de la meute des appoints.

Mais qui sera le clown ? BRUNO FRAPPAT.

Crise porcine, crise bretonne

I. — Un déficit de plus de 5 milliards de francs

Saint-Brieuc. — La France manque de porcs. Ce déficit lui aura coûté plus de 5 milliards de francs en 1983. Pourtant les jeunes n'investissent plus dans cette production. Ils préfèrent le lait, alors que dans ce secteur nous croulons sous les excédents. La production porcine n'est pas rentable. Parce que la loi de l'offre et de la demande se s'applique plus au plan national qu'européen.

Et l'Europe du porc, elle, est excédentaire. Pas de beaucoup, 2 % à peine, mais cela suffit à faire chuter les cours. Le marché est très instable. Que l'Italie cesse ses achats aux Pays-Bas, que le Danemark perde le marché japonais, suite à un dumping américain, et voilà les cochons du nord qui déferlent sur la France, où, puisque déficit il y a, on les attend. Les acheteurs, dès lors, tirent sur le prix.

« Je leur ai dit : « Ne cherchez pas, des jambons étrangers, il en importe, pour 7 % de son chiffre d'affaires, parce que le marché du jambon a progressé de 35 % en trois ans, alors que le marché de la charcuterie en général stagne (+ 0,1 % en 1983). Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il achète « étranger » ; mais dans sa profession, celui qui fournit le jambon fournit également les autres produits charcutiers. M. Stalven exporte 7 % de son chiffre d'affaires, qui aurait dépassé les

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

200 millions en 1983, si le prix du porc n'avait baissé. Il embauche aussi 65 emplois supplémentaires en 1983, 465 au total, 177 il y a dix ans) et gagne de l'argent. C'est l'exception qui confirme la règle.

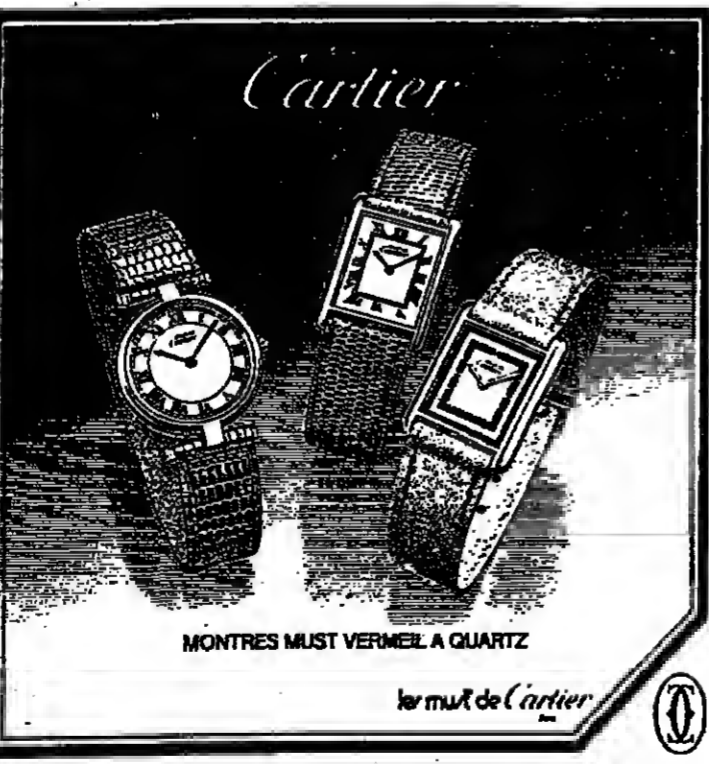
Car la règle, c'est que le nombre des saisonniers se réduit, que la marge brute d'autofinancement de la branche est passée de 2 % du chiffre d'affaires en 1981 à 1,4 % en 1982. Les exportations françaises de produits charcutiers ont diminué de 5,4 % en 1981 et de 10 % en 1982, quand les importations progressaient respectivement de 21,6 % et de 5 %. La filière porc a bien du plomb dans l'aile, puisqu'on importe des porcs, mais que l'on paye aussi la valeur ajoutée en achetant de plus en plus de produits transformés. Apparemment donc, la crise du porc ne sert pas la saisonnerie.

Un coqoon, c'est en fait des céréales et du soja sur quatre pattes. Ces aliments représentent les quatre-cinquièmes du prix du porc. Or ils ont augmenté de 25 % en deux ans en France (11 % dans les six derniers mois), mais aussi de 5 % en RFA et de 9 % aux Pays-Bas, du fait surtout de la hausse des tourteaux de soja, farines riches en protéines, que l'Europe importe surtout des Amériques. Les prix du porc, lui, a baissé : de 5 % en France, mais aussi de 14,7 % en RFA et de 6,7 % aux Pays-Bas, entre octobre 1982 et octobre 1983.

« Si l'on pouvait composer librement la ration alimentaire avec les sous-produits du maïs, le manioc, etc. le prix du kilo d'aliment balastrait de 6 centimes », explique M. Piéti, le plus important fabricant d'aliment du bétail des Côtes-du-Nord, premier département français pour la production porcine. Pour favoriser les céréaliers, les autorités européennes ont contingenté les importations de manioc, aliment énergétique moins coûteux que le blé. Parce qu'ils avaient les moyens de stockage nécessaires, un grand port, Rotterdam, les Pays-Bas se sont adjugé la majeure partie du quota. « Depuis six mois, raconte M. Piéti, je n'achète plus de manioc. Il y en a très peu de disponible à Brest. »

Dernièrement, les fabricants ont dispensé de blé à prix réduit (137,41 F le quintal au lieu de 150,54 F). Mais, pour en profiter, il fallait que le blé soit rentré dans les silos des marchands avant le 15 janvier. Cette fois, le contingentement n'était pas en volume mais dans le temps. Les fabricants sont encore encouragés à utiliser la féverole, qui remplacerait le soja, mais ils sont découragés par le retard apporté au versement des primes : celles-ci atteignent 5 millions de francs chez M. Piéti, dont le chiffre d'affaires s'élève à 400 millions de francs. Pour moins dépendre des cours des marchandises importées, on pourrait utiliser plus de céréales cocore. Mais elles sont trop chères.

(Lire la suite page 22.)





Un autre Pascal

par CLAUDE BRUAIRE (\*)

Philosopher

Philosophons un peu. Comment penser l'autre, se demande P.-J. Labarrière, dans un livre dont rend compte Gilbert Kirchner, sinon en se fondant sur une « dialectique de l'expérience » ? Comment penser l'univers ? Claude Bruaire parle d'un ouvrage de Francis Kaplan qui propose une nouvelle lecture de Pascal, dans laquelle l'Ancien Testament anticipe la vérité du christianisme. Manuel de Diéguez ne voudrait pas qu'en place d'une théologie chrétienne frappée de « mort philosophique » on tombe dans un nouveau gnosticisme. Enfin Maurice Obadia n'accepte pas qu'au nom du refus de l'utopie on se laisse aller à une autre utopie axée sur une illusoire tentative de stabiliser l'évolution.

Philosophons un peu. Comment penser l'autre, se demande P.-J. Labarrière, dans un livre dont rend compte Gilbert Kirchner, sinon en se fondant sur une « dialectique de l'expérience » ? Comment penser l'univers ? Claude Bruaire parle d'un ouvrage de Francis Kaplan qui propose une nouvelle lecture de Pascal, dans laquelle l'Ancien Testament anticipe la vérité du christianisme. Manuel de Diéguez ne voudrait pas qu'en place d'une théologie chrétienne frappée de « mort philosophique » on tombe dans un nouveau gnosticisme. Enfin Maurice Obadia n'accepte pas qu'au nom du refus de l'utopie on se laisse aller à une autre utopie axée sur une illusoire tentative de stabiliser l'évolution.

AUX temps modernes, la pensée du christianisme ne connaît rien, en langue française, de plus grand que Pascal. Pascal infini et inépuisable. Son époque ne saurait l'étreindre, le limiter : la provocation qu'il exerce sur les jeunes philosophes aujourd'hui en témoigne indiscutablement. A ceux qui douteraient de l'actualité de Pascal, je conseille d'aller seulement consulter les inscriptions en maîtrise ou en thèse de nos universités. Ils comprendront où sont les maîtres qui donnent des pensées et donnent à penser, et que Pascal demeure au premier rang.

D'où l'importance extrême de la nouvelle version des Pensées de cet auteur. D'où les vives controverses qu'elle suscite déjà. Francis Kaplan vient d'en faire paraître une autre présentation (1). Autre non par la « présentation » d'un nouvel éditeur, mais par une autre manière, tout autre, de nous rendre l'œuvre présente.

Un double débat

Chacun participe d'une ancestrale habitude : les Pensées géniales sont juxtaposées dans le discontinu d'une élaboration insatisfaisante, prenons-les comme suggestions, égrenées au hasard de l'inspiration. Aucun système, là où quelques lignes isolées forcent à la méditation sans fin. Francis Kaplan offre au contraire une présentation systématique, et le débat éclate en querelle chez les pascaliens... A mon avis, le débat est double, à deux niveaux tout différents. Même si nul ne peut conduire l'un sans l'autre.

D'abord le débat exégétique, où sont orfèvres les historiens et les littéraires. Il est simple d'en préciser les données. Nous disposons, couramment, de deux éditions : celle de Brunschvicg, habituée des philosophes, et celle de

par CLAUDE BRUAIRE (\*) Lefuma, réputée plus authentique. La première, construite subjectivement selon un classement d'idées maîtresses, restait, si l'on peut dire, systématiquement désordonnée. La seconde prétendait donner un plan authentique de Pascal, recopiant la fameuse « Copie » de Port-Royal. Mais ce plan n'ajoutait rien à l'intelligibilité de chacune des pensées, offrant un ordre sans logique, quand, de surcroît, le neuve de l'auteur, E. Perier, déclare que les manuscrits avaient été trouvés « sans ordre ni suite ». Francis Kaplan jette alors un pavé dans la mare : il suit le plan indiqué par Pascal lui-même. Je n'ai pas compétence en matière exégétique. Simplement, les arguments de Francis Kaplan me satisfont, et j'attends la réplique.

Mais, à un deuxième niveau, philosophique et théologique, le travail de mise en ordre que nous propose Francis Kaplan est décisif pour l'intelligence de Pascal comme philosophe, l'actualité de cet auteur magistral. Car on nous offre une apologétique, à la fois complète et systématique. Apologétique scripturaire et non rationnelle, Pascal s'avérant suffisamment agnostique, comme philosophe, pour renoncer aux preuves rationnelles.

L'Ancien Testament : préparation ou preuve ?

Pour présenter ce débat majeur dans toute l'étendue de son enjeu, rappels que, classiquement, l'Ancien Testament peut être doublement exploité pour d'autres causes que le sienne. Ou bien il est compris comme une préparation à la pensée

(\*) Professeur de philosophie à Paris-Sorbonne.

purement rationnelle. C'est, bien sûr, la thèse célèbre de Spinoza, parfait connaisseur de la Bible par ailleurs. C'est aussi, dans son héritage, celle des philosophes des Lumières, notamment Lessing : la religion de la Bible éduquée à la lumière de la raison autonome. Ou bien il est adopté comme preuve systématique du christianisme : prophéties et Loi mosaïque ont leur vérification et leur vérité dans la révélation historique du christianisme. L'Ancien Testament n'est pas inaugurateur de la rationalité, mais anticipation religieuse de la vérité du christianisme.

Francis Kaplan montre, expose, en sa présentation neuve, bien au-delà du bénéfice d'une lecture continue des Pensées, que Pascal soutient la seconde thèse de toute la force de son génie.

Au lecteur de lire et de juger. Mais qu'il prenne garde, en toute maîtrise : le problème, acception faite des questions exégétiques qui, de toute façon, trouveront leur réponse, est celui du christianisme en son berceau de la pensée juive comme en sa capacité de trancher ici, sur le thème foi et raison, en faveur décisive de la foi.

J'ai cependant une question pour Francis Kaplan dont l'œuvre pascaliennne sous-entend, à mon avis, le cas religieux que Pascal faisait de la raison et qui me semble majeur plus qu'à lui. Et ceci n'est pas une autre histoire. An travers de « vrai visage » de Pascal, c'est toute la question décisive du christianisme, de sa vérité comme de sa suscitant spirituelle, qui est l'enjeu véritable du débat. Il n'est pas sans intérêt à cet égard de noter que Francis Kaplan n'est pas lui-même chrétien et qu'il a ses propres réserves formulées avec discrétion, mais aussi avec netteté.

(1) Les Pensées de Pascal, Editions du Cerf, Paris, 1983. Présentation par Francis Kaplan. 692 pages, 99 F.

LU.

« LE DISCOURS DE L'ALTÉRITÉ », de P.-J. Labarrière

La dialectique de l'expérience

Le même et l'autre. La philosophie peut en penser le rapport comme connaissance de l'être sous les traits de l'étant, de l'objet à saisir et à maîtriser. Cela finit dans l'identité. L'opposition initiale se fonde dans la réduction de l'être au concept, de l'autre au même.

Comment penser autrement l'autre ? Comment le penser, le recueillir dans l'unité du penser, sans supprimer l'altérité ? Question essentielle d'une philosophie qui veut comprendre l'autre en un discours qui ne soit pas discours de maîtrise. Souvent la modernité tend à l'autre extrême. Son refus de la maîtrise va jusqu'au refus du discours qui unit et lie l'altérité. Jusqu'au refus de comprendre l'autre.

Un livre récent de Pierre-Jean Labarrière reprend à son tour la question. Il tente d'éviter les deux écueils opposés et unitaires de la réduction de l'autre au même et du même à l'autre. La philosophie n'est pas discours sur l'autre, de l'autre. Elle veut articuler la communication, la communion avec l'autre, sans partir de la présupposition d'un autre-objet. Il ne faut pas poser un rapport original dual entre un sujet-même et un objet-autre, se faisant face, doubles spéculaires habités du même désir d'identification muette. La relation précède tout face-à-face et le rend illusoire. Au début la relation. Au début l'altérité. Non l'altérité spéculaire, ni l'altérité d'absolument autre, toutes deux reviennent à la même relation. Mais l'altérité de relation pensée comme altérité spéculative, la structure la plus profonde de ce que Labarrière appelle l'expérience : la présence au monde, aux autres, à soi, dans la dimension double et une du vivre et du dire. Rien ni personne ne peut être soi s'il n'est aussi non-soi, autre que soi, s'il ne se reçoit de l'autre alors même qu'il l'accueille.

De l'abstrait au concret

Le discours de l'altérité élabore la dialectique interne et inachevable de l'expérience, selon un mouvement de l'abstrait au concret comparable à l'ordre phénoménologique hégélien de la conscience à la conscience de soi et à la raison.

Au premier degré l'individu dont le vivre sur le plan du sentiment se dit selon une parole essentiellement désignative et nominative. Au second degré le sujet dont le phrasé ne prétend plus représenter une découpe supposée des choses et qui surmonte le désir névrosique d'adhésion et de coïncidence dans la conscience et l'énoncé des oppositions. Au troisième

degré enfin l'homme d'expérience dont le dire est discours totalisant de l'histoire, de la logique fondamentale, de la politique, discours transindividuel et transsubjectif de l'autre, vécu dans la relation à l'autre, dans le désir de l'autre, où désirant et désiré ne cessent d'échanger pièces, non en miroir, mais sur le mode de l'articulation discursive.

La structure de l'expérience n'est pas statique, elle est structure-en-mouvement, toujours en cours, œuvre d'une liberté qui se risque à prendre figure et à donner figure (et sens) au monde. Mais l'altérité est irréductible. La dialectique du discours et du monde, des mots et des choses du dire et du vivre, de l'homme et de la femme ne finit pas.

Dans la conscience philosophique d'être inachevable, la dialectique rend justice au jeu, au dire, à la danse qu'imprime la structure de l'expérience. Rien d'éternel et de fixe du dialecticien parcourant avec précipitation le chemin du négué conduisant à la joie. Joie dans la réconciliation philosophique du vivre et du dire, de l'imaginé et du conceptuel (dans la symbolique), du mythos et du logos. Si le système aboutit, c'est à la circulation discursive du mythos et du logos, en un incessant aller-retour, non à la contemplation muette d'une transcendance.

Mais aussi peut-on se demander si la dialectique ne minimise pas cette forme de l'altérité hostile à toute raison qu'évoque l'expression kantienne de mal radical et qu'Éric Weil a tenté de penser systématiquement sous le titre de la violence pure de l'Être (1). La dialectique ne s'enfonce pas à rebours l'aperté du réel, le hiatus peut-être irréductible entre vivre et dire ?

Encore faut-il reconnaître au dialecticien le courage et la générosité de son entreprise qui a toujours déjà commencé le travail de la réconciliation avec l'irréconciliable, en sachant distancé garder. Pour n'exclure rien ni personne et assumer tout l'humain, l'inhumain et compris.

GILBERT KIRCHNER Maître-assistant à l'UER de philosophie de l'université Lille-III.

\* Pierre-Jean Labarrière, Le Discours de l'altérité. Une logique de l'expérience. PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », Paris 1983, 362 pages, 160 F.

(1) Eric Weil, Logique de la philosophie, Vrin, Paris 1950, 2e édition, 1967, 442 pages. Cf. le posthume Philosophie et Réalité. Derniers essais et conférences, Beauchesne, coll. « Bibliothèque des archives de philosophie », Paris 1982, 404 pages, 150 F.

Un nouveau gnosticisme ?

par MANUEL DE DIÉGUEZ (\*)

DEPUIS que la théologie chrétienne a été frappée d'une manière de mort philosophique, tout se passe comme si de nombreux esprits en éprouvaient un désarroi profond, qui les pousse à chercher quelque clé universelle du savoir. On sait que, parmi ces « Sésame-ouvert », le mythe d'un « meurtre fondateur » figure en bonne place, comme s'il s'agissait de substituer une autre immolation significative à celle de la croix. Un autre exemple, non moins frappant, est celui de la quête du Graal qui a donné à quelques-uns l'idée de fonder un « collège de philosophie ». C'est ainsi qu'un pu lire sous la plume de Jean-Pierre Faye (1) : « Jacques Roubaud, poète et mathématicien, découvre un jour que la géologie des rois pêcheurs du Graal et les structures d'inceste qui s'y trouvent voilées dessinent la double hélice du code génétique en projection plane... ». Se demandant « ce que cela dit à la pensée », Faye suggérerait vaillamment que « les rythmes du monde entier pourraient être accordés au corps poétique des langues et que celles-ci informeraient peut-être un jour les chercheurs en

biologie nucléaire, en cancérologie ou en physique des particules ».

Or la « double hélice » du code génétique de Watson est une simple figure de rhétorique, une image frappante à l'aide de laquelle ce grand savant a essayé de représenter sa découverte d'une manière à la fois visuelle et poétique. Prendre avec intrépidité cette « double hélice » à la lettre et, de surcroît, la dessiner en « projection plane », afin de la mettre en rapport avec de prétendus rythmes parlants du monde, ressortit à une philosophie visiblement construite sur le mythe même du Graal qui lui a servi d'impulsion fondatrice.

Que penser de ces sortes de songes philosophiques ? Les antécédents en sont bien connus des historiens : ils s'inscrivent dans la tradition millénaire d'une alliance des mathématiques avec la poésie et avec quelque « musique des sphères » chère aux pythagoriciens. M. Roubaud n'est-il pas « poète et mathématicien » ? Il s'agit, de sur-

croît, de philosophes du salut dans lesquels des analogies hallucinogènes jouent un rôle redoutable assurément plus pour calmer les angoisses dont souffre l'esprit humain qu'à poser clairement quelque problème que ce soit.

Communismes mos

Allons-nous vers de nouvelles cosmologies magiques, à la manière de Platon, puis des néo-platoniciens ? Sommes-nous en quête de quelque mystérieuse harmonie universelle dont la vertu fascinatrice a toujours exprimé une ambition aussi vieille que la pensée - celle de rendre loquace l'univers afin de compenser le silence des dieux ? Faire parler les choses mêmes, cela s'appellerait autrefois l'idéalité. Que signifie un tel déplacement de l'esprit religieux ? S'agit-il d'un panthéisme comparable à celui de la fin du monde antique, et fondé sur l'informateur ? Car si les « chercheurs » seront « informés » par les « rythmes du monde entier », cela ne signifie pas, dans ce contexte, qu'ils recevront des informations, mais qu'ils seront eux-mêmes focalisés, modifiés et informés par ces rythmes. On se réjouit mal, après la mort de Dieu, au silence des espaces infinis et l'on se tapit dans un nouvel immanéisme protecteur. Le Collège de philosophie réunit des maîtres dans leur spécialité, mais souvent étrangers à la discipline rigoureuse de l'intelligence (\*) Écrivain et philosophe.

qu'est la philosophie. Ils y sont mêlés à des philosophes attirés par des formes osculaires de la pensée. L'expérience a malheureusement démontré que ce genre de rencontres conduit à des occultismes mous, chacun s'efforçant de justifier une finalité élogieuse de l'institution par des vus aussi auto-robotiques que pastorales, au nom d'une pluridisciplinarité indisciplinée et incapable d'une critique drastique de ses présupposés méthodologiques. La question n'est pas sans intérêt politique. L'Etat laïc, donc « cartésien » en principe, gardera-t-il la tête froide ou bien, par l'orientation mythologique qu'il donnera à son soutien à la pensée, apparaîtra-t-il, aux yeux de la postérité, et même, à plus ou moins bref délai, aux yeux de ses contemporains, comme ayant cédé aux vaines rêveries d'un nouveau gnosticisme ?

(1) Le Monde du 6 août 1983.

La forme cachée de l'utopie

par MAURICE OBADIA (\*)

L'UTOPIE comporta deux domaines mais son histoire ne s'est concentrée pour l'instant que sur l'un d'eux. Dans les conceptions et le langage courants, l'utopie désigne des idées irréalisables, des rêves pour un futur potentiel, mais dont on ne voit pas a priori comment ils pourraient s'appliquer au présent... On peut l'aimer ou la désirer au nom de la liberté imaginative ; on peut la redouter ou la combattre pour

le désordre et les croyances qu'elle fait naître. Cette forme de l'utopie a parfois fait du mal aux humains - particulièrement lorsqu'elle a déçu des espérances ou détourné de l'effort, mais on peut sans nul doute affirmer qu'elle a été le moteur de l'évolution humaine... Quels utopistes étaient pour eux « réalistes » de l'âge de pierre, ceux qui rêvaient de l'âge de fer, et à l'âge de bronze... On n'a pas souvent cherché à élargir le débat sur l'utopie au-delà du cadre communément fixé. L'analyse des évolutions réelles des utopies a de chaque époque a vu se développer un grand débat autour de l'utopie, à l'intérieur même de son sens classique : en-elle un phénomène du présent ou du futur ?

Les défenseurs convaincus de l'utopie ont tenu à montrer qu'elle n'est pas seulement un phénomène du futur, mais qu'elle vit et qu'elle existe au présent de façon inductible. Elle devient l'une des dimensions du présent. Ainsi l'utopie - grâce à cette défense - peut s'installer au cœur de notre réel présent et apparaître comme une manifestation à normalité de nos organisations. Pour de multiples raisons à intérêts, il y a ses défenseurs et ses destructeurs, et le débat est clos.

Le problème est qu'en se concentrant sur le sens classique de l'utopie, on a évacué une autre de ses formes majeures, qui fut tout aussi présente au cours de l'histoire humaine, mais qui a certainement causé plus de maux que l'utopie admise par le sens commun. Cette utopie consiste à vouloir maintenir dans le présent des activités et des solutions qui ont pu marcher antérieurement... Auteur de l'Economie désorganisée. Edit. Privat, (Le Monde du 2-11-1983).

ment et qui ne marchent plus. Je propose d'appeler cette forme d'utopie : l'utopie rétrostatique. Elle représente des formes de rêve et d'espoir aussi claires que celles de l'utopie classique. Ce sont des rêves de maintien, alors que ceux de l'utopie courante sont des rêves de transgression. Si cette seconde forme de l'utopie a causé plus de maux que la première, c'est parce que ses tenants se présentent justement avec l'apparence du réalisme ; ils s'affirment comme les tracteurs du poids des faits, comme les voix et les guides de l'expérience.

Entre l'espoir de voir s'installer ce qui n'existe pas encore et celui de voir continuer ce qui ne peut plus exister, il n'y a qu'une différence d'images : les uns étant transportés, les autres transportés. Il peut apparaître tout aussi « irréaliste » d'accorder l'évolution que de chercher à la stabiliser. Il peut sembler tout aussi risqué ou « naïf » de vouloir conserver ce que de vouloir renverser. Les deux tendances sont un défi au présent et méritent l'une comme l'autre le nom d'utopie.

Si l'on parvenait à intégrer dans le discours sur l'utopie les deux dimensions qu'elle contient, peut-être pourrait-on enfin prétendre à équilibrer, et en tout cas à mieux éclairer, les choix, les arguments, les idées énoncées pour ou contre l'utopie. Les tenants de l'utopie rétrostatique seraient évidemment surpris de découvrir qu'ils vivent grandement un phénomène qu'ils croient souvent dénoncer : et les tenants de l'utopie classique peut-être étonnés de songer qu'une partie des invectives « réalistes » dont ils sont l'objet font aussi partie d'une forme de rêve à la poursuite de sa réalité. Qui sait et leur incompréhension mutuelle n'en serait pas bouleversée ?

Jean Laplanche Hölderlin et la question du père



Collection Quadrige puf Les livres des Puf questionnent le monde.

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75007 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 650972 F Tél. : 246-72-23 PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE 341 F 605 F 839 F 1080 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1245 F 1819 F 2360 F ÉTRANGER (par mandat) BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1240 F IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 830 F 1197 F 1530 F Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnements qui paient par chèque postal ou par mandat sont payés sans frais de banque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés eux-mêmes à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les sous-payements en espèces d'imprimerie.

TRAVERS LE MONDE Afghanistan Gambodge Gambie

مكتبة الأصيل







# DIPLOMATIE

M. Gromyko à Bucarest

## UNE AMITIÉ BIEN ORGANISÉE

Bucarest (AFP). - M. Gromyko a eu, à Bucarest, les honneurs d'un meeting d'« amis roumano-soviétiques » - privilège qui n'avait été accordé à aucun autre hôte soviétique en Roumanie depuis le séjour de Leonid Brejnev en 1976.

Pour mieux célébrer cette amitié, les huit cents salariés de l'usine du 23-Août, réunis sous les porcs traités réunis de MM. Youn Andropov et Nicolas Ceausescu, ont reçu par haut-parleur, une heure et demie avant l'arrivée du dignitaire venu de Moscou, les instructions suivantes :

- A l'arrivée des délégations, applaudir debout et scander « URSS » et « RSR » (République socialiste de Roumanie) ;
  - Ecouter les hymnes nationaux debout et chanter l'hymne roumain ;
  - Applaudir debout le nom de Gheorghe Opres (premier vice-premier ministre roumain, qui accompagnait M. Gromyko) ;
  - Applaudir assis les noms des autres membres de la délégation ;
  - Pendant les discours, suivre les groupes-guides présents en divers points de la salle et qui donnent le signal des applaudissements ;
  - Ne pas quitter la salle tant que les délégations n'ont pas signé le livre d'or de l'usine.
- Ce programme a été suivi point par point, sans la moindre fautive note.

## La visite de M<sup>me</sup> Thatcher à Budapest témoigne d'un changement d'attitude à l'égard des pays communistes

Le voyage officiel de trois jours en Hongrie qu'entame M<sup>me</sup> Thatcher, jeudi 2 février, à l'invitation des autorités de Budapest, confirme le changement d'attitude vis-à-vis de l'Est d'un des dirigeants occidentaux les plus viscéralement anticomunistes.

De ce point de vue, la visite du premier ministre britannique apparaît plus symbolique que celles qu'effectuèrent, cette année, MM. Kohl et Craxi au pays de M. Kadar. Exception faite d'une brève escale à Moscou en 1979, c'est la première fois que M<sup>me</sup> Thatcher se rend dans un pays membre du pacte de Varsovie depuis son arrivée au pouvoir en 1979.

Budapest n'est pas Moscou, mais cette amorce d'Ostpolitik à l'anglaise contraste néanmoins, de façon remarquable, avec les positions intransigeantes qui furent celles de M<sup>me</sup> Thatcher durant son premier mandat et qui lui valurent le surnom de « très néo-stalinien » - mais qu'elle-même juge flatteur - de Dame de fer.

L'été dernier encore, durant un voyage en Amérique du Nord, le premier ministre conservateur vilipendait, avec le plus grand virulence, la nature du régime soviétique qu'elle qualifiait de « version moderne des tyrannies antiques ». Ces paroles devaient susciter de l'inquiétude et une certaine irritation en Grande-Bretagne, notamment dans les rangs de l'opposition qui en dénonçait l'irresponsabilité vis-à-vis de la guerre.

Les critiques de l'opposition et de divers membres éminents du parti conservateur, comme lord Carrington, contre la « diplomatie du mégaphone » amenèrent Mme Thatcher à réfléchir. Celle-ci fut-elle convertie au dialogue Est-Ouest par l'insistance des diplomates du Foreign Office ? toujours est-il que, depuis quelques mois, elle fait taire la réputation que lui inspirent le système communiste en général et le régime soviétique en particulier, pour adopter une attitude plus conciliante, plus pragmatique, vis-à-vis des pays de l'Est.

Armée de l'expérience des relations internationales qui lui manqua au début de sa carrière de premier ministre, inquiète de l'imposée dans les rapports américano-soviétiques et du risque qu'elle fait peser sur la sécurité mondiale, refroidie dans son amitié avec Ronald Reagan par le fait que celui-ci ne cessait de se plaindre dans le cri de la Grenade, M<sup>me</sup> Thatcher a décidé de prendre des initiatives dans un domaine pour lequel elle ne montra longtemps qu'un intérêt modeste.

### Résignation

En octobre dernier, devant les délégués du congrès conservateur de Blackpool, elle évoqua la nécessité d'ouvrir le dialogue avec l'URSS « au moment opportun ». « Le communisme soviétique ne peut pas être démantelé », déclara-t-elle sur le ton de la résignation. Ce changement, largement occulté à l'époque par les remous de l'affaire Parkinson [1], fut confirmé par un entretien récent du premier ministre au *New York Times*, dans laquelle M<sup>me</sup> Thatcher affirmait que « la chose importante était de faire un effort pour mieux se comprendre ».

A la même époque, à Stockholm, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, rencontrait M. Gromyko dans une atmosphère dépourvue d'animosité, et les deux hommes s'entendirent sur le principe de nouvelles entrevues avant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre prochain (le Foreign Office a cependant démenti l'information selon laquelle Sir Geoffrey se rendrait prochainement à Moscou).

En ce qui concerne au moins les déclarations publiques, l'adoucissement de la position britannique envers l'Est a précédé l'évolution similaire de la diplomatie américaine. Cette fois, l'opposition travailliste ne peut pas accuser M<sup>me</sup> Thatcher d'être le « caniche de Ronald Reagan ».

Changement de ton certes, mais pas de politique, encore moins de principes. Dans son discours de Blackpool, le chef du gouvernement britannique, après avoir appelé de ses vœux un renouveau du dialogue Est-Ouest, avait ajouté que de tels échanges devaient être fondés sur le fait que le mot « dialogue » ne devienne pas aussi « suspect » que celui de « détente ».

Changeant de ton certes, mais pas de politique, encore moins de principes. Dans son discours de Blackpool, le chef du gouvernement britannique, après avoir appelé de ses vœux un renouveau du dialogue Est-Ouest, avait ajouté que de tels échanges devaient être fondés sur le fait que le mot « dialogue » ne devienne pas aussi « suspect » que celui de « détente ».

JEAN-MARIE MACABREY.

[1] M. Cecil Parkinson, ministre du commerce et de l'industrie, dut démissionner de ses fonctions gouvernementales après qu'une ancienne liaison avec sa secrétaire ait été rendue publique.

Une mise en garde du P.C. hongrois. - La visite de M<sup>me</sup> Thatcher à Budapest semble avoir suscité une certaine nervosité dans les milieux politiques hongrois ; l'organe officiel du parti communiste, *Nepszabados*, vient de publier un article dans lequel il met l'Occident en garde contre toute tentative de diviser les pays du camp socialiste en réservant un traitement de faveur dans la presse et les échanges commerciaux à certains d'entre eux, comme la Hongrie.

# AFRIQUE

Angola

## L'Afrique du Sud annonce un « désengagement » de ses troupes

Le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, mardi 31 janvier, un « désengagement » des forces sud-africaines en Angola, destiné à favoriser l'instauration d'un cessez-le-feu de part et d'autre de la frontière anglo-namibienne. M. Botha, qui s'exprimait au Cap, devant le Parlement, a précisé que cette décision prenait effet à partir du mardi 31 janvier. Cette mesure, qui constitue une mise en application unilatérale des termes d'un cessez-le-feu proposé, le 15 décembre dernier, par Pretoria, intervient trois jours après les entretiens qui se sont déroulés au Cap entre M. Botha et M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines.

M. Botha a précisé qu'il avait pris cette décision « sur la base d'assurances reçues du gouvernement américain ». Le premier ministre a toutefois explicité le terme de « désengagement », en déclarant : « Nous sommes en train de préparer des mesures en vue d'un éventuel cessez-le-feu, à condition que les autres [parties] apportent leur coopération... » Des mesures nécessaires doivent être et seront prises pour s'assurer que notre décision ne soit pas exploitée aux dépens de la sécurité des populations du Sud-Ouest africain (Namibie), a-t-il ajouté.

Alors que le gouvernement de Luanda n'avait pas encore réagi ce mercredi matin à l'initiative sud-africaine, le bureau de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) à Lusaka, a indigné mardi que les combattants de l'organisation nationaliste namibienne observent un cessez-le-feu si, de son côté, Pretoria s'engage à ouvrir des négociations sur l'indépendance de la Namibie, conformément au processus prévu par la résolution 435 des Nations unies. Cependant, selon la radio tanzanienne, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a déclaré que la lutte militaire était en cours d'intensification en Namibie, quelles que soient les initiatives diplomatiques. Selon la radio, « il a rejeté les initiatives américaines, qualifiées de machination visant à tromper le peuple de Namibie ». MM. Nujoma et Crocker se trouvent tous les deux en Tanzanie pour rencontrer le président tanzanien, M. Julius Nyerere.

L'annonce faite par M. Botha d'un désengagement des troupes sud-africaines en Angola constitue d'abord une reconnaissance implicite de la présence des forces de Pretoria en territoire angolais, alors même que les autorités sud-africaines avaient annoncé, le 15 janvier dernier, le retrait complet de leurs troupes, à l'issue d'une opération de cinq semaines contre la SWAPO. M. Botha a apparemment été sensible aux arguments de l'opposition en territoire angolais, alors même que les autorités sud-africaines avaient annoncé, le 15 janvier dernier, le retrait complet de leurs troupes, à l'issue d'une opération de cinq semaines contre la SWAPO. M. Botha a apparemment été sensible aux arguments de l'opposition en territoire angolais, alors même que les autorités sud-africaines avaient annoncé, le 15 janvier dernier, le retrait complet de leurs troupes, à l'issue d'une opération de cinq semaines contre la SWAPO.

L'Afrique du Sud a, d'autre part, entamé des négociations, depuis le 16 janvier, avec le Mozambique, afin de normaliser les relations entre les deux pays. Pretoria accuse en effet Maputo d'accueillir sur son sol les militants de l'ANC (Congrès national africain), et le Mozambique reproche à l'Afrique du Sud de soutenir la RNM (Résistance nationale du Mozambique), en lutte contre le régime du président Samora Machel. Pretoria, qui se trouve ainsi engagé sur deux fronts, souhaite réduire la part que prennent dans le budget sud-africain les dépenses militaires. Il est encore trop tôt pour savoir si l'initiative sud-africaine sera suivie d'effets, bien que la première réaction du président de la SWAPO n'incline pas à l'optimisme.

Tchad

## L'opération de récupération du Jaguar abattu a été une « véritable aventure »

selon M. Harnu

La balle est dans le camp de Paris pour le règlement du problème tchadien, s'affirmait mardi 31 janvier, à Tananarive, M. Adoum Yacoub, conseiller de M. Goukouni Oueddei. Commentant la visite qu'effectuait à partir de ce mercredi, à N'Djamena, Addis-Abeba et Tripoli, M. Claude Cheysson, le conseiller du gouvernement d'Union nationale de transition (UNT) a affirmé à l'AFP que cette visite était une « bonne chose ».

A N'Djamena, en rendant hommage mardi soir au capitaine Croci, mort dans la destruction de son avion Jaguar abattu le 25 janvier par la DCA adverse, le colonel Pierre Caisso, commandant les opérations aériennes de la force Manta au Tchad, a précisé que le capitaine Croci était intervenu « en mission de riposte » après qu'une première patrouille aérienne de reconnaissance ait été prise à partie alors qu'elle surveillait le déplacement de la colonne du GUNT (les partisans de M. Goukouni Oueddei) qui avait attaqué, la veille, la base des FANT (les fidèles de M. Hissène Habré) à Ziguéy. La colonne adverse tentait de rallier sa base de repli de Torodoum, à 200 kilomètres plus au nord de Ziguéy.

Deux patrouilles aériennes avaient déjà eu lieu le matin de mercredi 25 janvier, malgré une violente tempête de sable qui s'était levée dans la région, mais elles n'avaient pas reçu l'ordre d'attaquer. Le convoi, au sol, n'a pas tiré contre les avions français, dont la mission essentielle était de repérer où pouvaient avoir été dissimulés les prisonniers, dont deux ressortissants belges travaillant pour Médécine sans frontières. La colonne était demeurée groupée, en approche de sa base de recueil de Torodoum, et elle se terminait par une ambulance avec, peut-être, les otages.

Une troisième patrouille, dite de reconnaissance et de dissuasion puisqu'elle était autorisée à répliquer - après une confirmation à demander à Paris - en cas de légitime défense, a été organisée dans l'après-midi. C'est à cette patrouille qu'appartenait le capitaine Croci. Depuis son déplacement de la nuit et de la matinée dans le désert, le convoi adverse était, à ce moment-là, non loin de l'oasis de Torodoum. A proximité du puits avait été installé un dispositif de missiles SAM-7 et de DCA.

C'est après une dernière passe en piqué, l'objectif étant, selon le colonel Caisso, de tenter d'empêcher la jonction entre la colonne et sa base de repli, que le Jaguar du capitaine Croci a été touché par des tirs de mitrailleuses de 23 mm arborées derrière le masque des arborescences de l'oasis de Torodoum. L'avion s'est abattu en piqué au sol, l'éjection du pilote ayant échoué pour des raisons qui sont sans doute liées à la basse altitude de la passe (environ moins d'une centaine de mètres, dit-on).

La tempête de sable ayant continué à souffler durant plusieurs jours encore, l'opération de récupération du Jaguar abattu et du corps de son pilote a été « une véritable aventure », selon les termes propres du ministre de la défense, M. Charles Herrin. Depuis le poste tchadien de Ziguéy, abandonné par les FANT, il a fallu que le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), organisé avec des hélicoptères Puma, des stations-relais en plein désert, sur deux cents kilomètres pour le ravitailler en carburant et en vivres de la colonne de secours. A Torodoum même, de nombreux matériels ont été récupérés.

Une déclaration de M. Claude Labbé. - M. Claude Labbé, président du groupe RPR, a déclaré, mardi 31 janvier, après la réunion de celui-ci à l'Assemblée nationale, qu'au Tchad la France avait une politique « incohérente et irresponsable, et qu'elle avait engagé ses forces militaires à la légère ». Il a ajouté : « On répète trop dans les milieux gouvernementaux que nous n'avons pas d'ennemis, moyennant quoi nous n'avons sans doute pas non plus d'amis au Tchad comme au Liban ». M. Labbé a poursuivi : « Nous prenons des contacts officiels avec Kadhafi, qui a fait abattre ou abattu de nos avions, créant ainsi une situation qui pourrait être une situation de guerre ouverte pour la France ».

# AMÉRIQUES

Etats-Unis

## Le projet de budget pour 1985 prévoit un déficit de 180 milliards de dollars

Washington. - Les Etats-Unis devraient enregistrer à nouveau en 1985 un lourd déficit budgétaire, inférieur de 4 milliards de dollars seulement à celui de l'année en cours. D'un montant d'environ 925 milliards, les dépenses budgétaires pour l'année fiscale 1985 (1), que M. Reagan devrait présenter au Congrès ce mercredi 1<sup>er</sup> février, dépasseraient de fait les recettes de quelque 180 milliards de dollars.

Ce déficit serait donc de 10 milliards plus élevé que ce qu'avait initialement prévu l'administration. Cette tendance pourrait se maintenir jusqu'à la fin du prochain mandat présidentiel puisque l'écart entre dépenses et recettes devrait être, estime-t-on aujourd'hui, de 177 milliards pour 1986, 180 pour 1987 et 151 pour 1988, contre respectivement 129 milliards, 118 et 82 dans les projections de l'année passée. La baisse n'est néanmoins pas négligeable.

Equateur

## LE CANDIDAT SOCIAL-DÉMOCRATE ARRIVE EN TÊTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Quito (AFP, Reuters). - Le candidat social-démocrate à l'élection présidentielle, M. Rodrigo Borja, est arrivé en tête au premier tour, le 29 janvier, avec 28,4 % des suffrages exprimés, contre 27,48 % à son adversaire conservateur, M. Leon Febres Cordero (1), candidat social-chrétien du Front de reconstruction national. M. Angel Duarte (centriste, du mouvement concentration des forces populaires) obtient 13,72 % des voix, chacun des six autres candidats se situant au-dessous de 7,5 %.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour aura lieu en mai. M. Borja, un avocat de quarante-sept ans, a déjà bénéficié du désistement de deux des « petits » candidats, MM. Aspizu, du Front alfariste, et Huerta, du Parti démocrate. Il part, ainsi, légèrement favori face à M. Febres, un industriel de cinquante-trois ans, défenseur du libéralisme économique.

(1) *Le Monde* du 28 janvier.

De notre correspondant

ble par rapport à 1983 où le déficit s'était monté à 195 milliards, et il devrait, espère-t-on maintenant, tomber à 122 milliards en 1989.

Cette persistance des « trous » budgétaires, qui est aussi vivement critiquée par M. Reagan que par les parlementaires, a pour origine une opposition politique totale entre la Maison Blanche et le Congrès. D'un côté, le président, largement approuvé par l'opinion, se refuse à augmenter les impôts qu'il a réduits depuis son arrivée au pouvoir et dont la hausse ne serait que de 18 milliards, principalement fournis par la suppression des possibilités de fraude légale. De l'autre, sénateurs et représentants, y compris républicains, ne veulent pas entendre parler des nouvelles coupes dans les dépenses que M. Reagan prétend demander, une situation dont, en fait, il n'est

Les clochards selon M. Reagan

Dans une interview à un programme national de télévision, M. Reagan s'est efforcé, mardi 31 janvier, de modifier l'image de « président des riches » que lui ont accolés les démocrates. Évoquant le sort des milliers de clochards qui peuplent les rues des villes américaines, le président a déclaré que nombre d'entre eux avaient librement choisi ce mode d'existence. Il a admis toutefois que la situation s'était aggravée à la suite de la « déinstitutionnalisation » de nombreux handicapés mentaux et « libérés » des hôpitaux psychiatriques et sur leur demande, mais dépourvus de logement à leur sortie. Il y a, dans la seule ville de New-York, quelque 35 000 sans-logis, et à peine 5 000 lits disponibles dans les rares centres d'accueil.

Tout en reconnaissant qu'un effort financier doit être fait pour venir en aide aux plus démunis, le président a répété que le rapport qu'il a fait préparer sur la maintenance des Etats-Unis ne révélait pas que la fait soit un problème très répandu dans le pays.

peut-être pas mécontent en cette année électorale.

Troisième raison du déséquilibre : les dépenses militaires en croissance continue et qui entretiennent, avec une enveloppe totale supérieure à 310 milliards, une hausse de quelque 13 %, profitant surtout à la marine et à l'armée de l'air.

Israël et l'Egypte

Plusieurs budgets sociaux devraient être à nouveau réduits, notamment ceux de l'aide alimentaire et de l'assistance médicale. Des augmentations sont en revanche prévues pour la recherche (quelque 8 milliards pour la station spatiale habitée) ; le lutte contre la criminalité ; l'agriculture et la charge de la dette publique.

Le montant de l'aide internationale (civile et militaire) devrait également progresser, à destination en particulier de l'Amérique centrale, du Maroc et de plusieurs pays africains considérés comme menacés par la Libye. Israël et l'Egypte seront les principaux bénéficiaires de cette aide, et l'assistance militaire qui leur sera accordée se fera, de surcroît, sous forme de dons. C'est le résultat de l'engagement que M. Reagan avait pris fin novembre vis-à-vis de M. Shamir afin de renouer l'alliance américano-israélienne contre la Syrie. Les Etats-Unis avaient ensuite dû faire la même promesse à l'Egypte pour ne pas paraître favoriser Israël aux dépens des pays arabes et pour maintenir la balance égale entre les deux Etats signataires des accords de Camp David.

L'ensemble de ces prévisions budgétaires se fonde sur l'espoir du maintien d'une forte reprise économique marquée par une diminution supplémentaire du taux de chômage (à 7,5 % fin 1985), une croissance économique de 4 à 4,5 % durant l'année prochaine, une inflation d'un peu plus de 4 % à la fin de 1984 et une légère baisse des taux d'intérêt.

BERNARD GUETTA.

(1) L'année fiscale s'ouvre au début du trimestre précédent l'ouverture de l'année civile. Le budget 1985 porte donc sur la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1984 au 30 septembre 1985.

## LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN ENTREPREND UNE TOURNÉE EN AMÉRIQUE LATINE

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a commencé, le mardi 31 janvier, une tournée de huit jours en Amérique latine, dont le premier arrêt sera à San Salvador. Il visitera ensuite le Venezuela, le Brésil, puis les Caraïbes de la Grenade et de la Barbade.

A Caracas, M. Shultz représentera le président Reagan à la cérémonie d'investiture du président social démocrate M. Luisinchi. Le Venezuela est l'un des quatre pays membres du groupe de Contadora, qui s'efforce de trouver des solutions négociées aux crises d'Amérique centrale.

Au Salvador, M. Shultz a promis au président M. Alvaro Magana (conservateur) le soutien total des Etats-Unis « pour vaincre la guérilla ». On sait que l'administration Reagan s'apprête à demander au Congrès 300 millions de dollars d'aide supplémentaire pour le Salvador. M. Shultz a également renouvelé la condamnation par les Etats-Unis des escadrons de la mort d'extrême droite.

M. Shultz a, par ailleurs, rencontré les six candidats à l'élection présidentielle du 25 mars prochain. Parmi eux figure le président de l'Assemblée nationale, le major d'Admiral, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à San Salvador, M. White, avait accusé d'être le chef des escadrons de la mort. En novembre dernier, Washington avait refusé un visa d'entrée aux Etats-Unis à M. d'Aubuisson. - (AFP, Reuters.)

Chili

## Mme BEATE KLARSFELD A ÉTÉ INTERPELLÉE

Santiago (Reuters). - La police chilienne a interpellé, le mardi 31 janvier, Mme Beate Klarsfeld et six autres personnes qui manifestaient en face du palais présidentiel de la Moneda, à Santiago, pour demander l'expulsion de l'ancien colonel SS Walter Rauff, réfugié au Chili. L'épouse allemande du « chasseur de nazis » français, l'avocat Serge Klarsfeld, a été libérée au bout d'une heure, après l'intervention de personnalités religieuses et des autorités consulaires de RFA à Santiago.

Walter Rauff, accusé d'être le responsable du programme des « camions à gaz », qui a provoqué la mort de deux cent mille personnes, dont quatre-vingt-dix-sept mille juifs durant la deuxième guerre mondiale, est arrivé au Chili en 1958. Il est âgé de soixante-dix-neuf ans. En 1963, la justice chilienne avait rejeté une demande d'extradition présentée par le gouvernement de Bonn.

مركزنا للأصل







# EUROPE

## U.R.S.S.

### Amnesty International publie le témoignage d'un détenu dans un camp « à régime spécial » Vivre à VS 389-36/1

Le monde carcéral soviétique est soigneusement organisé suivant le degré de sévérité des conditions de détention, et le régime de détention est spécifié lors de la condamnation : au sommet de cette hiérarchie (si on laisse à part les cellules d'isolement des prisons où sont « punies » les détenus récalcitrants) se trouvent les camps dits « à régime spécial », suivis par les camps « à régime strict ».

Les camps « à régime spécial » sont en principe réservés aux personnes coupables de « crimes démocratiques graves » ou de crimes avec violence ; mais on y trouve aussi des détenus convaincus de « crimes particulièrement dangereux pour l'Etat » ; en clair, des prisonniers politiques.

La section française d'Amnesty International cite ainsi quinze prisonniers d'opinion qui purgent des peines de dix ans de détention suivies de cinq ans de rélegation ; par exemple, Oleksa Tikhy, membre du groupe ukrainien pour l'application des accords d'Helsinki, ou Boris Gavayouskas, membre d'un groupe socialiste convaincu en Lituanie, condamné à dix ans de camp en 1978, après avoir déjà subi vingt-cinq ans de détention de 1949 à 1974.

Selon les « principes de la législation soviétique sur le travail correctif », adoptés en 1969, les détenus soumis au « régime spécial » doivent porter « des habits de type spécial » et « loger dans des locaux de type cellulaire » ; ils disposent d'une surface « non inférieure à deux mètres carrés ». Tenus « en isolement strict », ils sont « en règle générale employés à des travaux ardues » et reçoivent des rations alimentaires « qui assurent un fonctionnement normal de l'organisme humain ». Il n'y a pas de femmes dans ce type de camp, mais on peut y détener des infirmes.

Les prisonniers ont droit à deux visites par an et peuvent recevoir deux paquets par an (un comprenant ni chocolat, ni café, thé ou

viande non mélangée). Leur correspondance peut leur être confiée, notamment en cas de « déclarations calomnieuses sur l'administration ou les conditions dans le camp (...) soupçon d'utilisation d'un code (ou) divulgation d'informations qui ne doivent pas être rendues publiques ». Depuis 1978, l'instruction n° 37 du ministère de l'intérieur autorise l'administration du camp à détruire les lettres confiées.

### La nourriture est souvent avariée

Quelles sont, dans la réalité, les conditions de vie dans les camps « à régime spécial » ainsi définis par la loi ? Amnesty International a reçu, par des voies détournées, le témoignage d'un prisonnier d'opinion détenu dans le camp « VS 389-36/1 », situé dans la région de Perm, et où ont été transférés les prisonniers politiques venus de plusieurs camps de Mordovie. En des termes très sobres, le prisonnier décrit les trois types de cellules : cellule d'habitation, où le prisonnier dispose en effet de 2 mètres carrés, rencontrés de deux lits-cages et d'une table, et où la lumière reste allumée nuit et jour ; cellule de travail, juste en face, ouverte et mal éclairée, où le prisonnier est censé assembler sept cents composants électriques par jour (le peu nombreux sont ceux qui accomplissent les normes) ; et enfin cellule dite « d'exercice » ; certaines font 2 mètres de long sur 2 mètres de large et 2 mètres et demi de haut, et le soleil n'y pénètre jamais. C'est là que les prisonniers en détention solitaire peuvent prendre leur exercice, une demi-heure par jour. Les autres cellules font 3 mètres sur 5, quelques rayons de soleil y pénètrent parfois, mais les détenus doivent y garder « leur veste boutonnée » et « certains gardiens interdisent même d'ôter la casquette ». « Quand vous demandez pourquoi les cellules d'exercice

sont si exigües, écrit le prisonnier, ils répondent que les dimensions ne sont pas spécifiées par la loi et qu'ils peuvent par conséquent les construire comme ils l'entendent ».

La nourriture est mauvaise, la viande (souvent de cerbats), est souvent avariée, « nous n'avons presque jamais de légumes frais ». Les détenus ont le droit de dépenser 4 roubles par mois pour acheter quelques provisions. Les lettres sont très souvent confiées — en particulier toutes les cartes postales ou tous les correspondances venues de l'étranger. Les prisonniers sont privés de tout document juridique concernant leur propre cas (ce qui est contraire à la loi), et est-ce-dit qu'il leur est possible « de lutter pour leurs droits ».

« Les prisonniers condamnés pour propagande et agitation ant-soviétique sont souvent privés de visite ». Dans ce camp réservé semble-t-il aux politiques, « les conditions de vie sont beaucoup plus dures que dans les camps à régime spécial pour condamnés de droit commun. Les règles spécifiées par le code de détention des prisonniers ne s'appliquent pas à nous. Très souvent, nous sommes à la merci de l'administration locale. Les grèves de la faim sont considérées comme une infraction au régime du camp et punies ».

La section française d'Amnesty International publie en même temps que ce témoignage le texte du nouvel article du code pénal, promulgué le 13 septembre dernier, (le Monde du 30 novembre), il permet de condamner à une peine supplémentaire de trois à cinq ans de prison les détenus qui « désobéissent délibérément aux exigences légitimes de l'administration d'un établissement de travail correctif ». Avant même la promulgation de ce décret, Amnesty déclare avoir eu connaissance, en dix mois, de douze condamnations supplémentaires à l'issue d'une première peine.

## RFA

### Le chancelier Kohl pourrait maintenir à son poste le ministre de la défense

Bonn. — Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 1<sup>er</sup> février à la Hardthöhe, siège du ministère de la défense, pour débattre du rapport annuel sur les orientations militaires de la RFA, préparé par le ministre, M. Manfred Wörner. Malgré le scandale provoqué par son comportement dans l'affaire Kissling, le ministre semblait finalement assuré mercredi matin de conserver son portefeuille. Le chancelier Kohl se serait, en effet, résolu à cette décision, malgré les risques personnels qu'elle comporte pour lui, afin d'éviter un remaniement ministériel plus

important, remettant en cause l'équilibre au sein de la coalition gouvernementale.

Le maintien de M. Wörner serait assorti de la réhabilitation et de la réintégration dans l'armée du général Kissling, lynché parce qu'il était censé représenter un « risque pour la sécurité » de la RFA, en raison de l'homosexualité dont il avait été accusé. Le général ne retrouverait toutefois pas son poste d'adjoint au commandement en chef de l'OTAN, le général Rogner. En revanche, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Joachim Fiala, ainsi que les principaux responsables du MAD, le service de renseignements de l'armée, devraient payer les pots cassés.

Le chancelier, qui, pour la troisième journée consécutive, poursuivait mardi ses consultations sur l'affaire Wörner-Kissling, a notamment reçu le chef de la CSU bavaroise, M. Franz-Josef Strauss, et le président du parti libéral, M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères et vice-chancelier.

Le jeu de M. Strauss  
M. Strauss s'était ouvertement prononcé dimanche pour un important remaniement ministériel qui n'affecterait pas seulement le ministère de la défense, mais également celui de l'économie, tenu par M. Otto Lambsdorff, homme-clé du Parti libéral, actuellement sous le coup d'une enquête judiciaire dans l'affaire Flick. On prêtait ces derniers jours au leader bavarois le souhait de rentrer au gouvernement à la place de l'un ou l'autre des deux ministres déçus, prétention inacceptable pour les libéraux et une partie de la CDU.

Le maintien de M. Wörner à la défense, qui devait, pensait-on, être annoncé après le conseil des ministres de ce mercredi, évincerait ainsi l'immédiat à M. Kohl de modifier l'équilibre délicat de son gouvernement. Mais l'affaire Wörner-Kissling a pris ces dernières semaines de telles proportions qu'on peut difficilement évaluer un trait. Le chancelier ignore pas que sa réputation d'homme d'Etat est en jeu.

Dès que les premières indications provenant de la chancellerie eurent

commencé à filtrer mardi, les commentateurs se sont déchainés. Maintenant en poste le ministre « comme s'il ne s'était rien passé... mettrait en doute la capacité du ministre et du gouvernement à diriger le pays », disait un commentateur de la télévision. « La solution envisagée peut suffire à Kissling, ajoutait-il, pas à la République ». Si l'on garde Wörner, entendait-on à la radio, « il faudra donner des explications, ou alors l'affaire Wörner s'en ira par devant la Cour ».

On peut s'attendre à voir le chancelier, fidèle à sa tactique habituelle, faire le tour rond dans les prochains semaines en attendant que la tempête se calme. Reçu mardi soir par la presse étrangère dans un grand hôtel de Bonn, il s'est efforcé de présenter sa traditionnelle sérénité face aux inévitables questions. C'est pourtant un homme seul qui devra affronter l'orage, tandis que la CSU et les libéraux se querellent dans son dos.

HENRI DE BRESSON.

### Au cours d'un tête-à-tête informel

### M. MITTERRAND RENCONTRE LE CHANCELIER KOHL JEUDI EN RFA

M. François Mitterrand se rendra jeudi 2 février à Edenkoben, dans les environs de Ludwigshafen, pour y rencontrer de façon informelle le chancelier Kohl. Il regagnera Paris le soir-même.

Cette visite fait suite à celle que le chef du gouvernement ouest-allemand lui avait rendue dans les Vosges, en juillet dernier. Conformément à la tradition de ces tête-à-tête sans protocole, aucune délégation officielle n'est prévue, et l'ordre du jour de l'entretien n'a pas été déterminé à l'avance.

Les projets de la présidence française pour sortir de l'impasse créée par l'échec du Conseil européen d'Athènes seront certainement l'objet principal de la conversation entre MM. Kohl et Mitterrand, en particulier la question des montants compensatoires monétaires (MCM), sur laquelle Paris et Bonn ont des points de vue sensiblement divergents.

# PROCHE-ORIENT

## Le sud du Liban en garde à vue

(Suite de la première page.)

Si les premières attaques contre les soldats remontent à l'été dernier, le véritable « dérapage » date de quelques mois. La peur qui a grandi après l'attentat de Tyr est mauvaise conseillère.

Grand bourgeois aux allures patriennes, M. Haïm Fayyad nourrit une solide rancune envers Israël. Musulman sunnite, comme le majorité des habitants de Saïda, il est l'un des six « mohafza » (gouverneur) du Liban. En entrant dans la ville en juin 1982, l'armée l'a chassé du « sérail », siège traditionnel de l'administration libanaise. Depuis, il loue un bureau sans archives ni dossiers dans un immeuble proche. Pendant un an et demi, le gouvernement militaire, hérité d'Unité pour le Liban, a cohabité avec une partie des services publics : éducation, impôts, cadastre, enregistrement.

Début janvier, les Israéliens ont élu domicile à Marfouk, dans une ancienne caserne phalangiste, à une douzaine de kilomètres de là. Ils n'ont laissé au sérail que leurs services de renseignements et le QG des gardes-frontières. De nombreux bureaux sont maintenant inoccupés, mais le gouverneur n'est pas autorisé à réintégrer les lieux. Surtout, l'administration régionale est paralysée. « Si on perd sa carte d'identité, observe M. Fayyad, on ne peut plus obtenir un duplicata. Sans papiers, avec tous ces bagages, il n'est pas question de voyager. Toute transaction immobilière est devenue impossible. La population ressent tout cela comme un châtiment collectif ».

Une autre mesure a mis en colère les Libanais du Sud : la fermeture des ponts sur la rivière Awali. Interrompu pendant cinq jours début novembre, le trafic nord-sud reprit à un rythme fort ralenti (quelques centaines de véhicules quotidiens au lieu de six mille).

« Saïda, note M. Fayyad, c'est un peu la grande banlieue de Beyrouth. Dès qu'il y a des gens du Sud qui se déplacent vers la capitale, le trafic est interrompu. L'isolement dont ils souffrent depuis toujours et entretient leur haine d'être un jour coupés du reste du pays. A quel l'armée israélienne répond qu'elle n'avait pas d'autre choix pour assurer sa sécurité ».

Pourtant, l'efficacité des contrôles sur l'Awali est douteuse, puisqu'ils n'ont pas empêché un regain d'attentats au Sud. Depuis quelques jours, un service d'autobus reliant la capitale à la ville est à la disposition des pèlerins. La situation devrait s'améliorer dans les prochaines semaines avec l'entrée en service d'un terminal qui permettra l'inspection rapide et simultanée de huit véhicules. Mais l'humiliation infligée aux Libanais ne disparaîtra pas pour autant.

Les contrôles sur l'Awali perturbent gravement l'économie du Sud déjà détrempée par la guerre. Entre Tyr et Saïda, les oranges pourrissent par millions. A quel bon vouloir quand les tentatives au pont triplent les coûts de transport ? Idem pour le tabac : « Mon chiffre d'affaires a chuté de moitié », affirme M. Ibrahim Makkar, producteur d'orange à Saïda, et je suis obligé d'évacuer ma récolte par la Syrie ».

Autre problème : les ouvriers agricoles refusent les heures supplémentaires par crainte des poursuites judiciaires. Nombre de plantations se retrouvent à l'abandon. Les pêcheurs, eux, se plaignent des restrictions imposées par l'armée à leur activité. Nageur, un habitant de Saïda sur deux travaille à Beyrouth. Beaucoup sont donc devenus chômeurs. L'économie du Sud tient grâce à la contrebande et à l'argent de la diaspora libanaise immigrée en Afrique de l'Ouest.

« Les Israéliens, constate Mgr Haddad, sont peut-être de bons guerriers, mais ils ont avec les gens des relations médiocres. Le Liban est un monde complexe dont le subtil équilibre souffre à l'occupant ».

### Le quadrillage policier

Israël est présent au Sud depuis 1978, mais le Liban des chrétiens n'est pas celui du commandant Haddad. Quant aux vergers de Saïda, ils sont plus dangereux que les collines de Judée. La complicité avec la Cisjordanie revient souvent à l'esprit. Elle est évidente, sauf peut-être dans un domaine, celui du quadrillage policier. Au Liban du Sud comme à l'ouest du Jourdain, les hommes du Shimbeth (les services de sécurité) ont mis en place un réseau d'informateurs qu'on tient d'autant plus sûrement qu'ils sont souvent des Palestiniens et rapatriés ou des chômeurs dans le besoin. Les agents israéliens attachent à leur profit — vieille recette — les petites rivalités ancestrales entre villages ou familles.

Que vaut cette collaboration forcée ? Difficile à dire. Deux choses sont sûres en tout cas. D'une part, le célèbre camp d'Anser près de Nabatyeh arbitrairement parmi les quatre mille

détenu libérés en novembre bon nombre d'innocents (il accueille à nouveau quelque cent cinquante prisonniers). D'autre part, le commandement chite, largement majoritaire au sud de l'Awali — sept habitants sur dix, — a, jusqu'à preuve du contraire, plutôt bien résisté aux tentatives de pénétration israélienne.

A Tyr, un portrait orne les murs de la ville, celui de l'imam Moussa Sadr, guide spirituel des chites libanais, mystérieusement disparu en 1978 lors d'un voyage en Libye. Les chites de toutes opinions se réclament de l'imam qui fonda au début des années 70 le mouvement Amal. « Nous opposons à Israël une résistance passive à la Ghéidi », explique M. Khéid Hamdam, l'un des responsables d'Amal à Tyr. Nous organisons des manifestations contre l'occupant, des grèves, des sit in dans les mosquées. Nous demandons à la population d'éviter tout contact avec les Israéliens. Mais nous ne menons aucune action militaire et nous ne sommes pas des terroristes ».

Numéro un d'Amal à Tyr, M. Daoud Daoud Intermonop, pour nous recevoir, une réunion qu'il tient avec quelques mollats de la région à propos d'un sérieux incident survenu l'avant-veille à Helloussiye, une localité proche. Ce jour-là, l'armée israélienne, à la recherche de suspects, s'est heurtée à l'hostilité des villageois. Après avoir découvert des armes et des munitions, elle a arrêté une dizaine de personnes, dont le cheikh du village, et détruit sa maison au bulldozer.

Qui attaque les soldats israéliens ? Les Palestiniens d'Amal, prudents et légalistes, affirment ne rien savoir de ces actions personnelles qu'ils se gardent de désapprouver. Que pensent-ils des « illuminés d'Amal islamique » qui prônent la « guerre sainte » contre Israël ? « Nous n'avons aucun contact avec eux. Nous ne suivons pas la même ligne ».

Israël a commis l'erreur stratégique de sous-estimer l'influence des dignitaires religieux chites et inspirés de près ou de loin de l'exemple iranien. Mollats et chics ont su combiner le vice politique et canailler à leur profit la colère populaire et devenir les véritables animateurs de la résistance. Les plus virulents dans la région de Nabatyeh appellent à combattre l'« ennemi sioniste ». Ils revendiquent ouvertement des dérapages, dans des communiqués publiés par la presse de Beyrouth, les attentats contre Tsehal. Ceux-ci semblent relever à la fois d'initiatives individuelles et d'une volonté collective. Les anciens prisonniers d'Anser, trop souvent, ne peuvent agir directement. Mais ils parviennent, dit-on à Tyr, à transmettre à d'autres leurs connaissances techniques ». Les dirigeants d'AMAL, dont l'audience fut toujours réduite dans les villages, tentent de suivre le mouvement et durcissent leur discours.

Face à cette radicalisation du Sud, les tentes armées d'Israël font piètre figure. M. Chawki Abdallah, commandant de son état, dirige à Tyr, le « branche politique » pompeusement

baptisée Assemblée unie du Sud d'une milice pro-israélienne aux modestes effectifs — « une centaine d'hommes — et au nom trompeur : les Partisans de l'armée libanaise bien sûr ».

M. Abdallah, qui ne nous attendait pas, rassemble à la hâte sur son bureau les attributs de son autorité : un téléphone, quelques notes de travail, et du papier à en-tête. « Je travaille avec les commandos israéliens, dit-il, pour résoudre les problèmes quotidiens des gens. Je fais office de juge, j'interviens pour qu'on libère les innocents. Il n'y a plus de penderie, mais je suis libanaise avant tout. Pourquoi ne serions-nous pas en bons termes avec Israël alors que les habitants de Saïda ont de la Bekaa, sont obligés, eux, de s'entendre avec la Syrie ? »

### Pour 300 dollars par mois

Ces miliciens chites, dont certains ont un passé judiciaire, ne représentant qu'eux-mêmes, et passent aux yeux du plus grand nombre pour de simples collaborateurs. Israël leur a fourni des armes, des uniformes et des camions. Pour 300 dollars par mois, ils reçoivent un vague entraînement militaire et tiennent quelques barreaux routiers. Mais leur autorité est nulle. A Jouayr, par exemple, ils ne circulent que sous escorte israélienne.

Israël a voulu reproduire en milieu chite l'expérience réussie chez les chrétiens de Marjayoun avec l'Armée du Liban libre. Mais aucun de leurs nouveaux alliés n'a le prestige de l'ancien commandant Haddad. L'un d'entre eux a choisi, cependant, de donner sa démission fin novembre. Trois autres au moins ont été assassinés depuis.

Cette politique est désastreuse, soupire l'éditeur de Tyr, mais les Israéliens assistent de créer des groupes à leur dévotion, plus ils renforceront le courant intégriste. Chites, sunnites, chrétiens, tous s'efforcent d'attendre qu'une chose, l'arrivée dans le Sud de l'armée libanaise. « On accueillera les soldats avec des fleurs », prédit M. Hamdam, même à l'ère des maronites. Et chacun de rappeler que le Sud n'a jamais connu de conflits religieux majeurs.

Jamal, notre chauffeur de taxi, habitait à Tyr, près du port. L'image du Christ auréolé décoré un des murs humides de son salon. Jamais ce portrait musulman sunnite, « Vous connaissez, raconte-t-il, quand ma famille a été arrêtée dans cette maison elle n'a pas osé l'arrêter car le quartier est chrétien depuis très longtemps ». Sur le mur d'en face, est accrochée la photo d'un jeune homme. Chaque soir, son père le contemple longuement avant d'aller dormir. Il s'appelle Ahmed Alawi, avait vingt-cinq ans et se trouvait parmi les trente détenus libanais et palestiniens tués lors de l'attentat contre le gouvernement de Tyr. Arrêté comme suspect, il aurait dû être libéré deux jours plus tard.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

### M. Joumbatt affirme qu'une « escalade militaire » est en préparation contre les forces de l'opposition

Tandis que les efforts diplomatiques ont vu de parvenir à un accord entre les factions rivales et de mettre fin aux affrontements semblent marquer le pas, M. Walid Joumbatt, chef de l'opposition libanaise, a accusé mardi soir 31 janvier le gouvernement du président Amine Gemayel de préparer une « offensive de grande envergure contre les forces d'opposition ».

Parlant à la presse à Damas, M. Joumbatt a affirmé qu'une « escalade militaire » était en préparation contre les milices chites dans les faubourgs sud de Beyrouth et contre les positions druzes dans les montagnes du Chouf. « Gemayel, son armée et ses milices, a-t-il ajouté, ont mis au point un plan visant à prendre d'assaut les montagnes et les faubourgs ».

Interrogé sur les propos du chef druze, un porte-parole de l'armée libanaise à Beyrouth a reconnu que des concentrations de troupes avaient effectivement lieu dans le Chouf et les faubourgs sud, mais, a-t-il dit, « il ne s'agit tout au plus que d'une relève des forces ».

L'agence Reuters cite cependant une « source gouvernementale libanaise » qui affirme que « l'armée envisageait de mener une nouvelle opération destinée à occuper un corridor reliant les bastions chites du

sud de la capitale aux positions druzes du montogone ». La grande question reste pour les Libanais libanais de savoir si les Américains sont prêts à appuyer cette action, en utilisant par exemple leurs canons de marine, ajoute-t-on de même source.

Selon le quotidien de gauche Al Safir, M. Chafik El Wazzan, premier ministre libanais, serait opposé à l'éventualité d'une action militaire qui « ne servirait l'intérêt de personne ». Mais M. Pierre Gemayel, le chef des Phalanges, estime que « le gouvernement a le devoir de recourir à la force quand toutes les autres possibilités ont échoué ».

En outre, à Washington, le président Gemayel a affirmé dans une interview publiée mercredi dans le Washington Post que le Congrès américain ne devrait pas rechercher le départ des « marines » américains de Beyrouth, car un tel retrait plongerait le Liban dans le « chaos », compromettant les intérêts occidentaux au Proche-Orient. Et, selon le président libanais, si les « marines » quittent le Liban, il sera actuellement. « Amine Gemayel ne serait pas remplacé par un nouveau président, mais par un conseil révolutionnaire sous contrôle soviétique, ou par le chaos ». — (Reuters)

**Le Monde**  
RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
**UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE**  
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger  
Exemplaire spécimen sur demande

سكواتن الأصل



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le PR : il est urgent d'attendre

A l'UDF, les principaux responsables politiques, parisiens, en majorité des listes de l'opposition aux élections européennes, se sont réunis hier, dimanche, à Paris, au siège de la présidence de la République...

semaine dans le sud-ouest de la France. M. Léotard, qui a pu « tester » l'opinion, devait, mercredi matin 1<sup>er</sup> février et jeudi matin 2 février, réunir le comité exécutif puis le bureau politique du PR pour arrêter l'attitude de son parti avant la réunion du conseil national de l'UDF, jeudi après-midi.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui se trouve plus ou moins en compétition avec M. Léotard, a affirmé pour sa part, mardi, au cours de son point de presse hebdomadaire à l'Assemblée nationale, qu'« il n'y aura pas de liste Léotard parce que ce n'est pas possible »...

M. Chevènement : le cavalier, c'est Chirac

M. Jean-Pierre Chevènement a publié, mardi 31 janvier, au micro de France-Inter, des élections européennes et de la candidature de M<sup>me</sup> Veil à la tête d'une liste de l'opposition. Le chef de file du CERES a déclaré : « Philippe Desambert a dit qu'elle donnait aux Français surtout le confort de contempler un certain vide qui les rassure. Je pense en effet que Simone Veil est à bien des égards une sorte d'image pieuse qui contente les Français de n'être que ce qu'ils sont... »

M. Marchais conduira la liste du PCF

Le bureau politique du Parti communiste a publié, mardi 31 janvier, un communiqué annonçant que le comité central se réunira le 16 février, « pour établir la liste des candidats à l'élection européenne, qui sera soumise à la discussion de tout le parti, avant d'être ratifiée par une session du conseil national du parti ».

l'essor de l'emploi et de la formation. L'efficacité économique avec le progrès social, c'est possible si les moyens financiers existants sont mis en œuvre, en même temps que se développe une puissante intervention unitaire des travailleurs dans les choix à opérer pour aller de l'avant.

M. FISZBIN MÈNERA LA CAMPAGNE DES « COMMUNISTES DÉMOCRATES ET UNITAIRES »

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a annoncé, mardi 31 janvier, qu'il conduira la liste des « communistes démocrates et unitaires » présentée par Rencontres communistes aux élections européennes de juin prochain.

Le communiqué publié par Rencontres communistes ajoute que « la mobilisation de la totalité des forces de gauche, en offrant la possibilité, aux électeurs qui le souhaitent, de voter pour une authentique démarche communiste, de classe, nationale et européenne ».

POUR SORTIR DE L'IMBROGLIO MUNICIPAL

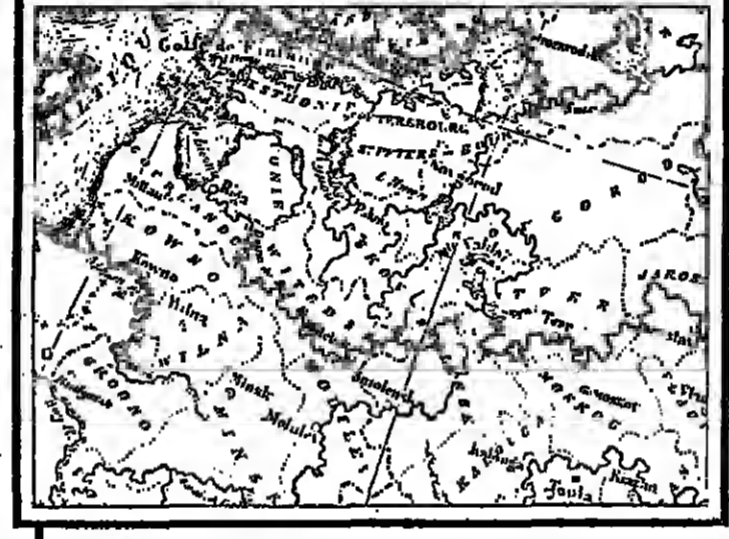
L'opposition et les socialistes réclament de nouvelles élections à Lamoignon-Brevannes

Le conseil des ministres du mercredi 1<sup>er</sup> février devait mettre fin à l'imbroglio juridique et politique de Lamoignon-Brevannes en prononçant la dissolution de son conseil municipal. Cette commune du Val-de-Marne a, en effet, pour le moment, à sa tête deux maires, M. Gérard Bessière (RPR) et M. Guy Berjal (PC), chacun des deux démant à l'autre toute légitimité.

SELON UN HISTORIEN BELGE

Le général Weygand était le fils d'un négociant marseillais

Bruxelles. — Une longue étude, publiée dans la Libre Belgique, tend à établir que le « mystère » de la naissance du général Weygand serait enfin élucidé. L'ancien chef d'état-major de Foch de 1914 à 1923, généralissime en 1940, mort en 1965 à quatre-vingt-dix-huit ans et dont les origines étaient mystérieuses, aurait été l'enfant d'un négociant marseillais, David de Léon Cohen, et de Thérèse Denimal, fille d'un jardinier belge.



D'Austerlitz à la Berezina, l'épopée napoléonienne vue du côté russe par un génie de la littérature. Ce grand roman, qu'on a pu comparer à l'Illiade, est plus qu'un roman. Fourmillant d'anecdotes colorées et de détails pittoresques, il nous livre l'âme d'un peuple au cours de la plus grande épreuve de son histoire.

Le décor de la reliure poussé sur or véritable au dos et frappe à froid sur les plats contribue aussi à créer ce climat particulier dont les exilés russes gardèrent longtemps le nostalgie. Les fers à dorer ont été gravés à la main par l'artiste Maurice Charrier.



Un monument de la littérature universelle: GUERRE ET PAIX

par LÉON TOLSTOÏ dans la traduction de la Princesse Paskiévitch.

Première version française autorisée par Tolstoï lui-même.

Précieuses illustrations croquées sur place par des dessinateurs russes.

Des livres pour toujours. Les livres de Jean de Bonnot sont conçus pour durer. C'est un des rares éditeurs, sinon le seul, à utiliser encore le cuir et l'or véritable pour toutes ses reliures dont le décor original est créé dans ses ateliers.

Garantie à vie. Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année, car l'or véritable et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi j'em engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'imprime quel moment.

Richement illustrée, notre édition a été conçue dans l'esprit de l'époque. Ce chef-d'œuvre, si profondément russe et cependant si universel, ne prend toute sa dimension que dans le cadre où il a été élaboré. C'est pourquoi Jean de Bonnot a voulu donner à son édition un cachet particulier évoquant l'ancien empire des Tsars; par la traduction d'abord qui est l'œuvre d'un admirable prince russe et cependant si universel, ne prend toute sa dimension que dans le cadre où il a été élaboré.

2 volumes grand in-octavo 14 x 21 cm peausserie vrai cuir.

Prêtez-moi ce livre S.V.P.

à envoyer à JEAN de BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08. Qui envoie-moi pour un prêt gratuit de dix jours le premier volume de Guerre et Paix de Tolstoï, en deux volumes. J'attendrai néanmoins le temps nécessaire pour qu'il puisse être relié (minimum 1 mois, maximum 4 mois). Si ce livre ne convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, sans rien vous devoir. Si je décide de le garder, je vous réglerai le prix de souscription de 136 F (+ 19 F de frais de port). Le deuxième volume me parviendra un mois après et je le réglerai au même prix que le premier.



# POLITIQUE

## LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES POLITIQUES

### Le Sénat adopte le projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises

Le Sénat a adopté, en deuxième lecture, mardi 31 janvier, le projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises. La Haute Assemblée avait commencé, jeudi 26 janvier, cette deuxième lecture (le Monde du 28 janvier). Les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre le texte, qu'ils ont jugé trop dénué par les amendements présentés par la commission des lois et votés par la majorité sénatoriale.

Les sénateurs ont étendu aux comités d'entreprise le « droit d'alerte », ce qu'ils avaient refusé en première lecture (le Monde des 17, 18 et 19 novembre 1983). Néanmoins, ils ont maintenu leur opposition à la disposition prévoyant l'information du comité d'entreprise sur la détermination du conseil d'administration ou du conseil de surveillance, faisant éventuellement suite au déclenchement de la procédure d'alerte.

Contrairement à ce que souhaitait le gouvernement, le Sénat n'a pas maintenu les modifications acceptées par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, au terme desquelles certains établissements publics ayant une activité industrielle ou commerciale seraient dotés d'un commissaire aux comptes exerçant ses fonctions dans les mêmes conditions que celles prévues par le projet de loi pour les commissaires aux comptes des sociétés commerciales.

Les sénateurs ont fait valoir que les cas des entreprises publiques devraient être abordés dans un texte à part, compte tenu de la spécificité de ces établissements, notamment sur le plan de la gestion.

Les sénateurs ont introduit, entre l'avis du gouvernement, diverses dispositions tendant à assouplir les règles du droit du travail, au minimum pendant la durée d'exécution du D.S. Plan. Ces dispositions touchent un « seuil » social dans les entreprises et prévoient un « allègement des procédures de licenciement » tant individuel que collectif.

M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a vivement dénoncé l'esprit et la teneur de ces amendements de la commission des lois. Il a notamment affirmé : « La majorité de la commission des lois a traduit en amendements les exigences du président du CNPF : c'est un véritable chantage, qui est exercé par le patronat sur le gouvernement de gauche. Il menace d'accroître la casse des industries si le gouvernement ne plie pas. » M. Lederman a conclu : « Reconnus par la Constitution, les droits syndicaux représentent un élément essentiel du régime républicain. On ne saurait les contester, alors qu'on parle d'un peu de nouvelle citoyenneté au sein de l'entreprise. »

La commission a également tenté d'introduire des amendements à la fiscalité des entreprises. Le gouvernement s'est opposé à l'adoption de ces amendements en opposant l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter les amendements ayant pour effet d'augmenter les dépenses ou de réduire les recettes de l'Etat.

Enfin, les sénateurs, contrairement à ce qu'ils avaient voté en première lecture, ont décidé que la loi sera applicable dans les territoires d'outre-mer. — J.-L. A.

### Le malaise de la gauche

(Suite de la première page.)

Tantôt les communistes rappellent qu'ils sont au gouvernement et entendent y rester, parce que quitter le navire serait pour eux, disent-ils, la pire des solutions ; tantôt ils soulignent que c'est presque comme s'ils n'y étaient pas, puisqu'ils n'ont que quatre ministres sur quarante. Ces ministres, pourtant, lorsqu'on les interroge, affirment qu'ils ne sont jamais isolés au sein du gouvernement. Le débat sur la méthode qui sera suivie dans les restructurations industrielles en est une nouvelle preuve. Les diverses positions qui se sont exprimées sur le financement des congés-formation tant dessinés des chivages qu'il n'ont pas les communistes aux autres, mais plutôt le premier ministre et ceux qui le soutiennent, d'une part, à ceux qui doutent de la longévité du choix qu'il incarne, d'autre part.

Un autre débat porte sur l'avenir des restructurations et de ceux qu'elles priveront de leur emploi. M. Marcell Rigout, ministre communiste de la formation professionnelle, ne veut pas être le ministre de nouveaux « stages-parking ».

Nul ne doute, en fait — M. Chevènement l'a souligné pour lui-même — de la nécessité de réductions d'effectifs, qui se traduiront dans les statistiques du chômage. Que les communistes bronchent devant l'obstacle qui consiste à faire accepter ces réductions à leur propre base sociale n'a, selon le chef de file du CERES, rien de surprenant. Pour franchir l'obstacle, estime-t-il, il faut associer d'avantage le PCF aux décisions prises et donc faire droit à son point de vue ; et il faut rendre perceptible une orientation plus conforme à ce que les électeurs attendaient de la gauche.

Seule une perspective de croissance fera renaitre une dynamique de gauche ; telle est la conviction commune des communistes et d'une partie des socialistes, qui ne se limite pas au courant dirigé par M. Chevènement. Les élections de 1986 ne se joueront pas dans les derniers mois de 1985, mais dès cette année, pensent ceux-ci, qui souhaitent qu'on établisse sans tarder le calendrier de l'après-rigueur. Un tel inflexionnisme passerait par le desserrage des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques et sur le crédit. Ces mesures avaient été évoquées par certains intervenants au comité directeur du PS, le 7 janvier (le Monde du 10 janvier). Ces contraintes — ces « tabous », dit M. Chevènement — ont été édictées par le président de la République. Rien n'indique que ce dernier soit disposé à prendre un autre chemin. Tant il est vrai que, pour lui, l'année 1984 est celle des décisions impopulaires.

PATRICK JARREAU.

### M. Chevènement incite les socialistes à passer des « compromis dynamiques » avec le P.C.F.

Invié de l'émission « Face au public », sur France-Inter, mardi 31 janvier, M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la recherche et de l'industrie, chef de file du CERES, a déclaré qu'« il faut à peu près un an pour qu'un certain nombre de mesures nouvelles permettent d'infléchir la situation d'une manière telle qu'elle soit perceptible aux Français » et que, par conséquent, « c'est au plus tard d'ici au début de l'automne que le gouvernement pourra enrichir la rigueur, la mettre au service de la croissance ». « S'il ne le fait pas, a ajouté M. Chevènement, l'équation dans laquelle se jouent les élections conditionne l'emploi, ce qui représente une somme non négligeable, etc. En même temps, il faut moderniser l'industrie, donc investir davantage, rétablir les comptes extérieurs, c'est-à-dire mettre de l'argent de côté pour obtenir, non pas seulement un équilibre, mais un excédent. Il faut, en même temps, que le pouvoir d'achat ne diminue pas, que l'inflation ne dépasse pas 5 %, ce qui va faire beaucoup de conditions, beaucoup de contraintes. Je crois pouvoir dire que lorsque l'on se donne tellement de priorités, il arrivera un moment où il faudra choisir. Il est bon d'indiquer ce qui constitue les deux priorités essentielles. A mon sens, c'est, d'une part, l'indépendance nationale, qui passe par l'équilibre et même l'excédent de la balance des paiements ; d'autre part, la croissance, qui conditionne l'emploi, parce que le chômage est le pire gaspillage, surtout le chômage des jeunes. La gauche a été émise pour sortir la France de l'ornière. »

« Je connais le pragmatisme du président », a ajouté l'ancien ministre, et, par conséquent, je sais qu'il y a des moments où il peut prendre conscience de la nécessité d'infléchir cette politique. Je ne doute pas que les acteurs de la production. Si l'on veut faire cette modernisation sans croissance, avec une croissance zéro, et si l'on ne met pas les gens dans le coup, on ne peut pas gagner. »

M. Chevènement a observé qu'en Grande-Bretagne, « quand M<sup>rs</sup> Thatcher, qui est considérée comme la championne de l'assainissement, est arrivée au pouvoir, les prélèvements obligatoires étaient à 45,7 %. Cela montre, de la manière la plus claire, que les politiques d'assainissement sont en réalité des politiques qui aggravent la maladie au lieu de la soigner ». Il a ajouté : « Je ne crois pas que le déficit budgétaire limité à 3 % soit une règle d'or, un tabou. On peut utiliser le déficit budgétaire d'une manière positive dès lors qu'il permet de développer l'investissement, l'équation, de promouvoir la modernisation du pays [...]. Le Japon, par exemple, a eu de 1975 à 1980 un déficit budgétaire de 7 % de son PNB. Les États-Unis, actuellement, ont un déficit budgétaire qui correspond à 6 % de leur PNB. »

Enfin, le chef de file de la CERES s'est déclaré inquiet de la situation actuelle de l'union de la gauche. « Je pense que le PCF, pendant qu'il est en temps, doit être impliqué dans le grand œuvre de modernisation de la France. Il y a des compromis dynamiques à passer avec lui. »

### LES DÉPUTÉS SOCIALISTES CRÉENT UN GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en cours de sa réunion du mardi 31 janvier, a décidé de créer un groupe de travail sur la politique industrielle présidé par M. André Billardrin, député de Haute-Saône, celui-ci comprendra les principaux députés concernés par le sujet. Son objectif est essentiellement de permettre un meilleur échange d'informations entre les élus et les membres du gouvernement, de façon, notamment, que les décisions de modernisation de l'appareil industriel interviennent dans une optique « dynamique ».

L'audition de MM. Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius, prévu pour le 31 janvier, a été annulée, les deux ministres ne pouvant encore présenter les décisions prises par le séminaire gouvernemental de la veille. Le groupe socialiste les entendra le mardi 7 février. Les députés socialistes ne veulent pas être mis devant le fait accompli ; ils veulent défendre les décisions gouvernementales, mais à condition d'y avoir été associés.

### Les hommes du président

#### François-Xavier Stasse

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en sciences économiques, François-Xavier Stasse (1), qui est né le 11 janvier 1948 à Paris, est chargé des problèmes économiques et budgétaires au secrétariat général de l'Élysée.

#### Fabrice à l'Élysée

Homme discret s'il en est, et peu soucieux de faire parler de lui, François-Xavier Stasse présente la particularité d'être à la fois un fidèle du président et un ami de Michel Rocard. C'est par le PSU qu'il est entré en politique, et c'est avec le maire de Conflans-Sainte-Honorine qu'il signe, en 1975, son premier livre, l'inflation au cœur. Mais c'est comme secrétaire de la commission économique qu'il se fera connaître au Paris socialiste qu'il relie la même année. Connaître est peut-être un mot trop fort car, pour l'heure, l'écrivain et le militant se cachent derrière le pseudonyme de Jacques Gallus. Fonction publique oblige. Expert au Plan, François-Xavier Stasse devient, en 1978, directeur de cabinet du commissaire général, Michel Albert. Il a trente ans.

Cette année-là, il passera ses vacances à travailler dans l'équipe du premier secrétaire du PS à la veille des élections législatives. Ses dons reconnus pour l'analyse et la synthèse, son comportement loyal et « grand commis » l'emportant sur les préventions que pourraient susciter ses sympathies rocardiennes. Elu, François Mitterrand lui confiera le dossier des problèmes économiques et budgétaires. Voilà Fabrice sur le champ de bataille. Le métaphore s'impose, moins pour l'idée que l'on se fait du héros de Stendhal que par référence au dernier ouvrage de Jacques Gallus, coigné avec Bernard Soulaige (elles François-Xavier Stasse), et qui s'intitule les Variables d'Austerlitz. Selon les ordonnateurs, Napoléon a gagné la bataille en intégrant d'instinct huit cents données. Dans ce livre, François-Xavier Stasse avance l'idée qu'aucune stratégie économique ne vaut si elle n'est pour base une solide connaissance des faits et des contraintes qu'elles impliquent. On ne jugerait pas qu'il soit à ce point écroulé au sein de la commission économique du PS trop enclin à un manque de rigueur qu'il dénonce. Ni qu'il se sente tout à fait à l'aise dans l'improvisation des premiers mois du septennat. Ses avis ont été à ce point délaissés, ou est-ce lui qui a manqué d'autorité pour imposer son point de vue ?

En revanche, quand les circonstances ramènent le gouvernement à la rigueur, François-Xavier Stasse se battra pied à pied pour imposer le ligne qui

prévaudra le 25 mars 1983. Dans les Variables d'Austerlitz, il s'est notamment prononcé pour l'ouverture des frontières, principe que plus d'un mettrait en cause au moment du troisième remaniement ministériel. Même lorsque le président de la République aura tranché, son conseiller devra veiller au grain et faire en sorte qu'on ne puisse pas remettre en cause le plan de rigueur quand on lui rappelle les promesses électorales non tenues, il est de ceux qui répliquent, à qui leur objets qu'ils tournent le dos à bien des promesses électorales, que les socialistes n'ont pas été élus pour faire la politique que lui impose le FMI.

Il marquera de son empreinte les orientations du D.S. Plan, trouvent des appuis à Maitignon comme aux Finances pour faire inscrire dans les textes cette idée difficile que le partage des revenus doit se faire en faveur de l'investissement et non, comme cela a été fait jusqu'à maintenant, en faveur de la consommation. Idée réaffirmée dans la seconde loi du Plan. Cet homme discret sait qu'il lui faut obstinément pousser ses pions et renforcer la digue à chaque mouvement de la mer. Il a eu connaissance des projets de l'importance de l'enjeu. Quand François Mitterrand passe à la télévision dans l'émission « l'enjeu », c'est Christian Sautter mais aussi François-Xavier Stasse qui ont préparé le dossier économique à partir duquel le président de la République a fait une démonstration jugée brillante.

Il y a peu, un quotidien du matin a rangé François-Xavier Stasse parmi les protestants qui entouraient le président de la République. Il en a souri, lui qui fréquente les églises plutôt que les temples. Mais, à s'en tenir à l'usage austère et puritain que l'on se fait encore du papierot, notre confrère peut se faire excuser de s'être trompé de chapelle.

(1) Le Monde publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'État. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Aronoff, Jacques Attali (le Monde du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (le Monde du 26 janvier), Alain Boubill (le Monde du 27 janvier), Michel Chassagne (le Monde du 28 janvier), Jean-Claude Collard (le Monde du 29 janvier), Jean Glavany (le Monde du 31 janvier) et Christian Sautter (le Monde du 1<sup>er</sup> février).

## Le projet de loi sur la presse à l'Assemblée nationale

### Le débat s'« accélère » : quatre articles adoptés en un jour...

Quatre articles votés en une journée : tel est l'« exploit » accompli par l'Assemblée nationale au cours des trois séances consacrées, mardi 31 janvier, à la suite de l'examen du projet de loi sur la presse. L'examen de l'article 6 avait été achevé avec l'adoption du premier amendement du gouvernement étendant l'obligation de mise au nominatif des actions d'une société détenant au moins 20 % des droits de vote dans une entreprise de presse afin, explique M. Georges Fillioud, de tenir compte des cas où le droit de vote n'est pas exactement proportionnel à la part de capital détenue.

Bien que le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication ait souhaité les inclure dans les dispositions transmissives prévues, les amendements déposés par M. Guy Ducloux (PC, Hauts-de-Seine) et par la commission des lois sont adoptés par 323 voix (PC, PS) contre 150 (RPR, UDF). Ils prévoient l'introduction d'un nouvel alinéa pour que, si les actions encourent un porteur représentant plus de 10 % du capital de la société, il en soit fait mention jusqu'à ce qu'elles soient mises au nominatif, parmi les informations destinées aux lecteurs, avec les noms et prénoms des derniers propriétaires connus.

Sur proposition de la commission des lois et de M. François d'Anbert (UDF, Mayenne), l'Assemblée décide de porter de huit jours à un mois le délai prévu pour exécuter l'obligation de publication de l'avis invitant les porteurs d'actions à mettre leurs titres au nominatif.

Un amendement de la commission des lois fixe que « la cession des actions représentant le capital social d'une entreprise de presse

intermédiaire habilité. Les actionnaires et porteurs de parts ainsi que les membres de l'équipe rédactionnelle bénéficieront de ce droit de consultation. L'opposition avait demandé sans succès la suppression de cet article.

Sur proposition de la commission des affaires culturelles est adopté un amendement étendant le droit de consultation aux équipes rédactionnelles des publications autres que quotidiennes d'information politique ou générale — comme le prévoyait le texte initial — lorsqu'elles existent déjà.

Les députés abordent en séance

de nuit l'examen des dispositions destinées à assurer l'information des lecteurs sur la structure financière de l'entreprise éditant ou exploitant les publications qu'ils choisissent comme source d'information. L'article 6 impose l'insertion dans un délai d'un mois, dans la ou les publications éditées par l'entreprise, des modifications d'une certaine importance dans la répartition de son capital. Sur proposition de la commission des affaires culturelles est adopté un amendement indiquant que sont concernées par ledit article les cessions ou promesses de cession d'actions ou de parts « ayant pour effet d'assurer la détention directe

ou indirecte de 20 % du capital social ou des biens d'une entreprise de presse ».

L'article 7, qui organise l'information régulière des lecteurs, regroupe des dispositions contenues dans plusieurs articles de l'ordonnance de 1944, et simplifie, voire supprime, les obligations qui, excessives, n'avaient pas été respectées. Les députés constatent que la création de l'ensemble des titres des publications éditées par l'entreprise, dans chaque numéro, est excessive ; ainsi la prévoient-ils une seule fois par an.

Les informations faisant l'objet d'une obligation de publication une fois par an concernent le tirage moyen sur l'année écoulée. M. Queyranne fait préciser que ce tirage doit être accompagné, le cas échéant, de la distinction entre la publication principale et ses suppléments périodiques. Sur proposition de la commission des affaires culturelles et de celle des lois, la liste des principaux actionnaires ou porteurs de parts insérée annuellement est limitée à dix, au lieu de vingt comme le prévoyait le texte initial.

L'ensemble de l'article ainsi modifié est adopté, le RPR s'abstient, et M. Péricard, « à titre personnel », votant pour.

A. Ch.

### « Nos électeurs nous demandent d'en faire toujours plus »

« Il faut savoir s'arrêter », ont dit les responsables des groupes de l'opposition à leurs cheuveliers. Oh ! ce conseil n'est pas un ordre, et rien ne fut dit officiellement que l'on donner à penser à un désaveu de M. François d'Aubert, Alain Madelin ou Jacques Taubain. Mais... mardi matin, M. Jean-Claude Gaulin admettait : « Je souhaiterais que nos amis aillent un peu plus vite... » Au même moment, au bureau du groupe RPR, il était même décidé de ne plus défendre systématiquement en séance les amendements des députés absents, particulièrement ceux de l'UDF. Les réunions plénières des deux groupes de l'opposition confirmaient l'accommodement d'un grand nombre de députés

devant la stratégie suivie par un petit nombre de leurs collègues.

Pendant ce temps les députés socialistes s'inquiétaient, « aux aussi, et dévotionnement », « et dévotionnement », « et dévotionnement », « et dévotionnement » [de l'institution parlementaire] furent les mots les plus entendus au cours de la réunion de leur groupe au cours de laquelle apparut à nouveau le « serpent de mer » de l'éventuelle réforme du règlement de l'Assemblée.

Résultat de tout cela : au cours de la conférence des présidents, en fin d'après-midi, chacun fut preuve de bonne volonté. Dans ces conditions, M. Pierre Joxe obtint de M. André Laberrière que l'Assemblée ne siège pas le soir du samedi 4 février et le

dimanche 5, la discussion devant être achevée le 8 au soir.

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement, qui a condamné « l'obstruction de l'opposition, parfois en violation de la Constitution », reste toutefois « sceptique » sur la bonne volonté de l'opposition.

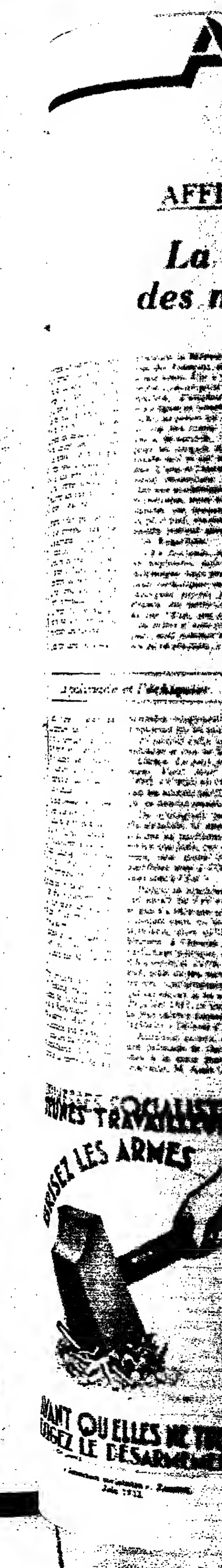
Efficacement, le président du groupe RPR, M. Labbé dit ensuite : « Nous ne cherchons pas à faire une politique d'incidents, mais nous ferons des incidents politiques. » Estimant que l'Assemblée siègeait dans un « fratricide total », M. Labbé renouela la demande de débats sur le Tchad et sur les dossiers de restructurations industrielles.

Th. B.

FRANÇOISE GIROUD PARLE DE L'ACTION DE L'AICF POUR LES RÉFUGIÉS AFGHANS

ANTENNE 2 : RÉSISTANCE JEUDI 21 H 30

AICF



سكوات الأصل



صكنا من الأصل

# Le Monde ARTS ET SPECTACLES

## Stasse

Paris, docteur en économie (1), qui est né le 25 mars 1933, à Vienne (Autriche)...

Le 25 mars 1933, à Vienne (Autriche), naît Jean-Pierre Stasse, docteur en économie...

Un autre de ses ouvrages est "Le socialisme et la République"...

On enregistre, révélaient ainsi M. Giscard d'Estaing...

On enregistre, révélaient ainsi M. Giscard d'Estaing...

## AFFICHES

### La voix des murs

On n'invente décidément rien sur le terrain politique. Ou bien, ce qui serait pis, les conflits propres à la France, contre elle-même ou face à l'étranger, ne connaissent pas plus d'innovation que de solution...



« La Voix des Murs », A. Peinat, 1896.

patientie passion pour les affiches politiques a permis la riche exposition de la Conciergerie...

### La palissade et l'échiquier

Serait-ce la févoldé lyrique de quelque parlementaire, de l'opposition d'aujourd'hui, montant à l'assaut du très respecté M. Savary? Non, c'est un placard de l'entre-deux-guerres...

### Les 5 000 pamphlets de Mazarin

C'est si vrai que l'ordonnance que le chancelier Phélypeaux fit signer au Bien-Aimé avait moins pour but de vérifier la pureté nobiliaire...

Ci, une institution âgée de cent-quatre-vingt-dix ans et légendaire; là un établissement encore au stade de la mise en route...

### Rue de Madrid, le Conservatoire

En attendant, M. Marc Bleuse, nommé le 5 janvier dernier à la tête du CNSM de Paris, a pris ses fonctions...

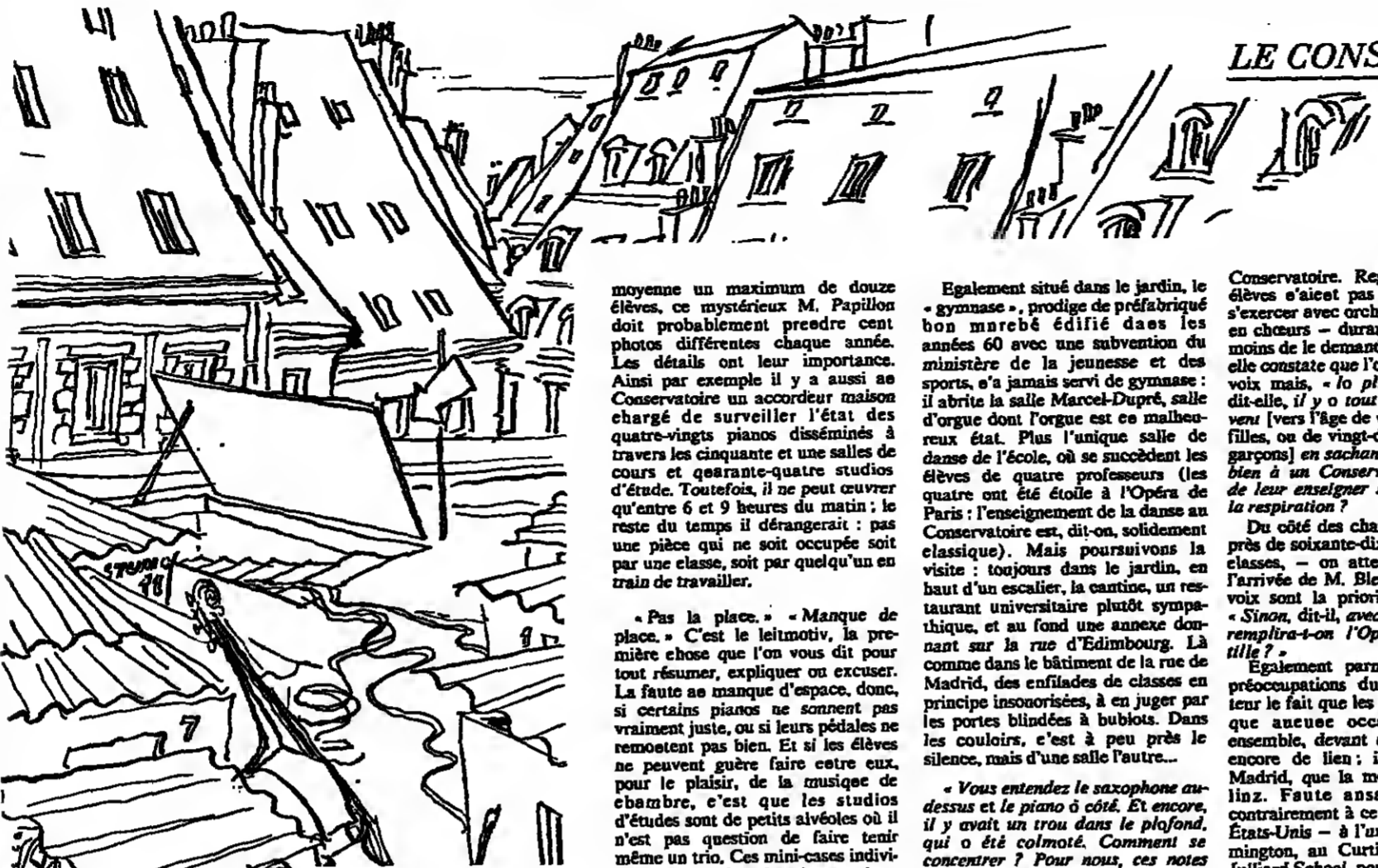


« Jeunes socialistes », Zschabel, Juin 1932.

500 MILLIONS DE PERSONNES ONT OSÉ VOIR CE FILM-ÉVÉNEMENT! LE JOUR D'APRÈS THE DAY AFTER

AVERTISSEMENT : de film comportant des situations et des images qui risquent d'impressionner les plus jeunes spectateurs





LE CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR

A l'étroit et

moyenne un maximum de douze élèves. ce mystérieux M. Papillon doit probablement prescrire cent photos différentes chaque année. Les détails ont leur importance. Ainsi par exemple il y a aussi au Conservatoire un accordeur maison chargé de surveiller l'état des quatre-vingts pianos disséminés à travers les cinquante et une salles de cours et quarante-quatre studios d'étude. Toutefois, il ne peut œuvrer qu'entre 6 et 9 heures du matin; le reste du temps il dérangera: pas une pièce qui ne soit occupée soit par une classe, soit par quelqu'un en train de travailler.

« Pas la place. » Manque de place. C'est le leitmotiv. La première chose que l'on voit dit pour tout résumer, explique ou excuse, si certains pianos ne sonnent pas vraiment juste, ou si leurs pédales ne remontent pas bien. Et si les élèves ne peuvent guère faire entre eux, pour le plaisir, de la musique de chambre, c'est que les studios d'études sont de petits alvéoles où il n'est pas question de faire tenir même un trio. Ces mini-cases individuelles ont été aménagées sur deux étages, rajoutés sans aucune vergogne architecturale sur le toit de ce qui devait être une chapelle. C'est dans le jardin, le bâtiment dit de la bibliothèque - une bibliothèque où l'on peut seulement consulter sur place les livres ou partitions. Les emprunter? Nenni, sauf à s'arranger avec un professeur. Au premier niveau, vous trouverez la phonothèque et le musée instrumental, minuscule, vieillot, mais très beau on le sait, avec entre autres le piano de Bizet, un Pleyel bien sage remis entre deux contrebasses. Au sous-sol, vous découvrirez encore les trois réduits qui tiennent lieu de studios d'électro-acoustique. A l'œil nu, c'est la misère; quelques magnétophones âgés, des consoles de type très ordinaire. Ici les synthétiseurs sont analogiques. Aucun matériel de seconde main a été offert par le GRM de l'INA, qui, par ailleurs, accueille les étudiants de deuxième année. Remontons vite.

Egalement situé dans le jardin, le « gymnase », prodige de préfabriqué bon marché édifié dans les années 60 avec une subvention du ministère de la jeunesse et des sports, n'a jamais servi de gymnase; il abrite la salle Marcel-Dupré, salle d'orgue dont l'orgue est en mauvais état. Plus l'unique salle de danse de l'école, où se succèdent les élèves de quatre professeurs (les quatre ont été étoilés à l'Opéra de Paris; l'enseignement de la danse au Conservatoire est, dit-on, solidement classique). Mais poursuivons la visite: toujours dans le jardin, en haut d'un escalier, la cantine, un restaurant universitaire plutôt sympathique, et au fond une annexe donjon sur la rue d'Edimbourg. Là comme dans le bâtiment de la rue de Madrid, des filiales de classes en principe insonorisées, à en juger par les portes blindées à bublots. Dans les couloirs, c'est à peu près le silence, mais d'une salle à l'autre...

« Vous entendez le saxophone au-dessus et le piano à côté. Et encore, il y avait un trou dans le plafond, qui a été colmaté. Comment se concentrer? Pour nous, ces notes venues d'autres classes ne sont pas seulement du bruit, mais aussi des signaux reconnaissables », nous a dit, par exemple, Mme Christine Edén-Pierre, ce matin, où elle faisait travailler la seule haute-contre du Conservatoire. Regrettant que ses élèves n'aient pas la possibilité d'exercer avec orchestre - ou même en chœurs - durant leurs études, à moins de le demander expressément, elle constate que l'on prend de belles voix mais, « la plupart du temps, dit-elle, il y a tout à faire. Ils arrivent [vers l'âge de vingt ans pour les filles, ou de vingt-deux ans pour les garçons] en sachant très peu. Entrez dans un Conservatoire supérieur de leur enseigner les rudiments de la respiration? »

Du côté des chanteurs - ils sont près de soixante-dix répartis en huit classes, - on attend beaucoup de l'arrivée de M. Bleuse, pour qui les voix sont la priorité des priorités. « Sinon, dit-il, avec quels chanteurs remplira-t-on l'Opéra de la Bastille? »

Egalement parmi les premières préoccupations du nouveau directeur le fait que les élèves n'aient pu aucune occasion de jouer ensemble, devant un public. Faut-il encore de lieu; il s'y a, rue de Madrid, que la modeste salle Berlinz. Faute aussi d'habitude; contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis à l'université de Bloomsbury, au Curtis Institute, à la Juilliard School, pour ne citer que les plus fameuses écoles - à la différence aussi du Conservatoire Tchaïkovsky à Moscou - rue de Madrid, les récitals et concerts ne sont point des jalons obligés de la scolarité.

Curieuse maison, où tout le monde est d'accord pour reconnaître les manques, énumérer moqueusement les anomalies, pour tout aussi vite manifester un « chauvinisme » sincère. Ainsi, on vous dit: « Les concours de musique de chambre ont lieu à huit clos. C'est ridicule, et les élèves y sont notés individuellement, c'est idiot. » Et l'on réchérchit: « On sépare les cordes et les vents... », avant de vous expliquer que l'on a précisément en

musique de chambre des professeurs fantastiques. Et c'est vrai. Curieuse maison, où le professeur de composition électro-acoustique désolare que les élèves sont coupés de la réalité contemporaine, de toute idée de ce qu'est le « marché de la musique », tandis que certains de ses collègues pestent parce que, à peine en deuxième cycle, les étudiants ne cessent de « cachotner » à l'extérieur. Mais la plupart des professeurs ferment les yeux, voire encouragent.

Sur ce point-là aussi, M. Bleuse a ses idées, parle carrément d'absentisme excessif, et entend y mettre fin. L'insertion professionnelle ne doit, selon lui, avoir lieu qu'à un niveau du troisième cycle. « Les élèves du second cycle doivent profiter mieux de ce qu'offre le maison », dit-il. Ceux-là répondent: « Dans les studios, en faisant des remplacements dans les orchestres, on apprend beaucoup de choses, et surtout à jouer dans des conditions professionnelles. On voit l'argent. » Ils avancent ensuite l'argument de l'argent. Et c'est parti à Lyon où, pourtant, le « cursus » compte en plus de la discipline principale plusieurs matières complémentaires allant du piano obligatoire à l'histoire de l'art.

Pour tenter de dévier dans quel sens devrait s'orienter la réforme du règlement du Conservatoire de Paris, peut-être suffirait-il de lire celui du Conservatoire de Lyon, puisqu'il a été mis en forme, précisément, par M. Bleuse, dans le cadre de la mission dont il avait été chargé par M. Jean-Philippe Lecat, il y a près de quatre ans.

Un vaste et alléchant programme d'où le mot *solfege* a été écarté au profit de l'expression *Formation musicale*; ici l'on parle aussi de « sciences humaines et/ou destinées à mieux maîtriser l'environnement social et culturel de la profession ». Cela va de la pédagogie fondamentale à l'ethno-musicologie en passant par les mathématiques, l'esthétique ou l'initiation aux langues vivantes. Le CNSM de Lyon ne fonctionne pas encore à plein, loin de là, et il n'est pas question de pouvoir juger de ce qu'il a été réalisé. Signalez juste qu'un nouveau « chargé de mission » désigné par le ministre, vient d'être en voyé auprès de M. Pierre Cochereau, directeur de cet établissement; il s'agit du chef d'orchestre Gilbert Amy. Arrivera-t-il en successeur potentiel? Simple parenthèse.

L'orchestre des cobayes

Il y a bien deux orchestres baptisés A et B, où les élèves du deuxième cycle sont censés faire leurs armes - deux fois par semaine, sous peine d'être radiés au bout de trois absences. Il y a bien l'« orchestre des prix », composé en principe d'étudiants ayant obtenu des premiers prix et inscrits en cycle de perfectionnement. Destinée à permettre aux élèves en direction d'orchestre ainsi qu'aux solistes préparant les concours internationaux, de s'entraîner, prévue aussi pour interpréter les travaux des élèves en composition, cette formation est en réalité composée d'une grande partie de gens venus d'ailleurs pour gagner un peu d'argent. C'est plutôt l'orchestre des « pas pris », disent-ils plaisamment les titulaires d'un prix. Ils déplorent le niveau moyen des pupitres de cordes, disent leur ennemi de servir de cobayes aux apprentis chefs. « Ils ont tous des prix d'écriture et de composition, mais pas de feeling dès qu'ils sont au pupitre,

dit l'un. « Reprendre quinze fois l'ouverture du Freischütz sans jamais passer devant un vrai public n'a rien de plaisant », reprend l'autre, tandis qu'un troisième souligne les efforts de M. Krumpholtz, professeur chargé de l'animation, qui organise des concerts à la Maison de la radio ou salle Gaveau. Tous font remarquer cependant que, depuis l'arrivée du nouveau chef permanent, M. Jean-Sébastien Berreau, les choses s'améliorent...

Curieuse maison, où tout le monde est d'accord pour reconnaître les manques, énumérer moqueusement les anomalies, pour tout aussi vite manifester un « chauvinisme » sincère. Ainsi, on vous dit: « Les concours de musique de chambre ont lieu à huit clos. C'est ridicule, et les élèves y sont notés individuellement, c'est idiot. » Et l'on réchérchit: « On sépare les cordes et les vents... », avant de vous expliquer que l'on a précisément en



On entre dans le bâtiment de la rue de Madrid - ancien pensionnat de dix-neuvième siècle - par un hall aux allures froides de salle des pas perdus où sont affichés des placards annonçant concerts parisiens ou concours de recrutement dans les orchestres de province. A peine un banc pour s'asseoir. Au fond, à droite, passé les quatre téléphones dont deux sont en panne, derrière l'ascenseur se trouve la « cage de verre », dite aussi « aquarium ». Là, MM. et Mmes les professeurs qui n'ont pas de salle où se réunir viennent signer leur feuille de présence. Plaque tournante pour renseignements en tous genres, lieu de passage obligé, « l'aquarium » est un cube exigü qui serait vert clair si la peinture des murs n'avait pas tant vieilli.

Épinglé sur un tableau de liège, cet avis: « Pour obtenir votre photo de classe, passez votre commande à M. Papillon. » C'est un détail, mais... les classes comptant ce

PIERRE BOULEZ

Des normes abracadabrantes

PIERRE BOULEZ préfère ne pas s'exprimer actuellement sur les projets de M. Marc Bleuse ni sur le transfert du Conservatoire à La Villette. Le directeur de l'IRCAM, qui a longtemps été professeur notamment à l'Académie de musique de Bâle, aurait-il tout dit dans ses « Digressions sur l'enseignement musical », ce chapitre court d'un livre d'entretiens avec Célestin de Liège publié en 1975 sous le titre *Par hasard* ? On en lit notamment (ne pas oublier le goût du compositeur pour la polémique, ni qu'il n'évoque pas là le niveau élémentaire des études de musique):

« Je l'ai toujours dit à mes élèves: quelques études qu'on fasse - mais spécialement les études musicales, - elles doivent être faites rapidement. Il y a très peu de choses à apprendre d'un professeur (...). A partir d'un certain niveau, l'éducation est inutile. Pratiquement on apprend en l'espace de six mois tout ce qu'on peut tirer de quelqu'un, et c'est même, là encore, un processus lent: une semaine quelconque suffit. Après cela, c'est le travail et les choix personnels qui, finalement, comptent le plus. Quand on a appris certaines choses de métier, il faut les prolonger, l'éducation ne peut se faire que par soi-même. J'aime les « autodidactes par volonté », c'est-à-dire ceux qui ont le volontés d'en terminer avec des modèles qui ont existé avant eux. Mais ce que j'appelle les « autodidactes par hasard », les gens qui ignorent les choses, ne m'intéressent pas du tout, ceux-là ne se débarrassent jamais de leurs précepteurs. (...)

« En musique, il est évident que l'enseignement est organisé selon des normes complètement abracadabrantes et absurdes. En particulier, le fait que dans un conservatoire quelqu'un soit nommé entre l'âge de trente et trente-cinq ans et y reste jusqu'à l'âge de soixante-cinq ou soixante-dix ans est une chose absolument aberrante. L'éducation est avant tout une affaire de mouvement. (...) A mon sens, un professeur devrait avoir des contrats, même de trois à cinq ans, qui lui permettent de suivre quelques élèves pendant un certain temps; puis il devrait pouvoir changer d'orientation; parce que, même chez les gens qui partent avec les meilleures intentions du monde, la pire scierose arrive à un moment donné: ils sont obligés de refaire d'année en année les mêmes choses, et l'intérêt n'existe plus. C'est alors que les examens prennent le pas, c'est-à-dire que s'établit une espèce d'enquête policière sur vos capacités à faire un travail ou un autre. Finalement, cela n'a aucun intérêt. C'est pourquoi on voit tellement de produits du conservatoire devenir des espèces de fruits secs, complètement enfermés dans un conservatisme étroit, croyant qu'ils détiennent la vérité parce qu'ils ont appris certains modes d'existence dans la musique ancienne, dans la musique du passé. Il y a là, vraiment, toute une redirection de l'enseignement à faire en fonction du présent.

C'EST EN 1911, au temps où Gabriel Fauré en était le directeur, que le Conservatoire national supérieur de musique a été installé sur 14 rue de Madrid, dans un ancien collège de jésuites racheté par l'Etat en 1905.

Brin d'histoire: l'auguste institution, dont M. Marc Bleuse se propose d'être le troisième patron, a presque deux siècles d'âge: le 1<sup>er</sup> brumaire de l'an III de la République exactement, soit le 22 octobre 1795, le ministre de l'Intérieur, à 10 heures du matin, arriva rue Bergère, et, en un solennel discours, vint à l'école d'où seraient bannis le dévergondage des innovations et la tyrannie des routines, où l'on maintiendrait le respect des œuvres dues aux maîtres sans refuser bon accueil aux hardiesse du génie. Et l'on entonna le Chant du départ.

De deux à quatre étrangers par classe

Emanation de l'école gratuite de musique de la garde nationale, le Conservatoire National de Musique (musculaire) et de déclamation (musculaire), créé par Bernard Sarrette, trouva son siège en l'Hôtel des menus plaisirs, Faubourg Poissonnière. On promettait, dans le même temps, la mise en place de trente écoles départementales. Ainsi le remplaçaient-les maîtrises, palatines et autres écoles de chant entretenu par les chapitres de l'Ancien Régime. Puis les vicissitudes de la Restauration: passage à vide et changement momentané d'appellation. Les gazettes de comparer le Conservatoire à « une coge où l'on élève des canards que l'on vend pour des rossignols ». En 1822 arrive Luigi Cherubini: ce nouveau directeur met de l'ordre, « réforme ». Les gazettes médisent tout de même: « Entre nous, dites-moi donc ce qu'il conserve? L'habitude d'aller mal, rien de plus. »

Faute de pouvoir accueillir le jeune Liatz, parce qu'il est Hongrois, Che-

rubini change le règlement, impose que dans chaque classe deux places gratuites soient offertes à des élèves étrangers. Fauré porta ce nombre à trois.

Aujourd'hui ce sont quatre places par classe (ou moins du côté des instruments) qui sont expressément réservées à des non-Français. Rarement occupées toutes, il faut dire: les misères accordées en guise de bourses ne sont pas pour encourager les candidats... Les étrangers constituaient à peu près 10 % des étudiants actuels du Conservatoire. Un tiers sont japonais, ou Coréens. « Des bons éléments », disent les professeurs. Pour la plupart ayant été eux-mêmes élèves dans la maison, ces derniers se souviennent: « Il y avait déjà quelques japonais » et concluent, et retournés à-bes, ils ont fondé des écoles, et envoient leurs étudiants prendre à leur tour un bain d'Europe ».

Il semblerait, ces temps-ci, que certains responsables n'estiment pas prioritaire le financement des études de musiciens étrangers. Va-t-il être en musique aussi question de nationalités? Le tout ne serait-il pas de gérer et faire fructifier les échanges?

La salle perdue: 1968

Mais revenons à l'histoire: le Conservatoire national supérieur de musique débarrassé en 1940 du secteur déclamation) a toutefois gardé jusqu'en 1988 le droit d'utiliser son ancienne salle de concert - rue du Conservatoire, près du Faubourg Poissonnière. Des générations de candidats aux premiers prix y ont gravé par-ci par-là leurs noms à coups de canifs encochés. Souvenirs, on lit des notes devenus depuis fameux. Maintenant c'est le Conservatoire national d'art dramatique qui décide presque exclusivement de l'utilisation de ce bijou d'acoustique.

Histoire toujours: vers 1984 ou 1985, il fut question du déménagement

ment du Conservatoire vers le quartier nouveau de la Défense. Bientôt le projet fut remis dans les cartons.

En 1968, où il y eut bien graves et maints débats, s'éleva le plan ambitieux d'une réforme qui devait aboutir à une vaste et faculté des arts ayant pour triple mission la formation d'enseignants, et d'enseignants, une vocation de recherche, d'avancement de la science musicale et, enfin, un rôle de diffusion à l'extérieur. Parmi les élèves en opposition à la tête du « mouvement » on trouvait, entre autres, Alain Louvier (aujourd'hui directeur du conservatoire de Boulogne), Alain Dural (actuellement coordonnateur des services musicaux de Radio-France) et un certain Marc Bleuse. Leurs idées restèrent au stade des idées, mais la participation de Bureau des étudiants aux instances de décisions date de cette époque.

Le Bureau des étudiants

S'il n'y a pas de « comité paritaire de gestion », et si les professeurs ne sont plus recrutés par des commissions de « personnalités » ou les représentants des élèves ont eu longtemps le bureau des étudiants à leur disposition, le bureau des étudiants a toujours une place délibérative au conseil d'administration, au conseil pédagogique et au conseil de discipline. Son actuel président, Jean-François Zygel, entré, il y a douze ans, à l'âge de douze ans dans cette maison où il continue d'accrocher haut le main un médium de prix, observe avec une certaine distance les projets présents de « réforme pédagogique », estimant que les élèves n'ont pas été vraiment consultés. Il juge important, avant tout, d'augmenter le nombre des bourses et leur montant, se bat énergiquement pour cela. (11).

Intelligent personnage qui se déclare « libéral », sans se départir d'un sourire sceptique, le jeune homme, d'origine polonoise, prend soin de rappeler les « nouveautés » mises en place par M. Gallicia-Montbrun depuis

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS 28 janvier-19 février 1984 MAIRIE ANNEXE DU XX<sup>e</sup> 6, place Gambetta - M<sup>e</sup> Gambetta T.l. de 18 h 30 à 18 h, sauf lundi Visite-conférence tous les merdis à 15 h ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE DE PLAISANCE 11, rue du Château (14<sup>e</sup>) M<sup>e</sup> Parnety le coup de serge Ganzl de grisou

COMPAGNIE MORIN-TIMMERMAN la mère confidente DE MARJ VAUX « Mise en scène intéressante. Rapports bergmaniens d'une mère et de sa fille » (M. Cournot LE MONDE). « La charme des petits chefs-d'œuvre » (S. Nahas AFP). « Le travail d'équipe fait par Claudia Morin est remarquable » (A. Frazier PARISCOPE).

LES SPECTACLES EN AN... rarement en... histoire

سكزانت الأهل



DE MUSIQUE, EN ATTENDANT LA VILLETTE

rarement ensemble

Certains craignent déjà, au Conservatoire de Paris, qu'un « cursus » consacré à un « saupoudrage » ; à un éparpillement incompatible avec les contraintes quotidiennes de l'étude d'un instrument, par exemple... M. Blonset s'attache à les rassurer : « Il n'est pas question de procéder à un saupoudrage. Toutes les souplesses sont possibles... »

Un projet audacieux

Et encore : « A quel sert à un élève de savoir battre des septuorés en triple croche s'il n'est pas capable de donner un accord simple ? » dit le pianiste Christian Trudé, professeur de déchiffrement, selon qui il faut revoir le système actuel des trois certificats (analyse, solfège, déchiffrement), sans lesquels on ne peut se présenter aux concours d'instruments. Un bilan groupé lui semblerait préférable. « Tout, dit-il, peut être étudié dans le répertoire et non pas de façon abstraite. On peut faire une dictée sur un madrigal de Gesualdo, travailler le rythme en étudiant le Sacre du printemps et non pas des pastiches d'école. »

« On pourrait... On devrait... Il faudrait mieux... Pas un qui n'ait son idée : du professeur de fugue, M. Marcel Rittch, à l'élève en classe de Marcel Rittch (« déprime » face à ce qu'il appelle le mépris des classes des élèves d'écriture pour les instrumentistes : « Ils nous prennent pour des manuels » ; et tous de répéter : « Les classes sont trop séparées. Chacun est dans son coin... »

Le mot de la fin à Maurice Bourgue, le hautboïste professeur de musique de chambre : « On devrait bouffer de répétition. Être au premier rang, d'essayer dès la première année. On connaît des brèches. Les élèves sortent en ayant vu deux ou trois morceaux pour raison de concours. Quant aux professeurs, ils ne songent même pas à donner des concerts avec leurs étudiants. » La perspective de La Villette ? « Audacieux, dit-il. Un projet ambitieux, de pointe, bien à la manière française. Il faudra voir comment on assurera le concret au quotidien. »

A La Villette, où, en principe, près de mille logements sont prévus

tions entendues au Conservatoire abondent dans ce sens-là. Exemples : « Les orchestres étrangers sont composés de gens d'un niveau technique parfois moins haut, et pourtant ils sonnent mieux. » « On devrait recruter les élèves chefs d'orchestre en fonction de leurs qualités humaines, psychologiques, de leur goût pour le contact et l'autorité et pas seulement d'après leur savoir théorique - chercher des étages de chef comme on repère des grains de noix... », etc.

sur place dans le quartier pour les étudiants, à La Villette, où il y aura des studios en ombre et des salles fonctionnant dans des conditions professionnelles, tout sera-t-il aussi d'ouest et aussi beau que sur les campus mythiques de l'Amérique où s'entraînent les champions ?

Les professeurs, qui repartent vite chez eux dès qu'ils ont assuré leurs cours - magnifiquement individualisés, souvent - accepteraient-ils de consacrer plus de quinze heures par semaine à leur enseignement ? Les chefs prestigieux viendraient-ils diriger l'orchestre des élèves ? Questions.

« Il semblerait que l'on n'ait pas encore opté, décidé si l'on fera là une école polytechnique de la musique, une école supérieure à effectuer des études de type universitaire », dit M. Jean-Pierre Guillard, chargé de la mission musicale de l'établissement public du parc de La Villette. Mais... la « cité de la musique » ne sera pas construite d'un coup ; faute de moyens, les choses seront installées par phases. Pour le moment, on ne parle plus du grand auditorium de deux mille trois cents places, ni des studios pour les amateurs.

On a réduit un peu le projet du nouveau musée instrumental appelé à devenir un centre d'organologie. Les lutteurs de la rue de Rome vont-ils déménager ?

Restera la « salle expérimentale » que les élèves partageront avec les musiciens de l'Ensemble intertemporel. Existe déjà, en préfiguration, le centre de pédagogie musicale, confié au compositeur Henri Pousseur, dont les méthodes ont fait leurs preuves à Liège, en Belgique.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Maître Ballif sous son piano penché

Le compositeur Claude Ballif, né en 1924, ancien élève du Conservatoire de Paris où il a étudié avec Tony Aubin, Noël Gallon et Olivier Messiaen, est revenu rue de Madrid en 1971 comme professeur d'analyse (1). Depuis quelques années, « plébiscité par les élèves » selon ses propres termes, il assure en outre l'un des trois classes de composition, les deux autres étant confiées à Ivo Malec et Michel Philippot.

Cl on laisse le cavalier seul de la « métatonalité », auteur entre autres de Lovcraft et d'A cor et. à cri ou, plus récemment, de l'Habitant du labyrinthe, pour trouver Ballif le prof : celui que ses étudiants respectueux des usages maison - appellent « maître » entre deux énoncements ou quelques sourires...

« Entrez, voici une chaise, pas de problème. La petite va continuer. Nous sommes en train d'analyser les seize premières œuvres de Webern, le Webern d'avant le sérialisme. Vous êtes dans une classe d'admirateurs, de chiens affamés à la vue d'un bifteck, non, plutôt, ils sont comme des ours sauvages (le « set mieux », des ours à la recherche du miel. » Et il s'est assis au bout de la table, suivant sur la partition d'un des neuf autres « petits » - avec son air naïf de curieux indéfectible. Celle qui planchait ce matin-là a repris, commentant soudain le « retour du sol » (nota qui avait disparu depuis un certain nombre de mesures). Et Ballif de se réjouir : « Ah ! Vous avez bien vu ! Le retour du sol : l'absence est la plus grande joie. Devant ces messieurs en bas, vous diriez ça, vous qui parlez comme le Chat botté, ça leur plaît. » On continue. Nouvel arrêt. Il cite Unamuno à propos de la tonalité (« au sens de tournant »), ajoute : « Rappelez-vous le chant du coucou ou du rossignol. » Incident encore : le voilà parti sur une lettre où Diderot raconte que l'on avait mis un île dans un jury parce qu'il avait de grandes oreilles.

« Continuez jeune fille, continuez. Et la jeune fille poursuit. Les interventions du maître ne le troublent pas, semblent faire partie, aux yeux, aux oreilles de la classe entière, d'une sorte de jeu. Rituel aux règles attendues et douces. L'explication de texte a passé ici par les images, des images par brouettes entières. L'apparition finale d'un si bémol au contrebas donne encore prétexte à digression : « Ce gros si bémol, une belle note râpeuse qui nous fait du bien. » Là, le maître sépare les mots, accentue chaque adjectif, sensuellement, puis changeant de ton, il passe une vitresse supérieure, et le voilà qui brode sur « les cadences agogiques, ces gentils accords » ; « un peu comme font les cuisiniers pour lier leurs sauces. Nous l'avons vu dans le Passacaille. Il se dirige vers le piano, pose son postérieur sur le clavier, presque obligé pour ainsi dire de son de se hisser sur le pointe des pieds.

Ballif n'est pas grand, il est rime de toute petite taille. Collier de barbe raide, aux yeux bleus ; son visage est un peu pareil à celui de Lénine - en malice. Lors d'un premier cours, se présentant à

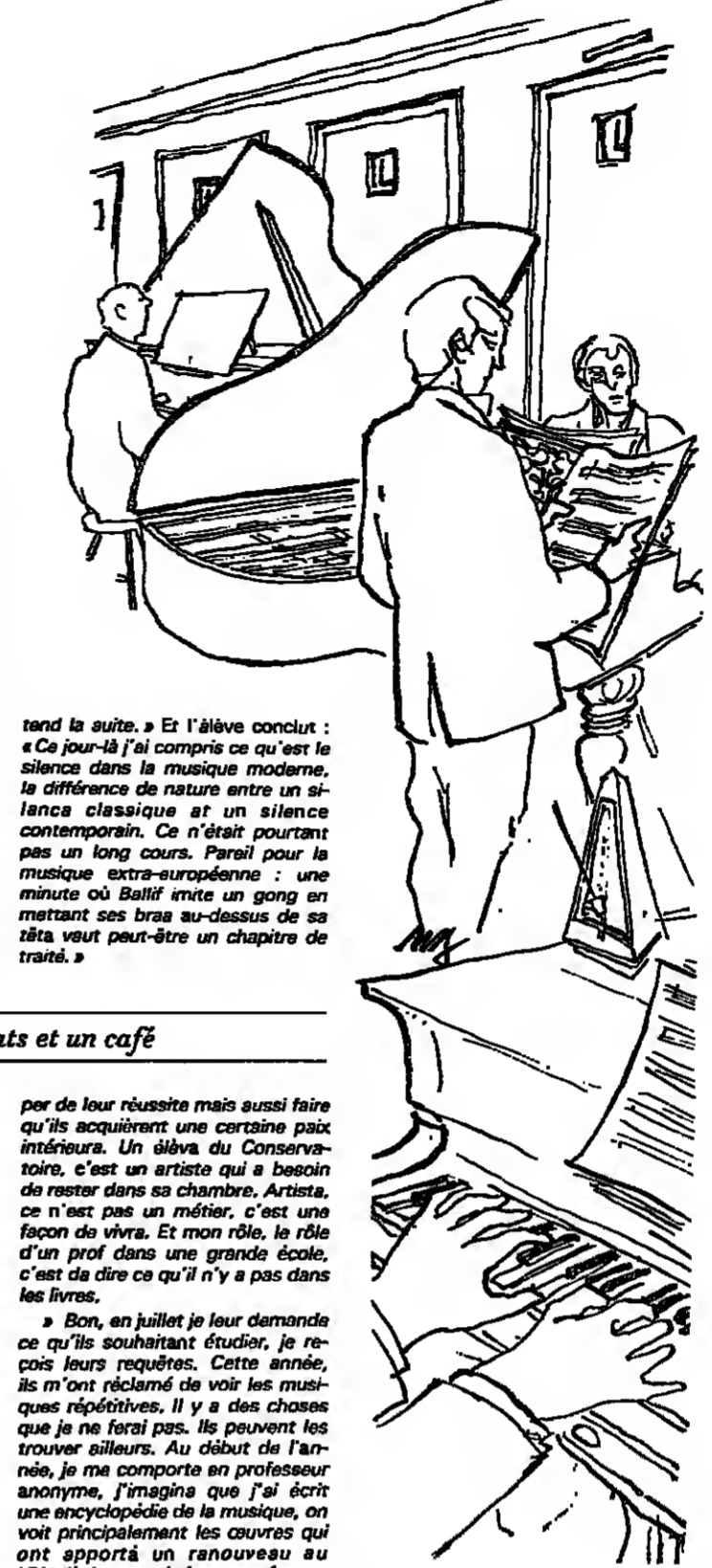
une classe, il aurait dit : « Je suis très petit, mais attendez. » Se précipitant sous le piano à queue et soulevant celui-ci de trente centimètres d'un coup de dos, l'air de rien, il aurait conclu : « Je suis petit mais il ne faut pas se fier aux apparences : c'est ma première leçon. » Ainsi va-t-il, d'aphorismes en aphorismes, et il faut croire que ça marche, vu le nombre de candidats à sa classe. Ils racontent, à leur tour, de petites histoires à propos de l'enseignement reçu là. L'un d'eux nous dit par exemple : « Un matin Ballif commence ainsi : « Beethoven n'a rien découvert par rapport à Mozart, tout est déjà chez Mozart. Néanmoins Beethoven est le premier à avoir fait de la musique de western. Voilà : il a inventé le suspense. Ecoutez : Ta-ta-ta-ta (sol sol sol mi bémol dans la Cinquième Symphonie). Ta-ta-ta-ta c'est pas beau, mais on attend la suite. » Et l'élève conclut : « Ce jour-là j'ai compris ce qu'est le silence dans la musique moderne, la différence de nature entre un silence classique et un silence contemporain. Ce n'était pourtant pas un long cours. Parfait pour la musique extra-européenne : une minute où Ballif mite un gong en mettant ses bras au-dessus de sa tête, veut peut-être un chapitre de traité. »

Neuf chocolats et un café

Celui qui parle ainsi évoque avec la même ferveur Jean Koerner, professeur d'accompagnement posant sur son piano toutes les versions de la Sainte-Victoire de Cézanna afin d'interpréter la Symphonie héroïque de Beethoven dans diverses lumières successives : 2 heures de l'après-midi, 5 heures, puis le crépuscule. « C'est comme en harmonie », ajoute l'élève. On reproche au Conservatoire de se cantonner entre Bach et Ravel. Je préfère avoir compris deux ou trois choses générales à fond qu'avoir étudié tout pendant dix ans, de Machaut à Boulez. »

La multiplication des disciples ? Il fait le moue. « Nous cultivons à côté de la musique, d'accord, mais faut-il prendre en charge tous les interstices. Va-t-on apprendre à regarder les papillons passer, parce que Debussy l'a dit. Et quand on découvre que les musiciens ont une vie amoureuse, leur donnera-t-on des cours ? » Parenthèse. Pendant ce temps-là, Ballif a emmené tout son patit monde au bistrot. Midi. Le temps d'une pause café, également rituelle, debout, au bar de la rue d'Edimbourg « où ils sont très gentils ».

« Ici, on se donne des nouvelles. On ne se confesse pas : on raconte notre vie », dit Ballif. « Chaque classe a sa couleur, c'est comme dans les familles. Il y a les enfants emmerdants et les crémes. J'ai enseigné dans des universités à Columbia, à Harvard, à McGill. Ça n'était pas pareil. Ici, je me sens responsable d'eux. Je suis un peu du Moyen Age, paternaliste, sentimentale et passionné. » Il régit, il paye toujours : ça fait neuf chocolats et un café. « Je dois m'occu-



per de leur réussite mais aussi faire qu'ils acquièrent une certaine paix intérieure. Un élève du Conservatoire, c'est un artiste qui a besoin de rester dans sa chambre. Artiste, ce n'est pas un métier, c'est une façon de vivre. Et mon rôle, le rôle d'un prof dans une grande école, c'est de dire ce qu'il n'y a pas dans les livres. »

« Bon, en juillet je leur demande ce qu'ils souhaitent étudier, je repose leurs requêtes. Cette année, ils m'ont réclamé de voir les musiques répétitives. Il y a des choses que je ne ferai pas. Ils peuvent les trouver ailleurs. Au début de l'année, je me comporte en professeur anonyme, j'imagine que j'ai écrit une encyclopédie de la musique, on voit principalement les œuvres qui ont apporté un renouveau au XX<sup>e</sup> siècle, ce qui s'est passé entre 1900 et 1920. Dada inclus. Je ne travaille pas sur Bach parce que c'est fait dans d'autres classes. J'accepte d'être un non-spécialiste. Ensuite on analyse : c'est un enseignement individuel qui porte du danger. On regarde la musique à sa naissance : par exemple Varèse plutôt que le groupe des Cinq, même si les deuxièmes, à leur époque, faisaient plus de bruit. Je fais venir des invités. Les peintres souvent s'expriment mal. Alors j'appelle des physiciens, des compositeurs, plutôt des vedettes. »

« Qu'on ne me parle pas de l'isolement du Conservatoire : c'est du passé. On ne va pas nous faire croire que la révolution c'est maintenant. Elle s'est faite en 1950. Gallois-Montbrun a nommé au moins dix personnes qui venaient du Domaine musical. A mes yeux, un directeur doit juste être un arbitre. Gallois-Montbrun, c'était le non-intervention, le modèle du parfait gentilhomme. Mais quand on veut changer, on le peut chaque jour. Ce n'est pas un directeur qui va me modifier artistiquement. Je suis au service de mes étudiants, ce sont eux mes employeurs. »

« Et puis, vous savez, la pédagogie... Les musiciens pensent en spirale. Ce que j'aime ici, c'est la possibilité d'un enseignement baroque, de mélanger tout. Si je me retrouvais dans un conservatoire comme celui de Reims où j'ai enseigné, ils m'enverraient au cabanon. »

(1) Les deux autres professeurs d'analyse sont Betsy Jolas et Jacques Castérède.

d'histoire

la création, en 1986, du cycle de perfectionnement, affirme que « le directeur acceptait toutes les idées, les appliquait dans la mesure du possible ». « Mais, dit-il, le ministère de la culture ne l'a jamais aidé, au contraire. » Et de souligner les initiatives du bureau des étudiants comme les quelque quarante « concerts de midi », organisés l'an passé, où les élèves jouaient pour les gens du quartier principalement. Il annonce que l'expérience va reprendre à plus vite. Un bureau des étudiants n'a pas, selon lui, à s'opposer à la direction. « Les élèves plus jeunes croient souvent que je fais partie de l'administration », dit-il, non sans satisfaction, en décrivant les « carrels » : « Il y a ceux qui restent très peu de temps, et le noyau des quelque deux cent cinquante élèves que l'on retrouve d'un cours à l'autre, pendant plusieurs années : les plus concernés », son monde.

Elèves : de dix ans à trente ans, provinciaux en majorité

Le visiteur, en effet, est d'abord frappé par le caractère plus qu'hétérogène de la population du Conservatoire. Mille deux cents à mille deux cent cinquante élèves : soit - mais de dix ans à trente ans. Si la moyenne d'âge tourne autour de seize ans, dix-huit ans, il y a des deux-actes : élèves à mi-temps de deux lycées voisins aux horaires aménagés, ils ont pour certains dix ans (en solfège) ou treize-quatorze ans en classe d'instruments. Il ne se mêlant évidemment pas aux « grands » des classes d'écriture, de composition ou de direction d'orchestre. Mais leur seule présence donne à tout l'établissement un étrange côté « scolaire ». Les plus matures déplorent du coup d'être traités davantage en « écoliers » qu'en « étudiants ». L'administration répond : « Nous sommes civilement responsables des mineurs. » Et tout

le monde donc - y compris les professeurs - de signer indéfiniment des feuilles de présence. D'où maintes histoires où professeurs et élèves s'entendent parfois sur l'art et les manières de « bidonner » les signatures.

Il n'y a pas seulement les fossés entre débutants en notes courtes, étudiants prolongés et générations du milieu, il y a surtout le fait que 70 % de l'ensemble constituent le noyau encore moins homogène des provinciaux. Pour le plupart, ces « turbo-élèves », abonnés de la SNCF, font le voyage une fois par semaine, qu'ils viennent de Tèrbes, de Marseille, de Beaufort ou de Dunkerque, ils restent le temps d'une ou deux journées de leçons groupées. S'il faut vraiment, ils logent à l'hôtel ou chez des amis, une nuit, et vite rentrent chez leurs parents, car vivre à Paris coûte cher. Certains parviennent à obtenir un studio à la cité internationale des arts, une chambre au foyer Ravel à la Défense, ou rue de Tocqueville : une minorité. Il y a même ceux dont la mère a quitté la maison pour s'installer dans un appartement à Paris le temps que l'enfant étudie... Si les statistiques prouvent que les apprentis musiciens viennent plutôt des familles ou « bourgeoises », ou déjà musiciennes, l'atmosphère des étudiants au Conservatoire va du très fauché, au carrément « favorisé ». Des timides aux dandys, qui en rajoutent dans l'élegance romantique, tous semblent être là « de passage ». « Impossible d'avoir une classe complète. Il y en a toujours un dans un train ou sur un coup, à l'extérieur », disent bien des professeurs. « Peut-être parce qu'ils bichent leurs partitions en route ? »

(1) Il y a trois cents boursiers au Conservatoire. Si cinq à six d'entre eux touchent le « maximum » d'un montant de 3000 F par mois, la plupart reçoivent une allocation mensuelle variant entre 1000 et 2000 F mensuels.

MAISON DU DANEMARK, 142, Champs-Élysées - N° Étoile  
**Horizons danois**  
Peintures néo-réalistes de POUL ANKER BECH  
Tous les jours de 13 à 19 heures - Dimanches et fêtes de 15 à 19 heures  
Du 2 au 29 février - Entrée libre

GALERIE DU MESSAGER  
2 février - 10 mars - Tous les jours sauf dimanches et fêtes  
**CESAR**  
BRONZES  
MUSÉE DE LA POSTE 34 boulevard de Vaugirard - Paris 15e  
MP

Galerie Maeght Lelong  
13 et 14, rue de Téhéran, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. 563.13.19  
18 janvier - 25 février 1984  
**Francis Bacon**  
peintures récentes  
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, tous les jours sauf dimanche.

WALLY FINDLAY  
Galleries International  
new york - chicago - palm beach  
beverly hills - paris  
EXPOSITION  
**SUHA SHOMAN**  
IMPRESSIONNISTES  
POST-IMPRESSIONNISTES  
ET MODERNES  
2, av. Matignon - Paris 8<sup>e</sup>  
Tél. 225.70.74  
lundi-samedi 10-13 h - 14 h 30-19 h

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE  
47 bis, avenue Bosquet (7<sup>e</sup>) - 556-79-15  
**Les costumes des Indiens au Mexique**  
T.L.J. de 10 h à 18 h, sam. 14 h à 18 h  
26 JANVIER - 3 MARS

**PROSCENIUM**  
35, rue de Seine 75006 Paris - 354-82-01  
**PIZZI**  
« dessins d'opéra »

MAISON DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE - CLERMONT-FERRAND  
Boulevard Gergovie  
**LUCIEN BOUVIER**  
PEINTURE-COLLAGE-GRAPHISME  
du 1<sup>er</sup> au 24 février - de 14 h à 18 h (sauf dimanche)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARTS  
**FRANCE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION**  
ALBEROLA - BLAIS - COMBAS  
GAUTHIER - GIORDA - ROUSSE  
19 janvier - 15 mars 1984  
Salle Saint-Jean - Hôtel de Villa de Paris



SÉLECTION

CINÉMA

L'Afrique filmée

Pendant trois semaines, jusqu'au 21 février, l'occasion rare de voir ou de revoir au Republic Cinéma un choix de vingt-trois films qui constituent tout simplement l'histoire difficile du cinéma africain au sud du Maghreb. Du pionnier Paulin Soumanou Vieyra (Afrique sur Seine, 1955) aux récents Nésita, de Ruy Duarte (Angola), Naïva, de Moussa Diakité (Guinée) et Jam, de Babacar Samh (Sénégal), tous réalisés en 1982.

To be or not to be

L'original d'Ernst Lubitsch (1942) et son "remake" par Mel Brooks (1983) : l'occasion unique de comparer, sur un même sujet - comment des comédiens polonais dupèrent les nazis en 1940, - deux couples, Jack Benny, et Carol Lombard, étincelante, d'un côté, Mel Brooks, inquiet, et sa femme dans la vie, Anne Bancroft, de l'autre.

ET AUSSI : Nuages flottants, de Mikio Naruse (houverversement Hideo Takamine) ; A nos amours, de Maurice Pialat (Pialat comédien) ; la Ultima Cena, de Tomas Gutierrez Alea (un bon film cubain) ; El vogue le navire, de Federico Fellini (Pina Bausch extraordinaire) ; Mi-figue, mi-raïra, de Srđan Karanovic (co-existence américano-yougoslave) ; le Bon plaisir, de Francis Girod (devrière la façade) ; Mark Dizon détective, d'Otto Preminger (l'équipe de Laura).

THÉÂTRE

Dis Joe

de Samuel Beckett au Théâtre de la Bastille

Joe, cheveux gris, œil vide, ancien beau parleur, homme à femmes, passe désormais ses jours bouclé seul dans sa chambre, assis sur son lit, à écouter des voix. Les voix, surtout, des chères défuntes, rancunières. Beau soliloque sous vide de Beckett, musique néo-africaine de Ghédalia Tazartes, inflexions savantes de Matté Nahyr.

MUSIQUE

La Chatte anglaise de Henze

Il n'aura pas fallu plus de huit mois pour voir à Paris le nouvel opéra de Hans Werner Henze (l'auteur du Jean Led et des Basarides), la Chatte anglaise, créée au Festival de Schwetzingen. Juste retour, puisqu'il s'agit d'une adaptation des Peines de cœur d'une chatte anglaise, de Balzac. Tous les personnages sont des chats, qui imitent fort bien les mœurs et les turpitudes des hommes ; l'action est humoristique et dramatique, la musique fort séduisante. Une première (en français) qui mérite attention (Opéra-Comique, du 8 au 23 février).

ET AUSSI : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum, avec Yo-Yo Ma (Pleyel, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup>) ; Oratorio de Noël, dir. J. von Weesky (Saint-Etienne-du-Mont, le 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup>) ; le Roi malgré lui, de Chabrier avec B. Hendrickx, C. Eda-Pierre, J. P. Lafont, dir. ch. Dutoit (Champs-Élysées, le 2, à 20 h.) ; la Néousar-china, mise en scène de Pizzi TMP/Chânel, les 4, 7, 9, 14, à 19 h 30 et le 12, à 14 h 30 ; Œuvres électroniques primées au concours de Bourges (IRCAM, le 3) ; Hommage à H. Sauguet (Hôtel Bedford, 17, rue de l'Arcade, le 3) ; E. Lamandier (Th. de la Ville, les 3 et 4, à 18 h 30) ; Mozart, de S. Guityry et R. Hala (Th. de Tours les 4 et 5) ; Placido Domingo (Champs-Élysées, le 5) ; Mozart, Buxtehude, Telemann, Schütz, par l'Ensemble Sotto Voce (Saint-Julien-le-Pauvre, le 5) ; A. de Lacroix (Pleyel, le 6) ; Orchestre national, dir. J. Coulon, avec K. W. Paik ; Bernstein, Ravel, Berlioz (Champs-Élysées, le 7) ; Ensemble Orchestral de Paris, dir. J. P. Wullez, avec A. Ciccolini (Pleyel, le 7) ; Intégrale des motets de Bach, dir. O. Schneebeli (Saint-

Roch, le 7) ; Orchestre de Paris, dir. C. von Dohnanyi, avec F. Duchable (Pleyel, les 8 et 9).

VARIÉTÉS

Jango Edwards

Clown américain, Jango Edwards est un étonnant homme de spectacle qui exerce son humour, une forme de dérision et de provocation sur l'actualité. Inventeur d'une « fête des fous », Jango Edwards revient cette année au Palais des Glaces avec un nouveau spectacle : « I laugh you » où, seul en scène pendant une heure et demie, il raconte à sa façon inimitable la re-création du monde après un désastre nucléaire.

Tom Novembre

Un caricaturiste original avec sa tendresse et sa causticité. Comme toujours, les chansons n'interviennent que sous forme de parenthèses dans une suite de sketches qui, d'année en année, se penultinent (Théâtre Déjazet).

ET AUSSI : Renaud au Zénith ; Pierre Desproges au Théâtre Fontaine ; Fabienne Thibault à Bobino ; Rock au Forum des Halles avec Dogs, Wild Child, Little Bob, Taxi Girl, Bill Baxter, Paul Personne, Zéro de Conduite, Alligators, Fils de Joie de Krüners (du 6 au 12 février) ; Sam Mangwana au Phil' One les 3 et 4 février ; Kool and the Gang, le 2 à l'Espace Belard ; Imagination, le 2 à Toulouse ; Burning Spear, le 2 février à Marseille, le 3 à Nice, le 4 à Lyon ; Judas Priest and Ted Nugent, le 4 février au Palais des sports de Toulouse, le 5 au Stadium de Marseille, le 7 au Théâtre de verdure de Nice ; Toure Kunda, le 7 au Grand Parc de Bordeaux, le 8 au Hall Grains à Toulouse.

DANSE

Pilobolus au Théâtre de Paris

La réputation de Pilobolus n'est plus à faire. Partout où elle passe, la compagnie danse à guichets fermés. De l'équipe originale il ne reste aujourd'hui que Michaël Tracey. Les autres, comme Martha Clarke ou Mose Pendleton, ont repris à leur compte l'humour, l'esprit insolite, surréaliste qui caractérisent le groupe. De nouveaux danseurs les ont remplacés, installés à Washington, ils perpétuent le côté étudiants américains athlétiques et farceurs qui fit le succès de leurs aînés. Ils reprennent les classiques des années 70 comme Untitled ou Ciana et présentent leurs dernières créations, Mixage, Scribble, Stabat Mater. Exceptionnellement Mose Pendleton présentera son solo Moxix au cours du premier programme.

ET AUSSI : Patrick Roger et le groupe Echymose (laureats de Baguette 1983) au Centre Paul-Eluard de Bezons ; création de Bonjour Philippines, exploration intergalactique pour six danseurs.

EXPOSITIONS

Les Fouquet au Musée des arts décoratifs

Un siècle de création de bijou à travers l'œuvre de trois hommes, trois générations qui, du grand-père artisan au petit-fils artiste, ont compris et exalté tous les styles : de l'éclectisme du XIX<sup>e</sup> siècle à l'art nouveau et à l'art déco. L'exposition est admirablement présentée.

Les enfants de l'immigration au Centre Pompidou

Le versant fraternel, créatif de la mode heur, dans son contexte social : les banlieues, le racisme, la perte et la recherche de nouvelles racines. Quand le centre de création industrielle se sent « concerné ».

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (brochure gratuite) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars (visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h ; le 8 février, à 18 h 30, rencontre avec l'artiste).

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 23 avril.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

IMAGE-IMAGIQUE. Centre de la collection « images ». Bibliothèque des enfants, passage. Jusqu'au 6 février.

C.C.I. LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

R.P.I. CARNAVALES ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

Musées

AUTOUR DE RAPHAËL. Dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée par le jardin (260-59-50). Sauf mardi de 9 h 45 à 19 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche).

RAPIHAËL et l'art français. RAPHAËL dans les collections. Grand Palais, entrée place Carpeaux (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Billet journalier : 19 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 18 février.

INVAIRABLE DU CANTON D'ESCORTELS (Ailier). Grand Palais, espace 404. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

SAISON FIGURATION. CRITIQUE. Grand Palais, espace 404. Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 février.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 3 février.

MODELECTRICITE. De l'électricité à l'électronique dans le musée de la Ville de Paris. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 février.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAÏTEPEUX ROMAINS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (273-36-33). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LA CHINE ENTREPRISE. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 27 février.

LES FOUILLES. Bijoux et joailleries à Paris, 1860-1900. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 février.

TADANORI YOKO. Jusqu'au 6 février. LES PETITS LIU. Le art et les livres de Boulogne (1747-60-31). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 février.

ROBERTO DI L'ART. ERRE MÉDIEVAL. Musée de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-36-33). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

FAN TCHUN-FI. Sculptures chinoises et japonaises. Musée de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-36-33). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 11 mars.

TRENTOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. Musée de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-36-33). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

CESAR. Bronzes. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

LA MÉMOIRE MURALE POLITIQUE DES FRANÇAIS, de la Renaissance à nos jours. Conciergerie, 1, quai de l'Hôtel (354-30-06). De 10 h à 17 h. Jusqu'au 19 février.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 23 avril.

VAUBAN REFORMATEUR (1633-1680). Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Œuvres. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

POUPÉE JOUET. POUPÉE RE-FLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

L'ŒUF ET LA PLÛME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-67-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ELISABETH DUJARRIC, MARC GIAL-MINNET, GUY MAHE, DANIEL KIBERZANI. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 février.

KJELL STRANDQUIST. Peintures. Jusqu'au 12 février. EDNA MARTIN. Ténisses. Jusqu'au 16 février. Centre culturel suédois, 11, rue Favanne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; Sam. et dim., de 14 heures à 18 heures.

GER DEKKERS. Perspectives du Nord - GRAVEURS HOLLANDAIS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (702-83-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

OMBRÉS ET LUMIÈRES. Photographies de chaînes aéronautiques 1919-1933. V&S (copies). Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX. Espace musical. Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

LES FRESQUES SERRES MÉDIEVALES (copies). Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

GEORGES NOËL. Tableaux blancs. GEORGES NOËL. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 3 mars.

DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

ROBERTO DI. NÉBESIL. Dix œuvres de Recife. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 février.

AVE ALIX. Chapelle de la Sacropan. Centre culturel de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-00-01). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thibault-Castel. Bibliothèque Forney, 1, rue du Fignier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 15 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE MODERNE A PARIS. Centre culturel de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 3 février.

ALAIN COUTRET ; BARBARA DEBARD - FRANÇOISE FRUGIER - JACQUES VERNIERE. Galerie ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 15 mars.

JARDINS DE PARIS. Maïre du 13<sup>e</sup> arrondissement, 7, rue Philippe-Champaigne. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 11 mars (visites-conférences). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 6,50 F. Jusqu'au 28 février.

FOUL ANKER BECH. Horizons danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

JEUNE PHOTOGRAPHIE en Wallonie et à Bruxelles. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-14-60). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars.

L'ORIGINE DES PEUPLES D'ESPAGNE. Maison d'Espagne, 7, rue Quentin-Bauchart (723-94-31). Sauf mardi, de 16 h à 20 h 30 ; sam. et dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h. Jusqu'au 28 février.

CELESTINE ABOULKER. Peintures et sculptures. Centre culturel de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (273-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

ARIEL GONDIN. Peintures et tapisseries. Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

BETTE KALACHE. Galerie Delort, 24, rue de La Boétie. Jusqu'au 17 février.

PIER LUCH PIZZL. Dessins et œuvres. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au 18 février. - Dessins d'opéra. Galerie Prosom, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mars.

PHILIPPE SOUPAULT. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

JEAN BRAUNS. Aggravures. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (389-38-69). Jusqu'au 15 février.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jochimsberg, 21, quai Voltaire (261-34-79). Jusqu'au 17 février.

BERNARD COTTEAU-PISSICO. Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-92-93). Jusqu'au 17 février.

HOMMAGE AUX ANNÉES 1980-1980. Artistes de l'École de Paris. Galerie F. Soulika, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 25 février.

FRÉPHERIQUES ET MARE-CHAUX. Photographies. Ateliers 74, 74, rue de la Verrerie. Jusqu'au 15 février.

SEPT GRAVEURS DE LA CASA DE VELASQUEZ. Galerie M. Brouza, 31,

rue des Berges (577-93-71). Jusqu'au 10 mars.

LA JEUNE VAGUE DE LA SCULPTURE. Galerie G. Laubie, 2, rue Brémontelle (887-45-81). Jusqu'au 3 mars.

REFLEXION REFLEXIE. Livres d'art/œuvres objets. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-38). Jusqu'au 15 avril.

LE GROUPE ALEATOIRE. Galerie d'art de l'École Astra, 29, rue Cammarini (266-15-15). Jusqu'au 15 février.

FRANCIS BALCON. Peintures récentes. Galerie Marcel Leborg, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 25 février.

PATRICE ALEXANDRE. Galerie P. Lesca, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 18 février.

NASSER ASSAR. Peintures. Galerie G. Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 18 février.

DANIEL BRANDELY. Galerie Bandolo-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 18 février.

JACQUES BRISSET. Galerie J. Buisson, 23-25, rue Godefrang (326-83-51). Jusqu'au 25 février.

BUHLER. Sculptures 1972-1984. Galerie Jean Canon, 8, rue des Beaux-Arts (633-95-63). Jusqu'au 18 février.

CAPIELLO, 1875-1942. Originaire et installé. Des arts, 66, rue Saint-Louis-en-Île (326-02-01). Jusqu'à la fin février.

CHEUN CHAO PAO. Livres. Espace UBP, 22, boulevard Malesherbes (268-33-45). Jusqu'au 24 février.

DALDO. Peintures. Galerie Beaumont, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

MICHEL DUPONT. Peintures avec pochettes. Figures d'art, 78, boulevard Jacques, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 février.

DENISE ESTERAN. Peintures et pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-69). Jusqu'au 18 février.

HELENE GAUTHIER. Sculpture. Galerie Breton, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 28 février.

DENIS GODEFROY. Nouvelles œuvres. Galerie F. Paillet, 91, rue Quincampoix (271-84-50). Jusqu'au 18 février.

ANDRÉ VANDERHEI. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguère (322-39-47). Jusqu'au 3 mars.

JEAN-PAUL JARPE. Œuvres sur papier. Galerie B. J. 78, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

ALAIN KLEINMANN. Le Paris Saint-Martin, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 28 mars.

GERGELY KOSZAR. Galerie Raphi, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LANDAIS. Galerie R. 7, rue de Turbigo (236-45-74). Du 3 février au 17 mars.

BERTRAND LAVIN. Peintures et sculptures modernes. Galerie Durand-Dossier, 3, rue des Hautefeuilles (277-63-60). Jusqu'au 18 février.

PHILIPPE LEPEUL. Naufreges. Galerie G. Kozak, 78, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

JEAN MESSAGIER. Revoir la Nouvelle-Gaule. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 février.

MINAS. Peintures. Galerie Sany King, 54, rue de Valenciennes (261-19-07). Du 3 février au 3 mars.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie B. Berrand, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 18 février.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

NICOLE NICOLAS. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-45). Jusqu'au 25 février.

ANNETTE OKO. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 15 février.

CRAMA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallet, 61, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

QUATRE PEINTRES AU QUOTIDIEN. Bruchsal, Balle Fehmsch, Thibaut Bouchard, Galerie Sany King, 54, rue de Valenciennes (261-19-07). Jusqu'au 18 février.

ARNULF RAINER. Galerie Studler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 mars.

MAX REITHMANN. Au fond de la cour, 40, rue de Dragon (544-68-54). Jusqu'au 18 février.

JEAN REMLINGER. Centre. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazurine (329-33-37). Jusqu'au 19 février.

TORAL. Galerie F. J. 35, rue Godefrang (354-22-40). Jusqu'au 18 février.

CHARLES WALCEL. Tapis et gouaches. Galerie J.-F. Joubert, 38, avenue Maignan (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

En province

AMIENS. Vincent Vasseur : la nouvelle sculpture. Musée de la culture, place Léon-Cœur (91-83-36). Jusqu'au 26 février.

ANGERS. Éventails de collection. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-54-67). Jusqu'au 19 février.

ANNECY. « Bâton sur bâton », série artistique, sculptures, céramiques, peintures, illustrations. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANCON. Simon Venot-Étienne Le Sœur. Dessins de musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (01-44-97). Jusqu'au 5 mars.

ELDES. Yves Derrien. Deux expositions : l'art et la sculpture. Musée municipal. Jusqu'au 5 février.











صحة من الأهل

ET DES SPECTACLES

CINEMA

M-FIGURE, M-BASIN (V.O. v.o.) Studio Epine, 9 (354-42-34). LE MONDE SELON GARY (A. v.o.) Locomobile, 6 (544-57-34). MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A. v.o.) UGC Marbeuf, 8 (225-18-45)...

LES festivals L'AFRIQUE FILMEE: République-Cinéma, 11 (805-51-33), mer, 14 h. Nellys (70 mm) 20 h. Nationalité: homme, des femmes...

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1° Salle Gaveau, 20 h 30: Ensemble orchestral de Paris (Ibert, Jolivet, Saint-Saëns...). Salle Pleyel, 20 h 30: Orchestre de Paris, dir. E. Jochim (Weber, Schumann, Beethoven)...

Les grandes reprises

LES BAS-FONDS (Fr.): Saint-André des Arts, 6 (326-80-25). KATCHE-NERGE ET LES SEPT NAINS (A. v.o.): U.G.C. Marbeuf, 8 (225-18-45). LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.): Maris, 4 (278-47-86)...

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (887-97-34) (D.), 20 h 30: 17 novembre. AMERICAN CENTER (321-42-20), le 5, à 16 h 30: J.-L. Chautemps, J. de Donato, F. Jeanno, Ph. Mait...

Le music-hall

ATMOSPHERE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30: C. Zucate; 23 h: Concerts classiques. BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h: F. Thibaut...

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 2, 4, 21 h: A. Reid, S. Alexander. BASTILLE (357-42-14), 21 h, dim. 17 h: Lolita and C (dern. 5)...

En VO: GEORGE V (70 mm) - PARNASSIENS (Dolby) - SAINT-MICHEL. ACTION RIVE GAUCHE (Dolby) - FORUM HALLES (Dolby)...

SÉLECTION OFFICIELLE AVORIAZ 84



PRODUCTION: METRO-GOLDWIN-MAYER. RÉALISATION: DOUGLAS TRUMBULL. BRAINSTORM. CHRISTOPHER WALKER, NATALIE WOOD, LOUISE FLETCHER, CLIFF ROBERTSON...

VO: MARIGNAN-CONCORDE PATHE-VO. GAIMONT COLISEE. GEORGE V-VO. PARANAL ODEON-VO. HAUTEVILLE PATHE...



BROOKS FILMS PRESENTE MEL BROOKS-ANNE BANCROFT - "TO BE OR NOT TO BE" - TIM MATHESON, CHARLES DURNING, JOSE FERBER, JOHN MORIC, THOMAS NEWMAN, JOHNNY GRAHAM...

CREIEL Création ELS COMEDIANTS Le Souffle Place Salvador Allende Tél. 889.94.50 Métro Créteil-Préfecture







Les ordres de grève ont été bien suivis dans les lycées et les collèges

Le mot d'ordre de grève nationale lancé mardi 31 janvier par quatre syndicats d'enseignants...

collèges (SNI-PEGC) estime à plus de 70 % le taux de grévistes parmi les seuls PEGC.

Les pointages effectués par le ministère de l'Éducation nationale dans les vingt-six académies métropolitaines font état de 51,81 % de grévistes chez les personnels de surveillance et de 43,96 % parmi les enseignants.

(43,68 %) et les lycées d'enseignement professionnel (28,44 %). Plusieurs manifestations ont été organisées, à Marseille, Lyon et Paris...

Complainte à « Georges-Brassens »

Soixante-dix pour cent de grévistes. Le lycée et le collège Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) n'avaient jamais connu pareille mobilisation depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Le lycée doit être misé dans d'autres départements de l'Île-de-France moins bien dotés que le Val-de-Marne.

La grande majorité des professeurs ont trouvé dans la situation locale un motif déterminant pour reprendre les mots d'ordre nationaux. Les transferts d'heures vers d'autres établissements signifient pour eux allongement des effectifs, suppression des heures de soutien au collège et impossibilité de dédoubler les classes en physique ou en éducation manuelle et technique.

Lundi, une agrégée d'anglais a reçu son avis de mutation, comme six de ses collègues. Après neuf années passées à Georges-Brassens, elle doit être affectée, à la rentrée, quelque part en Seine-et-Marne. La brutalité de cette décision la révolte et lui donne l'impression de sortir tout droit d'un « mécanisme aveugle » dont elle s'estime victime.

Autrefois adhérente au SNES, elle a quitté ce syndicat pour manifester son indépendance et parce qu'elle ne supporte plus le décalage entre les discours gouvernementaux sur la priorité à l'enseignement et les moyens réels de l'éducation nationale.

mot revient souvent dans la conversation de tous les grévistes, laissant en arrière-plan les revendications sur les horaires et la rénovation des collèges posées par les syndicats appelant à la grève, chacun à sa façon.

A-coups

« On saupoudre les crédits pour les établissements expérimentaux tandis que globalement le système éducatif continue de fonctionner à l'économie », se plaint une adhérente du SNES. Une tentative d'alphabétisation des élèves de sixième en situation d'échec, opérée voici deux ans, a fait long feu.

ception ne rime pas avec opposition politique. En cessant le travail, ils veulent lutter contre la dégradation des conditions de travail et accentuer la pression sur le ministère. Adhésion syndicale et mécontentement ne coïncident pas toujours.

La grande machine revendicative de l'enseignement ne pouvait se remettre en marche sans à-coups. Mais le mobilisation, lancée simultanément par le SNES et le SNI-PEGC sur des mots d'ordre divergents, s'est finalement opérée presque entièrement sur la revendication des « moyens pour l'éducation nationale ».

PHILIPPE BERNARD.

LA RÉGION RHONE-ALPES ET LE SAHEL

Cinq mille enfants à sauver

De notre correspondant régional

Lyon. — Anne Rochegude et Alain Hattat étaient partis en reportage pour le compte de la télévision régionale à la fin de l'année dernière. Thème du voyage et du sujet à diffuser par FR 3 : « Les bergers du Mali ».

forme d'une aide alimentaire d'urgence — les besoins sont de 300 tonnes de riz pour attendre la prochaine récolte. — mais aussi celle d'une action à long terme : creusement de puits, actions sanitaires, reconstruction du cheptel.

Au-delà de leur témoignage, Anne Rochegude et Alain Hattat vont, dès leur retour à Lyon, tenter de lancer une opération « survie » pour cette région située au sud-ouest de Tombouctou, à la frontière avec la Mauritanie.

Le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Béraudier, a lancé l'idée d'une surtaxe de 1 ou 2 centimes par mètre cube d'eau consommé dans la région. Une idée qui pourrait, elle aussi, faire son chemin.

L'opération doit avoir lieu tout au long du mois de février. Des « cartes de survie » seront diffusées par le Comité pour Léré dans les boulangeries de la région.

CLAUDE RÉGENT.

Les dons peuvent être adressés au Comité français contre la faim, CCP 9 000-04 N Lyon, TPG du Rhône, opération Mali. Tél. : (7) 862-20-26 poste 40-82.

Les résultats des élections au Conseil supérieur des universités

L'année 1984 a commencé pour les universitaires par des élections. Les 4 et 5 janvier ont eu lieu les élections au Conseil supérieur des universités (CSU), le nouvel organisme chargé de gérer les carrières des enseignants chercheurs du supérieur.

dans le collège B où le SNESUP obtient 41 % des sièges et le SGEN 19 %. Cependant, dans le collège A, 19 des professeurs, mais pas les critiques nombreuses formulées en premier trimestre à l'encontre du rôle de ces syndicats, ils obtiennent 20 % des sièges.

L'analyse des résultats est peu aisée car les cent quatre-vingt quatre scrutins organisés par discipline devaient permettre la désignation de mille cent seize représentants, répartis dans deux collèges : le collège A, regroupant les professeurs et les personnels chercheurs assimilés ; le collège B, comprenant les maîtres-assistants et les assistants.

En définitive, les vainqueurs de ces élections restent les listes classées « divers » par le ministère, qui obtiennent près de la moitié des sièges dans le collège des professeurs.

SERGE BOLLOCH.

RELIGION

Mgr O'Connor est nommé archevêque de New-York

Jean-Paul II a nommé, le 31 janvier, Mgr John O'Connor à la tête de l'archevêché de New-York, que le décès du cardinal Terence J. Cooke, en octobre 1983, avait laissé vacant.

Mgr O'Connor, qui dirigeait jusqu'à présent le diocèse de Scranton (Pennsylvanie), est âgé de soixante-quatre ans. Il a été responsable des ambassades militaires de la marine américaine. A ce titre, il a collaboré avec Mgr Cooke, alors vicaire général auprès des forces armées.

Le nouvel archevêque de New-York a fait partie du groupe des cinq évêques chargés de rédiger, en 1982, une lettre pastorale sur l'arme nucléaire qui prenait position contre un usage préventif de cette arme.

Pourquoi les Livres Blancs de Fleurville sont-ils si utiles à tous, si précieux et si bon marché ?

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Pour écrire votre journal intime, ou recueillir vos souvenirs de vacances, vos recettes de cuisine, vos notes, vos pensées, vos notes de lecture, etc... je vous offre vos précieux "Livres Blancs" à un prix vraiment exceptionnel : 96 F seulement ! Alors profitez des avantages de cette offre de lancement et participez à notre prix.

Découvrez les multiples utilisations de vos LIVRES BLANCS : Journal intime • Recettes de cuisine et cocktail • Souvenirs de vacances et voyages • Carrière professionnelle • Notes de lecture • Choix de pensées, maximes, citations • Dîners et soirées • Spectacles : cinéma, théâtre, concerts • Livre de bord maritime • Rencontres et victoires sportives • Aventures sentimentales • Histoire de votre famille : naissances, mariages, décès, etc. • Le livre de Bébé • Parties de chasse • Vos dessins ou ceux de vos enfants • Vos poèmes • Recueil d'histoires drôles et de bons mots • Portrait de vos amis et relations • Livre d'Or : à faire remplir par vos amis, vos invités, vos clients • Recettes et dépenses • Histoire de vos collections : achats, ventes, échanges, etc.

L'idéal est de consacrer à chaque sujet un Livre Blanc distinct. Aussi, un joli cadre est prévu sur la page de garde : vous y inscrirez vous-même le titre de chacun de vos Livres Blancs. De plus, pour vous permettre d'acquiescer plusieurs Livres Blancs à la fois, je vous accorde un prix spécial de lancement vraiment modique : 96 F seulement par volume (frais d'envoi postaux inclus) au lieu de 186 F. Admettez que ce prix est vraiment débordant pour un vrai livre de bibliothèque (format 14 x 21 cm) comportant 300 pages (cousures et

300 pages Format : 14 x 21 cm

Bon d'achat à prix réduit à renvoyer aux EDITIONS HUGUES de FLEURVILLE 9, Faubourg St-Honoré, 75008 PARIS

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant des LIVRES BLANCS, reliés plein cuir, au prix spécial de lancement de 96 F seulement par volume (frais d'envoi inclus). Veuillez donc trouver ci-joint mon règlement (par chèque bancaire, postal, ou mandat-remise) pour (quantité) Livres Blancs à 96 F l'exemplaire soit : (montant total) F.

Je recevrai mon colis à domicile dans un délai d'environ deux mois nécessaire à la reliure. Si votre envoi ne me convient pas, je vous le retournerai dans les 15 jours et sera intégralement remboursé.

IMPORTANT : Si un jour vous désirez commander des Livres Blancs supplémentaires, il vous suffira d'utiliser le Bon de commande qui sera joint à votre colis. Mais attention : le prix passera à 186 F par volume à compter du 16 avril 1984.

Date : Signature : ECRIVEZ EN MAJUSCULES S.V.P. M. Mlle (Nom et prénom) Adresse complète

Code postal LBA-565 Ville

La perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC cours avec explications en français Documentation gratuite : EDITIONS DISQUES SCA, 8, rue de Berni - 75008 Paris

LES VONT ONCE



# JUSTICE

## LES QUATRE ARMÉNIENS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A SEPT ANS DE RÉCLUSION

### La compréhension des mobiles et le poids des actes

La Turquie, en définitive, n'aura passé qu'un mauvais quart d'heure, au banc des accusés, au cours du procès des quatre Arméniens. Elle n'aura subi qu'un fort coup de tabac de huit jours d'audience avec, mardi 31 janvier, au plus fort de la tempête, l'assaut des six avocats de la défense (1) ébahis à aligner les comptes du génocide de 1915.

En condamnant à sept ans de réclusion chacun des quatre preneurs d'otages du consulat de Turquie, la cour d'assises de Paris a probablement évité à la France une crise de ses relations avec le gouvernement turc en inclinant, au dernier moment, le cours de ce procès tellement favorable à la cause arménienne. Rééquilibrage de justice.

Trois heures plus tôt, juste avant que la cour ne se retire pour délibérer, M<sup>rs</sup> Henri Leclerc mettait encore en pièces - et de quelle manière - l'attitude de la Turquie face au problème arménien. Le consul général, M. Kaya Inal, qui avait été blessé le 21 septembre 1981 au cours de la prise d'otages, entendait, sans broncher, reprocher en tant que représentant de son gouvernement, « un nouveau crime contre l'humanité ». Avant M<sup>rs</sup> Leclerc, M<sup>rs</sup> Patrick Devedjian et Jean-Pierre Mignard avaient sapé les fondations de « la justification turque », dénonçant les arguments historiques, mais aussi « les atteintes aux libertés » de 1984 constatées à Ankara et qui faisaient, selon M<sup>rs</sup> Mignard, des descendants des Ottomans de 1915 les détenteurs du « record d'Europe de l'emprisonnement ».

Ce refus de suivre tout à fait les avocats de la défense sur le chemin de l'approbation est sans doute le premier verdict sévère que prévus. Les magistrats et les jurés ont, peut-être, considéré que le Palais de justice avait prêté son cadre un peu trop complaisamment à un procès historique qui ne pouvait être jugé que très

indirectement. Sans refuser à la communauté arménienne la tribune qu'elle réclamait, sans chercher, au fil des audiences, à obtenir l'ampère des critiques adressées au gouvernement turc, la cour d'assises a rappelé que, même ouverte à tous les arguments, elle n'avait à se prononcer que sur les crimes de quelques-uns.

Ces crimes, justement, retrouvent dans l'arrêt prononcé une importance que le procès ne leur avait pas donnée. Le jury a, en effet, répondu « oui » à toutes les questions concernant la mort d'un gardien turc et les blessures occasionnées à M. Inal. Il a, plus surprenant, confirmé les qualifications de plusieurs autres agressions armées dans le consulat, celle, notamment, dont affirme avoir été victime un gardien de la paix et qui paraissait moins évidente. A additionner ainsi les intentions d'homicide ou de blessures volontaires, les peines infligées se justifiaient sans doute davantage.

### Solidarité de la peine

Toutefois, la cour d'assises a voulu à donner son arrêt un sens plus complexe, en condamnant tous les preneurs d'otages à une peine identique. Cette solidarité de la peine, les accusés l'avaient implicitement demandée en mettant en avant la dimension politique de leur « opération suicide » au consulat.

M<sup>rs</sup> Leclerc l'avait réclamée pendant sa plaidoirie, en expliquant que les quatre Arméniens « avaient été unis dans l'acte » et que chacun d'eux avait pris une part de toutes les responsabilités, de celle, surtout, de la mort du garde que la justice ne reprochait qu'à Kevork Guzelian. Le représentant du ministère public, M. Charles Michon, avait requis contre celui-ci une peine de dix ans de réclusion, mais il n'avait proposé pour chacun de la faute d'Armen Basmaadjian qu'une peine de cinq ans de réclusion. La cour a regretté

les extrêmes, réunissant les quatre accusés en une curieuse moyenne.

Les jurés ont-ils voulu, par ce retour au centre, marquer leur compréhension des mobiles invoqués par la communauté arménienne - les accusés ont bénéficié des circonstances atténuantes, - tout en maintenant une sévérité d'appréciation des actes commis ? Ce mélange des genres, qui donne l'impression d'un verdict à contresens, a laissé croire aux Arméniens présents à l'audience que leurs efforts avaient été vains et que la cour avait à peine distingué les quatre accusés de vulgaires criminels de droit commun sans mobile noble. On retiendra, pourtant, de ce procès qu'il a surtout permis à la communauté arménienne, outre l'accès à une tribune, de parfaire son unité et d'affiner sa réflexion sur les effets de la violence.

Ces huit jours d'audience ont aussi permis aux « modérés » de l'ASALA (Armée secrète arménienne) pour la libération de l'Arménie, qui ont, en fait, animé la défense des quatre jeunes gens, d'isoler un peu plus, dans la diaspora, les « extrémistes » d'Agop Avopian. Pour tous ceux qui veulent éviter la lutte des Arméniens les persévérations du combat armé, ce n'est pas une mince victoire que d'avoir entendu Kevork Guzelian et ses compagnons, venus de Beyrouth, dire, que, après leur libération - en fait dans deux ou trois ans, compte tenu de la tradition « autonome » du syndicalisme - les syndicats catégoriels, appartenant à des centrales syndicales ouvrières ; les syndicats catégoriels, proches des options de l'opposition.

Philippe Boggio.

(1) M<sup>rs</sup> Emile Aslanian, Raffi Pechliermadjan, Francis Tchegou, Jean-Pierre Mignard, Patrick Devedjian et Henri Leclerc.

### INDIGNATION EN TURQUIE

Ankara (AFP). - La condamnation à sept ans de réclusion des quatre militants arméniens de l'ASALA (Armée secrète arménienne) pour la libération de l'Arménie a suscité une vive indignation en Turquie. Dans ses éditions de mardi 31 janvier, la presse reproche à la cour d'assises de Paris la modification de son arrêt : « La justice assésienne en France », titre le quotidien à fort tirage *Hürriyet*. « La France a eu peur », écrit le quotidien populaire *Gunes*. « Les Arméniens n'ont pas eu la peine qu'ils méritaient. Le quotidien de droite *Turkuman*, qui titre « les criminels s'en sont bien tirés », estime dans ses colonnes que « du président Mitterrand ou juge, tout le monde a mis en scène un odieux spectacle ».

### EN BREF

**Viol sur commande**  
Claude, de Paris, a épousé Sylvie, de Boulogne (Lot-et-Garonne). Ils ont vingt ans. Les parents de Sylvie, des paysans sans histoire, les logent dans une maison proche de leur propre demeure. Claude est remuant, m'a-tu-tu, et pendant ses absences Sylvie, qui pourrait croire tuer l'ennemi à ses côtés, retrouve au bal du samedi soir les gens du territoire. Lui, VRF, sillonne la France en CX : une voiture un peu trop luxueuse, de trop vite parvenu.

Disputes, soupçons... vendredi 27 janvier, Claude, le frimeur, s'écrite, bourle d'impudence et imagine le pire. Pour se donner du courage, il fait la tournée des bistrot, rencontre des amis, des inconnus, se saoule, les saoule et les persuade d'aller violer Sylvie.

Plus tard, à la gendarmerie, quand tous les violeurs seront arrêtés, quand Sylvie apprendra que Claude a monté le coup, on devra l'hospitaliser. Les autres, pour leur défense, leur excuse, ont affirmé qu'ils n'étaient pas au courant : « On croyait que c'était seulement une saoupe qui avait trompé Claude ».

### Le magazine « Photo » condamné à 480 000 F de dommages et intérêts

La société éditrice du magazine *Photo* a été condamnée, le 31 janvier, par le tribunal civil de Paris à verser 480 000 F de dommages et intérêts à la famille de l'étudiant japonais Issai Sagawa. M. Pierre Drai, président du tribunal, a indiqué que la condamnation était immédiatement exécutoire. Ce jugement fait suite à l'ordonnance de référé rendue par ce même magistrat, le 30 novembre (le *Monde* du 1<sup>er</sup> décembre 1983), faisant injonction à l'Union des éditions modernes de retirer de la vente les 243 000 exemplaires du numéro de décembre 1983 de *Photo* sous

# POLICE

## LANCÉ PAR LA FASP

### Un appel à l'unification du syndicalisme policier

Majoritaire parmi les policiers en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a lancé, mardi 30 janvier, un appel à l'unification du mouvement syndical policier. Elle vient d'adresser une lettre à toutes les organisations syndicales policières, sans discrimination d'aucune sorte, les conviant à une rencontre dans ce but.

Commentaire ? Proposant de s'unir pour réformer et faire gagner la police nationale, l'affiche de la FASP, actuellement diffusée dans les commissariats, mêle volontairement tous les sigles du syndicalisme policier. Les manifestants antigouvernementaux du 3 juin 1983 et croisent donc les ins-

pecteurs qui, le 21 janvier, s'en prenaient avec violence aux « flics » en tenue, et les commissaires « patrons » des services y étaient les extensions policières des centrales ouvrières. Aussi cette démarche est-elle, en soi, une nouveauté, dans un monde où les divisions politiques, corporatistes et syndicales paraissent souvent s'emporter. Tactique ou principal soutien des réformes engagées ou projetées depuis mai 1981 ? Manœuvre de l'organisation dominante, puisque majoritaire au sein des corps les plus nombreux (87 147 policiers en tenue contre 20 355 en civil) ?

Non, répond fermement M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP. « L'unité, explique-t-il, c'est l'assurance d'en finir avec la démagogie, le conservatisme, les manipulations politiques ; c'est l'espoir d'une dynamique nouvelle à la base et d'une volonté des personnels pour réformer la police et défendre les conquêtes syndicales ». Avec l'unité syndicale, assure-t-il, les policiers auraient le moyen de « créer enfin une communauté de travail et d'action » et, surtout, ils pourraient éviter qu'« un mouvement syndical divisé, déchiré et par conséquent incapable de proposer sérieusement des réformes qu'il n'aurait pas su accompagner ».

### Pédagogie

A cette « responsabilité syndicale », la FASP ajoute, comme condition de réformes bien menées et bien comprises, la « volonté politique ». Il faut sortir, estime M. Deleplace, de cette « situation paradoxale » où les objectifs réformateurs ont été tracés depuis le rapport Belorgey de 1983 et où, pourtant, « les usagers, les policiers de base, et même parfois les journalistes, sont toujours dans le flou, ne savent plus où l'on va ».

La stratégie choisie jusqu'ici n'est pas la bonne, selon M. Deleplace, qui l'assimile au « contre-exemple » de Talbot pour les mutations industrielles : « On a préféré le secret, les rencontres séparées avec chaque syndicat pris isolément, le tâtonnement et les hésitations entre les exigences des uns et des autres, plutôt que de mettre tout sur la table, dans un même lieu de concertation capable de faire des choix ».

Condamnant cette stratégie, qui « a laissé le champ libre au corporatisme, aux jeux d'influence, à l'affrontement des intérêts catégoriels », M. Deleplace demande donc que « contre le sentiment d'indécision, l'Etat se fasse pédagogie », qu'il annonce clairement et publiquement « ses intentions et ses objectifs ». Et, s'agissant de la concertation syndicale, il réclame

que soit mis en place un « comité technique ministériel » tel que le prévoient les nouveaux textes sur la fonction publique depuis mai 1982 (1) : « Que l'on y étudie les réformes et que l'on y vote ! Alors, les choix se feront dans la clarté ».

Cette clarté suppose aussi, selon la FASP, que l'on dissipe le malaise persistant créé par la division de l'autorité politique sur la police, entre un ministère de l'Intérieur et un secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique. Les méthodes de ce dernier ne lui plaisent guère : certains, estime M. Deleplace, y « jouent à la guerre syndicale, manipulent les revendications, s'amusent à monter les syndicats les uns contre les autres ». Il doit y avoir, au ministère de l'Intérieur, une autorité et une seule... conclut-il.

E. P.

(1) Groupent les représentants des cinq directions du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, ce comité comprendrait quinze représentants des personnels, selon la représentativité des organisations. La FASP aurait ainsi sept sièges et certains corps policiers minoritaires en nombre n'y seraient pas représentés : les enquêteurs, les officiers et les commissaires.

### SPORTS

#### A l'Académie de médecine

#### UNE CONDAMNATION DE LA BOXE

« La boxe professionnelle n'est pas un sport. Il faut l'interdire comme elle l'est en Suède et en Norvège », a déclaré, le 31 janvier, devant l'Académie nationale de médecine le professeur Paul Bréquet, professeur de clinique ophtalmologique. « La boxe est le seul sport, qui ait pour but de blesser l'adversaire et, si possible, de le mettre KO ».

Rappelant qu'une centaine de boxeurs sont morts en quelques années des suites des coups qu'ils avaient reçus, le professeur Bréquet a vivement dénoncé les graves séquelles que ce sport provoque, notamment dans les sphères cérébrales et cardiaques. De nombreux boxeurs, en effet, deviennent aveugles, ce qui les voue plus tard, à souligné le professeur Bréquet à la déchéance sociale. Selon une récente étude britannique, 17 % des anciens boxeurs souffrent, d'autre part, de lésions cérébrales. « Je pense, en toute conscience, a conclu le professeur Bréquet, que la boxe professionnelle - et même la boxe des amateurs - doit être interdite en France ».

#### Athlétisme en milieu scolaire

La Fédération française d'athlétisme (FFA) et l'Union nationale pour le sport scolaire (UNSS) ont signé, le 31 janvier, une convention pour le développement de l'athlétisme dans le milieu scolaire afin de permettre une meilleure détection des talents.

Jeux olympiques : la sélection française pour Sarajevo. - Trente-cinq athlètes français participeront, du 7 au 19 février, aux Jeux d'hiver. En plus des vingt-trois sélectionnés de la Fédération française de ski (FFS) (le *Monde* du 31 janvier), la Fédération des sports de glace (FFSG) a retenu les concurrents suivants :

- Bobleigh à quatre : Christaud, Billat, Siot, Lechaud (remplaçant : Roux) ;
- Patinage de vitesse : Yan Melde (500, 1000, 1500, 5000 et 10000 m), Fayot (10000 m) ;
- Patinage artistique : Simond, Depouilly (hommes), Gosselin (dames), Nathalie Hervé, Pierre Bégin (dame).

Basket-ball : Antibes qualifié pour les demi-finales de la Coupe Korac. - En battant 80-79 les Israéliens de Maccabi de Ramat-Gan, après avoir été mené de sept points à la mi-temps, les joueurs d'Antibes se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe Korac.

Tennis : un nouveau commanditaire pour le Grand Prix. - La firme agro-alimentaire américaine Nabisco sera, à partir de 1985, le commanditaire du Grand Prix de tennis, à la place du constructeur automobile suédois Volvo qui finissait le circuit professionnel depuis 1980. Le nouveau commanditaire ne prendra pas en charge l'organisation du Tournoi des maîtres qui est disputé depuis 1978 au Madison Square Garden de New-York. Le conseil professionnel du tennis, présidé par Philippe Chatrier, envisage d'en refaire une épreuve itinérante qui pourrait avoir lieu au palais des sports de Bercy en 1985.

### Faits divers

#### En cagoule sous la pleine lune

De notre correspondant

Périgueux. - Francis Leroy, quarante-quatre ans, un habitant de Bourdeilles, près de Périgueux (Dordogne), considéré depuis le 30 janvier par les services de police comme le tueur manqué d'un digne meurtrier de M. Jacques Royère, industriel à Bergerac (le *Monde* du 1<sup>er</sup> février), était toujours en garde à vue mercredi matin à avoir été l'homme à la cagoule qui a commis, entre 1978 et le 24 janvier dernier, six agressions dans un périmètre très limité de la banlieue nord-est de Bergerac. Selon les mêmes sources, les policiers, perquisitionnant au domicile périgourdin de Francis Leroy - Ce dernier correspondait au signalement donné par ses victimes et eussent-ils deux portraits robots dessinés par la police judiciaire et la gendarmerie -, auraient retrouvé le carte de crédit de M<sup>rs</sup> Françoise Natalis volée la nuit du meurtre à Lembras, près de Bergerac.

De plus le meurtrier a précédenement au domicile périgourdin de Francis Leroy - Ce dernier correspondait au signalement donné par ses victimes et eussent-ils deux portraits robots dessinés par la police judiciaire et la gendarmerie -, auraient retrouvé le carte de crédit de M<sup>rs</sup> Françoise Natalis volée la nuit du meurtre à Lembras, près de Bergerac.

De plus le meurtrier a précédenement au domicile périgourdin de Francis Leroy - Ce dernier correspondait au signalement donné par ses victimes et eussent-ils deux portraits robots dessinés par la police judiciaire et la gendarmerie -, auraient retrouvé le carte de crédit de M<sup>rs</sup> Françoise Natalis volée la nuit du meurtre à Lembras, près de Bergerac.

gaît, dans le Périgord vert, un centre équestre et prenait une part active à la vie associative de la région, notamment dans le domaine du tourisme rural.

Enfin de lourdes présomptions ont permis aux policiers d'interpellé Leroy. En 1984, ce dernier avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Charente-Maritime pour un crime et une agression commis trois ans plus tôt sur des femmes seules par des moyens comparables à ceux des affaires bergeracoises. Ces crimes avaient été commis à la pleine lune, comme la plupart des récentes agressions. Leroy avait été libéré en 1974 après dix ans passés à la centrale de Melun.

et l'assassin de la pleine lune de Saintes et « le fou de Bergerac » sont-ils un seul et même homme ? Cela devient de plus en plus probable, à mesure que les charges s'accumulent sur Leroy, qui a été confronté, dans la soirée du 31 janvier, avec ses dernières victimes. Il reste à déterminer maintenant quels sont les motifs qui ont conduit le meurtrier à agir toujours dans un secteur limité de la région de Bergerac, région que Leroy connaissait apparemment très bien. Francis Leroy a signé des aveux complets et devait être présenté au parquet de Bergerac dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> février.

Jean-Claude Audebert.

**PLANS/CONTRECALQUES** SUP. AÉRO. 100%  
COPIES GRAND ET TRÈS GRAND FORMAT - AGRANDISSEMENT - RÉDUCTION  
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS-12<sup>e</sup> - ☎ 347.21.32

**Le Monde**  
**L'ÉDUCATION**  
FÉVRIER 1984  
**LYCÉE :**  
**DÉJOUÉZ LES PIÈGES**  
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
11 F

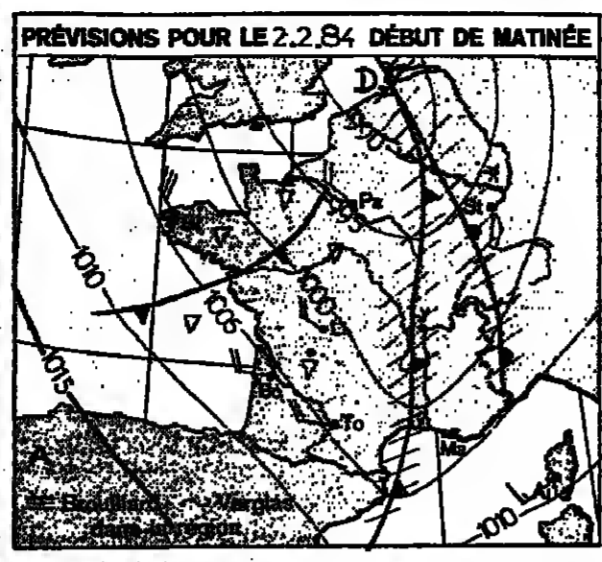
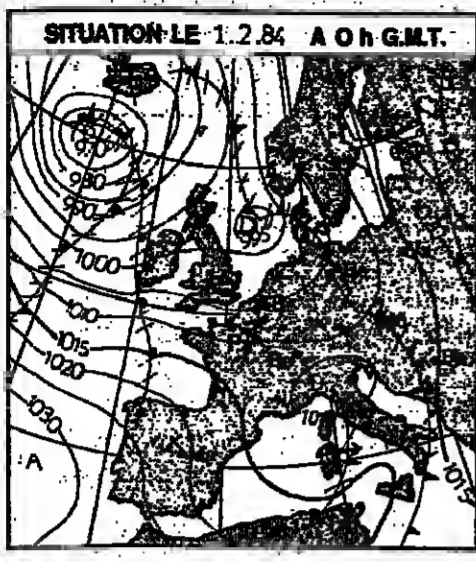
مكتبات الأصل



سكنا من الأهل

# INFORMATIONS « SERVICES » CARNET DU Monde

## MÉTÉOROLOGIE



**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1<sup>er</sup> février à 0 heure et le jeudi 2 février à 24 heures.**

L'évolution du temps restera semblable à ce qu'elle a été ces jours derniers : temps doux avec un passage de pluie toutes les vingt-quatre heures ou trente-six heures.

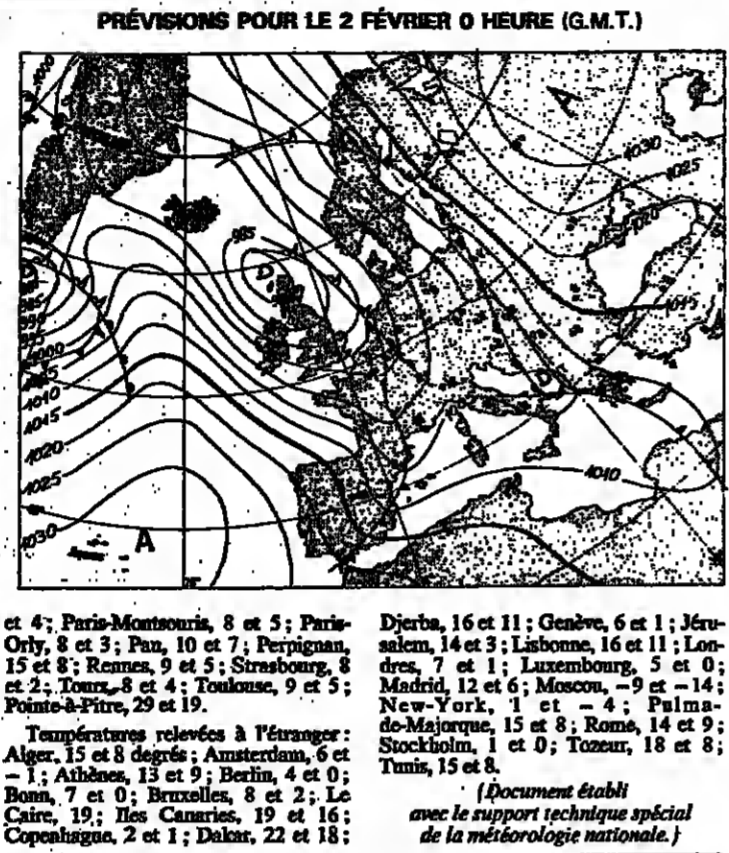
Jeudi, une zone de pluie située le matin des Ardennes au Roussillon va s'éloigner vers l'Est, mais elle restera accrochée jusqu'au soir des Vosges aux Alpes au-dessus de la neige au-dessus de 500 mètres.

Les températures minimales seront de 2 degrés dans l'Est, 4 à 5 degrés du Nord au Centre, 6 degrés près des côtes atlantiques sur l'Aquitaine et en Corse. Ensuite les vents vont s'orienter au nord-ouest. Le temps sera variable avec éclaircies et averses. Les températures maximales seront de 6 degrés à 12 degrés du Nord au Sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1984, à 7 heures, 1005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier, le second le minimum de la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février) :

Ajaccio, 10 degrés et 6 ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Bourges, 8 et 3 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 9 et 7 ; Chambourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble-Saint-M.-H., 6 et 0 ; Grenoble-Saint-Genis, -6 et 1 ; Lille, 6 et 2 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille-Marganne, 10 et 5 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 11



Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 et -1 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 19 ; Les Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 22 et 18 ; Djéba, 16 et 11 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 14 et 3 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 7 et 1 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, -9 et -14 ; New-York, 1 et -4 ; Palerme-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 1 et 0 ; Toulon, 18 et 8 ; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 1<sup>er</sup> février 1984 :

- ### DES DÉCRET
- Portant application de l'article 18 de la loi du 13 juillet 1983 et instituant le contrat pour l'égalité professionnelle dans l'entreprise.
  - Modifiant le décret du 10 novembre 1978 relatif à la participation financière de l'Etat dans le capital d'une société anonyme à créer, dénommée Caisse d'amortissement pour l'acier.
  - Provoquant le délai dans lequel les ouvriers des établissements industriels de l'Etat peuvent demander le bénéfice du régime de cessation anticipée d'activité.
  - Portant désignation des membres de la commission des sondages instituée par l'article 5 de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion.
  - Relatif à la commission consultative des droits de l'homme.
  - Relatif au Conseil supérieur de la normalisation.
  - Fixant le statut de la normalisation.
  - Modifiant le décret du 12 juillet 1963 créant le certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés.
- ### UN ARRÊTÉ
- Portant extension des facilités offertes par le service public expérimental Postéclair et fixation de la nouvelle tarification provisoire applicable.
- ### UNE CIRCULAIRE
- Portant sur la référence aux normes dans les marchés publics et dans la réglementation.

## PARIS EN VISITES

- ### VENDREDI 3 FÉVRIER
- Musée de Cluny, 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, M<sup>o</sup> Colin.
  - La cathédrale russe, 15 heures, 12, rue Dora, M<sup>o</sup> Buloz.
  - Le Musée de l'histoire de France, 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, M<sup>o</sup> St-Jacques.
  - Raphaël, 17 h 30, Grand Palais, M<sup>o</sup> Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).
  - Le priace ou terre d'Islam, 14 h 30, 15, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).
  - Les Invalides, 14 h 30, métro Varenne (Art et promenade).
  - Le Marais, 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Filénies).
  - Autour de Saint-Gervais, 14 h 30, façade (Paris pittoresque et insolite).
  - Le Palais de justice, 15 heures, grille du Palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).
  - Le Marais, 14 h 30, métro Saint-Paul (Régénération du passé).
  - L'Opéra, 14 heures, hall (M<sup>o</sup> Rojoux).

## Décès

- Nous apprenons la mort de

**Père Jacques DESSEAUX,**  
survécu le 27 janvier, à l'âge de soixante et un ans.

[Né le 16 septembre 1923 à Paris, le Père Desseaux est ordonné, en 1948, après avoir étudié à l'Institut catholique de Paris. En 1951, il est nommé responsable des questions œcuméniques et directeur de l'enseignement libre dans le diocèse de Versailles, puis secrétaire au Secrétariat national pour l'unité des chrétiens, poste qu'il occupera jusqu'en 1980. De 1980 à 1983, le Père Desseaux est chargé de cours à l'Institut supérieur d'études œcuméniques, à Paris. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont le « Nouveau Vocabulaire œcuménique », « Dialogues théologiques et accords œcuméniques, vingt années d'histoire œcuménique », Editions du Cerf.]

- M<sup>o</sup> Georges Laborde  
Et sa famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges LABORDE,**  
astronome adjoint,  
retraité de l'Observatoire  
de Paris-Meudon,  
survécu le 26 janvier, à l'âge de soixante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu le 31 janvier dans le cimetière de famille à Bardeneac (Charente).

- La famille et ses amis  
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

**Nicolas RUSSAK-BERNEUIL,**  
dans sa trente-septième année.

Survenu après une longue et cruelle maladie.

L'incinération a eu lieu le 31 janvier 1984, au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

- M<sup>o</sup> Robert Singer,  
Catherine, Dominique, Elisabeth et Laurence Singer,  
Et toute la famille  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Robert SINGER,**  
survécu le 28 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu à l'île de Ré dans l'intimité.

152, avenue de Versailles,  
75016 Paris.

- Le docteur René Solal,  
son mari,  
M. A. Mc Cormick,  
son frère,  
Et toute sa famille,  
M<sup>o</sup> Paulette Bussière,  
Tous ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Tina SOLAL,**  
survécu le 26 janvier 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne recevra pas.

36, avenue d'Eylau,  
75116 Paris.

## EN BREF

### BONNES PAROLES

« MESSIEURS ET CHERS EMPLOYÉS ». - « Maitrise de la parole et de l'expression » : Ce stage, organisé par l'Office régional d'éducation audio-visuelle (OREA) dans son centre de formation à Toulouse (Haute-Garonne) les 6, 7 et 8 février, s'adresse aux responsables qui, dans un cadre professionnel, ont à effectuer de nombreuses prises de parole, conduites des réunions de travail ou dirigés des entretiens. Il s'articule sur trois axes : expression orale, structuration de l'argumentation et conduite de réunions de travail.

\* OREA, 1, Impasse Lacordaire, 31078 Toulouse CEDEX. Tél. : (61) 53-38-93.

### CONFÉRENCE-DÉBAT COUPABLES.

Le cercle Jean-Jacques Rousseau et l'Association des étudiants protestants de Paris organisent un cycle de conférences-débats sur le thème de la culpabilité : « Culpabilité, Occident et Tiers-Monde », le 8 février à 21 heures avec Pascal Bruckner, auteur du livre *Le Sargol de l'homme blanc*, et Roby Bois, secrétaire général de la CIMADE (service zélandais d'entraide) ; « La culpabilité, une maladie occidentale ? », le 7 mars à 21 heures, avec Émile Biéland, philosophe.

\* Les conférences ont lieu au siège de l'Association, 46, rue de Valenciennes à Paris (9<sup>e</sup>). Tél. : 354-31-49. Entrée libre.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3637**

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

### HORIZONTALEMENT

I. On lui tourne le dos quand il nous tend les bras. - II. Vieille souche ou tronc d'arbre. - III. Réunion de familles. Fait la liaison ou l'alliance. - IV. Qualité nécessaire pour entrer dans un corps de ballet. - V. Il a son esprit comme l'esprit à la sienne. - VI. Agent moteur du cocoo. Piao d'eau lombard. - VII. Qui, s'il ne fait pas de bien, ne fait au moins pas de mal. - VIII. Note. Noyaux à pépins. - IX. Carrées dans le milieu. - X. Monnaies étrangères. Démonstratif. - XI. En la prenant, on perd la face. Ceintre ou fourreau.

## FORMALITÉS

### BENTOT L'UNIVERSITÉ.

Tous les mercredis à 15 heures, jusqu'au 28 mars, le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise des séances d'accueil collectif sur le thème « Inscription à l'Université » pour les étudiants français et étrangers.

\* CIDJ, 181, quai Branly, 75015 Paris. Tél. 567-35-85.

## DOCUMENTATION

### PROTECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL.

Liste sociale vient de publier un numéro de 84 pages sur la protection des représentants du personnel qui intègre les nouvelles dispositions introduites par la loi Auroux du 28 octobre 1982 sur les institutions représentatives du personnel.

La Protection des représentants du personnel (1) a le mérite de faire le point sur un système complexe tel qu'il résulte des textes

## FORMATION CONTINUE

### APPRENDRE LE VOYAGE.

L'Institut de formation des agences de voyage (IFAV) organise au cours du premier trimestre 1984 des actions de formation dans le domaine touristique : techniques de vente, prospection-démarchage, billetterie aérienne, gestion, construction de forfait, accompagnement, etc. Il fabrique également des programmes de stages à la carte pour les entreprises qui lui font la demande. L'IFAV dépend de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT).

\* IFAV-AFT, Le Tremblay-sur-Maillade, 78490 Mauffort-l'Auxois. Tél. : (3) 486-09-76.

## RELATIONS SOCIALES

### LA CRISE DU SYNDICALISME.

Un séminaire sur « les relations sociales en 1984 » organisé par l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) débutera le 28 février à Paris. Dirigé par Gérard Adam, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et à l'IEP, il abordera, en deux séquences de trois jours chacune, de février à mars, les institutions de représentation et les relations de travail dans l'entreprise, la négociation collective et les conflits.

\* Service de formation continue de l'IEP, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 268-39-69.

### la Librairie « Bibliothèque des Arts »

vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la présentation du livre de Jean-François Bory sur

**Philippe Noyer**  
et du livre de Jacques Dubois sur

**Thewissen**

le jeudi 2 février 1984, de 17 h à 19 h les artistes signeront leur livre et leurs gravures originales

1, RUE COMBES, 75005 PARIS - TEL. : 494-08-42

# LANCEL

*Maroquinerie • Bagages • Cadeaux*

## Soldes exceptionnels

### du lundi 30 janvier au vendredi 3 février inclus de 10 à 19 heures

dans son magasin parisien  
26 rue Vernet / 127 Champs-Élysées  
Métro Etoile

## Au Paradis des SOUVENIRS

du 26 Janvier au 4 Février

# SOUVENIRS

RUE DU PARADIS (Paris 10<sup>e</sup>)  
35 boutiques vous accueillent  
Porcelaine - Cristal - Orfèvrerie

## Remerciements

- Jacqueline Dubaut-Bellonte, très touchée, ainsi que sa famille, des marques de sympathie et d'affection qui l'ont entourée, prie tous ceux qui ont voulu s'associer à l'hommage rendu à son père, l'aviateur

**Maurice BELLONTE,**  
décédé le 14 janvier 1984,  
de bien vouloir trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

65, rue du Ranelagh,  
75016 Paris.

## Anniversaires

- Le 2 février 1977

**Pierre BLONDE**  
quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, conservant son souvenir.

« Après tant et tant de fatigue, espoir d'un sommeil d'enfant. »  
Saint-Denis-Garreau.

- A ses proches, à ses amis, son épouse et ses enfants demandant une pensée émue à l'intention de

**M<sup>o</sup> Paul BRIS,**  
avocat,

en ce jour du dixième anniversaire de son décès.

- Il y a un an disparaissait

**Tobias KAUFMAN.**

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Le Monde  
Sondages et documents

## LA SANTÉ DANS LE TIERS-MONDE

N° SPECIAL - FÉVRIER 1984  
16 PAGES - 10 F



	à l'heure	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	66,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

# ANNONCES CLASSEES

	à l'heure	La ligne T.T.C.
ANNONCES ENCADREES	47,00	55,74
OFFRES D'EMPLOI	14,00	16,80
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

\* Dégressif selon surface ou nombre de perçures.

## OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES**  
5 500 personnes dont 640 Ingénieurs et Cadres  
recherche pour son Centre d'Etudes ORSAY

**INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL**  
devant évoluer vers Chef de projet  
Intégré dans des équipes autonomes, ils participeront à la conception, à la réalisation et à la mise en service de projets logiciels en France ou à l'Export, sur des matériels allant des multiprocesseurs 16 bits aux min ordinateurs 32 bits.  
Portes convenant à diplômés Grande Ecole (X, Mines, Centrale, Telecom, ESE, Sup Aéro), débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience ou ENSI expérimentés.

**RESPONSABLE CENTRE INFORMATIQUE**  
Ingénieur 28 ans minimum ayant acquis une bonne expérience en :  
- gestion et exploitation d'un centre informatique  
- méthodologies et outils de développement de logiciel  
- utilisation de réseau de transmission de données  
- Systèmes VAX 780 sous VMS  
Dirigeant une équipe de 4 personnes, il devra mettre en place les moyens informatiques nécessaires pour accroître la productivité de nos services études.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence L.659 à :  
CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - DRE - 17, Place Etienne Permet - 75738 PARIS CEDEX 15

**LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES**  
5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres  
recrute pour PARIS et PROVINCE

**INGENIEURS RESPONSABLES AFFAIRES**  
Pour assurer la responsabilité complète de réalisations d'installations en courant faible (technique, commerciale, animation des hommes, gestion, méthodes).  
Formation Ingénieur - 1 à 3 ans expérience professionnelle.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. C.657  
CSEE - Direction du Personnel  
17, Place Etienne Permet - 75738 PARIS Cedex 15  
CSEE. L'AVENIR TECHNOLOGIQUE EN ACTION

Importante société d'électronique située en banlieue Sud-Ouest recherche pour ses applications Télématique

**Jeunes ingénieurs**  
3 à 5 ans d'expérience en développement de logiciel temps réel.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 5508 AS/GO, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

**ETS BANCAIRE**  
recherche  
**ADJOINT (E) AU CHEF SERVICE CONTENTIEUX**

Bonnes connaissances juridiques et comptables exigées. Pratique du contentieux bancaire et de la fiscalité.  
Age min. 35 ans.  
Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : T.O., 84, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

**ASSISTANT (E)**  
niveau certificat supérieur, diplôme enseignement supérieur apprécié. 2 ans exp., pour mission de révision, d'assistance et de conseil P.M.E., sous responsabilité directe d'un expert comptable.  
Envoyer C.V. à C.S.E.A., 10, rue Pergolèse, 75118 PARIS.

**Contrôle Bailey**  
GROUPE CSEE ALSTHOM  
PREMIER FABRICANT FRANCAIS DE SYSTEMES DE CONTROLE ET REGULATION INDUSTRIELLE  
recherche

**INGENIEUR INFORMATICIEN**  
Pour système temps réel appliqué au process control.  
Expérience sur matériel solar souhaitée. Langue anglaise appréciée.

Envoyer CV et prétentions au Service du Personnel - 5, avenue Newton 92142 CLAMART CEDEX

**GROUPE BANCAIRE PARIS**  
Recherche pour sa Direction « Travaux Immobiliers »

**JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN**  
diplômé, ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans les études et l'exécution d'installations électriques (éclairage, force, distribution HT, postes HT/HT, sources de secours, groupes électrogènes, onduleurs).

Le poste comporte le suivi et le contrôle de la réalisation des installations préalablement étudiées dans le cadre d'une équipe tous corps d'Etat techniques.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., références et prétentions sous réf. T.437, le Monde Pub. service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le C.I.R.C.E., Centre de Calcul national du C.N.R.S. (Matériels type IBM sous MVS et BULL, important réseau de télétraitement) recrute

**ANALYSTES OU ANALYSTES PROGRAMMEURS**  
pour ses services

**système et réseau**  
Diplôme minimum Ingénieur ou maîtrise informatique. Dégagé O.M. Nationalité Française.

Adresser C.V. et prétentions au Secrétariat du C.I.R.C.E. BP 63 - 91406 ORSAY Cedex.

**INFIRMIERE DE OU PSYCHIATRIQUE**  
Temps complet 8 h-17 h ou 12 h-20 h 30. Prendre r.v. par téléphone uniquement.

**COMPTABLE**  
- Titulaire du B.P.  
- 30 ans environ  
- Libre immédiatelement.  
Adresser C.V. à : « LES TROIS VALLEES »  
Boite postale 104  
94303 Vincennes Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer faiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

**DIRECTIONS**  
Nationales et Internationales

Région Parisienne (92)

**DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE**

Cette entreprise, spécialisée dans le domaine des produits de revêtement, de protection et de scelliment est structurée juridiquement en différentes sociétés (recherche, diffusion, application). Elle emploie au total 50 personnes et réalise un CA de plus de 35 millions dont une part importante à l'exportation.

Seu directeur générale souhaite s'adjointir un collaborateur capable de prendre en charge l'ensemble de la vie financière, comptable et administrative des différents entités. Ceci implique un rôle opérationnel dans les domaines comptabilité, finance, consolidation... (avec l'utilisation et le développement des outils informatiques existants, mais également un rôle de gestionnaire et de conseil auprès de la direction générale pour précéder et suivre le développement du groupe).

Nous souhaitons rencontrer un homme (minimum 30 ans) possédant une formation supérieure adaptée (commerciale et/ou économique plus D.E.C.S.), et une expérience significative des fonctions financières et comptables acquises de préférence en moyenne entreprise. La connaissance de la langue anglaise serait vivement appréciée. Outre ses compétences techniques, c'est un homme qui conçoit que la gestion n'est pas une fonction statique mais un élément moteur du développement d'une entreprise.

Les conditions offertes, l'autonomie et les responsabilités du poste ainsi que les perspectives de l'entreprise sont de nature à motiver une personnalité d'avenir.

Merci d'adresser CV complété, photo et rémunération actuelle, sous réf. M.6930 A, à :

**EGOR S.A.**  
8, rue de Belfort 75008 Paris.

**INFORMATIS GESTION**  
ANALYSTES-PROGRAMMEURS  
Burrage Medium System 4000 - COBOL - GENCORP Télétraitement

**INGENIEURS**  
ou équivalent, 4 ans expér. en AP, 36, r. Daubenton, 92, 937-99-22.

**COURS DE VACANCES**  
Proxima rech. prof. PHYSIQUE. Ecr. UBL 36, r. des Mathurins, Paris-8<sup>e</sup>, qui trans.

**AGENCE DE PUBLICITE**  
en pleine expansion  
CROICHÉ D'URGENCE

**2 CHEFS DE PUBLICITE**  
CONFRÈMES (EES)  
- Expérience budgets immobiliers appréciée.  
- Discretions assurées.  
Adresser ou déposer C.V. à ANA-SOUDÉ PUBLICITE 59, rue Saint-Lazare 75008 PARIS.

« VILLE DE COLOMBES » 92701 80.000 habitants

**UN ATTACHE (E)**  
POUR AFFAIRES ECONOMIQUES Titulaire maîtrise ou licence Sciences économiques. Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Député-Maire.

Pour son Département commercialiser CABINET d'expertise comptable RECHERCHE

**COLLABORATEUR HAUT NIVEAU**  
Envoyer C.V. et prétentions à C.B.A., 75006 PARIS.

**EDUVISION**  
recherche pour son centre de FORMATION

**INFORMATIENS**  
avant qualités précieuses pour assurer travaux pratiques sur micro-ordinateur en PASCAL BASIC et sur mini-ordinateur ASSEMBLER SUR COBOL.  
Ecrire à M. GEORGON EDUVISION 75, rue de Courcelles 75008 PARIS.

I.L.V. cherche PROFESSEUR d'ANGLAIS. Formet. concour. 268-65-40 sp. 10 f et W.E.

Société française spécialisée dans le développement rural et la production agricole dans les P.V.D. recherche :

**DIRECTEURS FINANCIERS**  
pour détachement auprès d'importants organismes de développement rural d'Afrique francophone.

En plus des tâches inhérentes au poste, ils seront chargés :  
- de contribuer, avec l'appui technique du Siège de la Société, à l'information progressive de la gestion des organismes de développement ;  
- d'assurer la formation d'homologues nationaux destinés à prendre la responsabilité des postes au bout de quelques années.

**PROFIL SOUHAITE :**  
- diplôme supérieur en gestion complété par de bonnes connaissances en micro-informatique permettant de concevoir et de réaliser des applications concrètes dans ce domaine ;  
- 40 ans environ et de solides références professionnelles dans des fonctions rurales ;  
- expérience en Afrique, si possible dans le développement rural.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M<sup>me</sup> DELACROIX, 1, rue Sanson, PARIS 75013, qui transmettra.

**emplois régionaux**

Ass. départem. du secteur sanitaire et social de Puy-de-Dôme recherche un (e) permanent (e)

pour animer ses associations locales d'aide à domicile en milieu rural et assurer sa gestion administrative

Qualité requises : goût des contacts, sens des relations publiques, connaissances en législation sociale et comptabilité appréciées, disponibilité.

Poss. à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Directeur général de l'UNADOM 12, rue Jacquemont 75017 PARIS.

**ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES**  
296-15-01

**LE SALON DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMES**

Aider les entreprises à mener une politique de recrutement efficace et dynamique, qui tienne compte des aspirations des cadres ; d'aujourd'hui et de demain.

Donner aux Jeunes Diplômés et Débutants les moyens d'évaluer la réalité du monde industriel, les contraintes économiques de l'entreprise, pour y adapter leur talent et leurs ambitions professionnelles.

C'est l'idée directrice de ce salon, organisé par le MONDE avec la collaboration de R.T.L. qui aura lieu du mardi 6 au vendredi 9 MARS 1984 au Palais des Congrès.

**ENTREE LIBRE**

Pour toute demande d'information, s'adresser à :

**regie presse**  
J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon  
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS  
Tél : 233.44.21

**Le Monde**  
H. Guinaudeau  
5, rue des Italiens, 75009 PARIS  
Tél : 246.72.23

مكتبة الادب العربي







LA CRISE PORCINE

Les frontières françaises sont partiellement ouvertes

Depuis mardi 31 janvier à minuit, les frontières françaises sont à nouveau ouvertes aux importations de porcs néerlandais...

M. Riou ne serait pas libéré. Elles n'ont pas été rendues publiques. Les quatre FDSEA de Bretagne ont déposé «insuffisance des mesures arrêtées par les pouvoirs publics».

Pour sa part, M. Bernard Tharaud, parlementaire européen, ancien président de la Fédération nationale porcine, de 1969 à 1977, a déclaré au nom de la commission agricole du Parti socialiste que le gouvernement aurait dû intervenir plus tôt pour accélérer la mise en

place de la caisse de régulation, que l'élevage porcine en Bretagne connaît «une situation dramatique pour certains qui a été voulue par d'autres».

Le PS propose de mieux réguler les marchés par des conventions entre les différents partenaires de la filière porcine, et se demande pourquoi les céréaliers ne consentiraient pas aux éleveurs français les rabais «significatifs» qu'ils consentent à certains clients des pays tiers.

Crise bretonne

(Suite de la première page.) Il faudrait une baisse de 20 F du quintal (soit - 13 %), selon M. Piéto. Bref, févrole, sous-produits, céréales: on sent qu'il y a quelque chose à faire dans ce domaine du prix de l'aliment. On le sent d'ailleurs depuis des lustres...

Dans l'ensemble de la Bretagne, le tonnage vendu par les fabricants d'aliments a baissé en 1983 de fait surtout de la crise du poulet qui a entraîné la disparition de quelques-uns d'entre eux, trop spécialisés. Chez M. Piéto, la vente des aliments pour porcs a diminué aussi, faiblement certes (- 0,23 % pour être précis). Tendence inquiétante quand on sait que la marge de cette industrie est tombée de 3 % à 1 % du chiffre d'affaires. Dépôts de bilan, limitation des investissements à la recherche de l'autonomie: telle est l'évolution du secteur, pour le privé du moins. Mais il y a plus: on arrive en Bretagne au moment où les fondateurs d'entreprises qui ont assuré le décollage de la région sont en âge de passer la main. D'ici cinq ans, selon M. Piéto, il ne sera pas impossible de voir quelques grands groupes s'intéresser aux usines des PME. Un signe: l'UFAC, Union des fabricants d'aliments composés, sorte de holding technique (et non financier) auquel adhère une série de fabricants français vient d'être repris par le groupe océanographique Hoedrick, lui-même filiale de la BP.

Dans cette affaire du porc, tout le monde tringue, mais la France plus que ses concurrents et partenaires européens. Pour des raisons moétaires. Avec un pouvoir d'achat du mark ou du florin plus

élevé que le franc par rapport au dollar, l'éleveur du nord de l'Europe dispose d'un avantage: il paye ses aliments moins chers. Et puis, il y a les fameux montants compensatoires monétaires (MCM), qui font se fâcher tout rouge les éleveurs en général et les Bretons en particulier.

«Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une manipulation des prix», explique M. Sébastien Coupé, président de la Coopérative de la région de Lamballe, la Coopérative (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires). En 1969, faute d'avoir voulu augmenter les prix agricoles, le gouvernement français a inventé les MCM pour empêcher que nos produits ne profitent à l'exportation d'un avantage de change. Du coup les Allemands, quand ils ont révoqué le mark, ou lieu de baisser leurs prix agricoles, ont mis des MCM dans l'autre sens. On a accepté que soit subventionnée la production allemande, alors que les éleveurs étaient déjà avantagés par le meilleur pouvoir d'achat de leur monnaie. Debut et Guillaume ont avalé le tout (1).

Depuis quatorze ans que ces MCM existent, ils ont modifié le paysage agricole de la Communauté, en favorisant l'élevage dans les pays du Nord et en Allemagne fédérale surtout. «Prenons seulement l'évolution de ces dernières années», explique M. Jean Gaudert, éleveur de porcs, maire de Pluduno et conseiller régional PS: «entre 1978 et 1981, la France perd de l'argent, les Pays-Bas et l'Allemagne n'en gagnent pas. Fin 1981 et début 1982, avec l'amélioration des cours, les éleveurs français se

refont une santé, c'est-à-dire une trésorerie. Les Allemands et les Hollandais investissent. C'est le résultat de leurs investissements qui déferlent aujourd'hui.»

«Sur le plan technique, on est au même niveau que les Hollandais, meilleurs que les Allemands», plaide M. Commauld, directeur de la Coopérative. «On supprime les MCM et la production repart en Bretagne, on installe des jeunes, on crée des emplois. On s'en sort parce qu'on est plus compétitif. L'excédent de production européenne? Il disparaît ailleurs, en Allemagne, ou Pays-Bas, où les éleveurs les moins compétitifs subsistent, à l'abri des MCM. Mais, Bon Dieu! qu'on nous en débarrasse, de ces MCM, et on verra.»

Le ton est passionné. C'est que le temps presse. «Il va nous falloir organiser les dépôts de bilan, pour que les gens ne soient pas humiliés», laisse tomber M. Coupé. Passionné, le ton, parce qu'il y avait en un espoir. «Dans notre conseil d'administration, ils étaient tous occidants, lance-t-il. Mais dans ce département, où tous les députés sont socialistes, on est guéri du rocardisme.»

Le style et surtout les dernières sorties du ministre de l'Agriculture, sur les MCM, sur les marchés au cadras (2), sur les «libéroux» bretons, cela ne passe pas. «Nous, on lui demande d'arrêter le système des MCM. On sait bien que c'est une affaire de négociation, mais il nous fait passer pour des imbéciles qui ne le sauraient pas. Il me rappelle mon propriétaire lorsque j'étais fermier. Le ministre hollandais, il demande à ses propres agriculteurs de comprendre

les Bretons: Rocard, lui, il nous traite avec la complicité de Guillaume! Bref, pour ces éleveurs, les pouvoirs publics... et M. François Mitterrand, dont la dernière déclaration sur les MCM eût été aussi visée, - la gauche, qui, dans son programme, avait inscrit la suppression des MCM, n'ont pas assez mis le paquet sur ce point. «Il n'y a pas de volonté évidente d'arrêter ce système qui a déjà détruit l'élevage porcine dans les autres régions de France. Maintenant, c'est un tour de la Bretagne», conclut M. Commauld.

Un détail qui n'est pas sans importance: M. Sébastien Coupé, le père de l'expansion dans la région de Lamballe, est plutôt un gros éleveur. Il avait appelé à voter en 1981 contre Giscard d'Estaing. Et nous on dit des socialistes des Côtes-du-Nord: «On aimerait bien que tous les libéroux soient comme lui.»

JACQUES GRALL

Prochain article:

LE RESSORT EST CASSÉ

- (1) L'ancien et l'actuel président de la Fédération nationale des syndicats d'éleveurs agricoles (FNSEA). (2) Marchés aux enchères descendants, installés dans le Finistère et contrôlés par les éleveurs.

Le prix de revient du porc

UN EXEMPLE DE CALCUL

Il faut, pour un bon éleveur, 3,5 kilos d'aliments pour faire 1 kilo de viande. C'est ce qu'on appelle l'indice de consommation, qui peut aller de 2,9 pour un très bon éleveur à 4 pour le plus mauvais. En arrondissant à 2 F le prix de 1 kilo d'aliment, le kilo de porc revient déjà à 7 F. Ajoutons 80 centimes de frais divers (vétérinaire) et généraux.

Pour un élevage moyen qui sort mille porcs de 100 kilos, le salaire avec les charges de l'éleveur représente 1 F par kilo (soit un salaire moyen chargé compris de moins de 8 300 F). Le prix de revient du kilo de porc s'éleve déjà à 8,60 F. Les amortissements varieront de 0 à 1 F, selon l'ancienneté des installations. Le jour que démarre sort un porc à 9,60 F le kilo vif, soit 960 F pour 100 kilos, qui seront payés, sur la base de 80 kilos en poids net. D'où un prix de revient réel de (960/80) 12 F. Autrement dit, si le cours se maintient à 9 F, il perd 4 F par kilo, et celui qui n'a plus d'amortissement, 3 F. Soit de 400 F à 300 F par porc.

A titre de comparaison, les MCM allemands représentent une aide de plus de 80 F par porc et les MCM hollandais de plus de 40 F. Si les cours remontent, au prix de revient, l'avantage des MCM demeure. Si les cours dépassent le prix de revient, il y a tout lieu de penser qu'ils auront remporté également sur les marchés des pays concurrents pour lesquels l'avantage des MCM dure.

Les ministres des Dix sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour 1984

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - Les ministres de la pêche des Dix, réunis mardi 31 janvier à Bruxelles, sont parvenus à se mettre d'accord sur les quantités de poisson à pêcher dans la «mer communautaire» en 1984 et sur le montant des quotas à attribuer à chacun des Etats membres.

Les Français retrouvent à peu près leurs quotas de l'année passée, et même supérieur pour le lieu noir et le maquereau. Cet accord montre que la politique commune de la pêche, dont la réglementation de base a été approuvée par les Dix, après des années de querelles, en janvier 1983, peut tout à fait être gérée. La décentralisation, jusqu'ici, n'avait pas été faite, puisque, l'année passée, la fixation des TAC (total de capture autorisé par espèce) et des quotas n'avait été acquise qu'au mois de décembre! Il faut dire qu'alors la discussion butait sur le problème de la pêche au hareng en

mer du Nord: en raison de l'épuisement des «stocks», les droits de capture à se partager étaient très limités.

La politique de conservation qui a été pratiquée a porté ses fruits, les bancs de harengs sont revenus plus nombreux, et la répartition des quantités disponibles n'a pas fait, cette fois-ci, l'objet d'empoignades aussi sévères que celles de l'année passée.

La Communauté, pour élargir son domaine de pêche, multiplie les accords avec les pays d'Afrique occidentale et de l'Océan Indien. Le conseil a ainsi donné son feu vert au renouvellement de l'accord avec le Sénégal et à la conclusion d'un accord, nouveau celui-ci, avec les Seychelles. L'un et l'autre intéressent principalement la pêche thonière océanique française.

PHILIPPE LEMAITRE

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les offices britanniques du lait auraient reçu 5 milliards de francs de trop

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - Le dossier britannique, au sein de la CEE devient chaque jour un peu plus complexe. L'affaire qui agite les milieux communautaires, à propos des pratiques des offices du lait au Royaume-Uni, ne va pas améliorer l'opinion des Britanniques à l'égard du Marché commun. Le Daily Express du 28 janvier n'a-t-il pas traité d'«ânes» les responsables européens, après que la difficulté fut devenue publique.

En apurant les comptes du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (PEOGA) pour les exercices 1978-1979, le contrôle financier de la Commission européenne a conclu que le budget communautaire a versé au total 750 millions d'ECU (5 milliards de francs) de trop aux organismes britanniques d'intervention laitière. Selon les experts européens, les sommes irrégulièrement versées sont dues au système de prix pratiqué par les Milk Marketing Boards qui prévoit des tarifs différents selon l'utilisation et la destination du lait.

Quelle conclusion la Commission va-t-elle tirer de ce dossier particulièrement embarrassant? Elle peut faire valoir que le règlement communautaire sur les modifications à apporter au fonctionnement des

offices britanniques date de juillet 1979. Compte tenu du délai d'adaptation normalement accordé dans ce domaine, elle a un argument de poids pour classer l'affaire.

Reste que les offices du lait sont toujours en infraction. Bruxelles s'est finalement décidé la semaine dernière à porter le différend devant la Cour européenne de Justice. Quelle sera sa position si les verdicts injustifiés atteignent, à partir de 1980, des montants aussi substantiels que ceux enregistrés au cours des années précédentes?

De plus, pourquoi la Commission a-t-elle mis autant de temps à faire appel à l'arbitrage de la juridiction communautaire? Le rapprochement qui est déjà fait avec le remboursement (également 750 millions d'ECU) réclamé par M<sup>rs</sup> Thatcher à ses partenaires pour alléger la contribution de son pays au budget communautaire de 1983 n'est certainement pas sérieux, mais situe l'ampleur du problème. Mardi 31 janvier, M<sup>rs</sup> Thatcher a déclaré aux Communautés qu'elle serait «évidemment intolérable» que la Commission européenne réclame à Londres un remboursement.

MARCEL SCOTTO

Les viticulteurs californiens veulent être protégés contre les importations européennes

Les producteurs de vins californiens ont demandé officiellement, le 27 janvier, aux autorités fédérales de taxer les importations de vins de table en provenance de France et d'Italie. Ils affirment que ces vins bénéficient de subventions et sont vendus aux Etats-Unis à des prix de dumping. Le département du commerce devra dire d'ici vingt jours si la demande est recevable. La commission du commerce international disposera, en cas de recevabilité, de quarante-cinq jours pour déterminer le préjudice subi par les producteurs californiens et, par conséquent, le montant des taxes à appliquer.

L'enjeu est important car ces importations représentent plus du quart de la consommation de vins de table. Ces importations se sont élevées à 800 millions de dollars en 1982, (alors que les exportations de vins américains sont de 32 millions de dollars). Les importations en provenance d'Italie représentent envi-

ron 16 % de ce marché du vin de table, celles de France, 4,5 % et celles provenant d'Allemagne fédérale (qui ne sont d'ailleurs pas visées par la plainte), 3,3 %.

La crise économique qui a sévi aux Etats-Unis a donné un coup d'arrêt brutal, en 1982, au développement de la consommation américaine de vins. Et ce sont surtout les vins de fabrication américaine qui ont été touchés, parce qu'ils étaient plus chers que les vins importés, profitant de la hausse du dollar.

Ce sont de protéger le marché intérieur, dit effectivement pour une bonne part à l'«effet dollar», s'est déjà manifesté dans plusieurs secteurs: textile, chirurgie, industrie du cuivre, chaussures. Le lobby agricole n'est toutefois pas favorable à la demande des viticulteurs. Il craint, en effet, des représailles qui nuiraient aux exportations agricoles vers la CEE.

LE SALON DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

du Mardi 6 au Vendredi 9 MARS 1984

Thèmes des Conférences-Débats

Mardi 6 MARS Philippe LABARDE

Recrutement et restructuration des entreprises.

Au moment où de nombreuses entreprises doivent se restructurer et définir leur stratégie du futur, qui recrutent-elles? Et comment?

• lancement du concours de l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprises.

Mercredi 7 MARS Jean-Michel CROISSANDEAU

Le bon choix pour une carrière.

A la fin de ses études, le diplômé doit choisir et orienter sa carrière. Selon quels critères?

Jeudi 8 MARS André FONTAINE

L'internationalisation des carrières.

Consolider les positions à l'étranger ou conquérir des marchés extérieurs est l'objectif de toute entreprise dynamique. Pour un jeune diplômé attiré par une carrière «internationale», quelle entreprise doit-il choisir - de quelle taille?

Vendredi 9 MARS Erié LE BOUCHER

Les nouveaux moyens de communications informatiques.

La bataille de la communication est engagée. Les réseaux électroniques deviennent l'élément moteur des échanges mondiaux de l'information. Face à l'offensive des grandes firmes américaines et japonaises notamment, comment les entreprises françaises peuvent-elles résister, réagir et remporter des succès? Et avec quels hommes?

- ENTRÉE LIBRE -

Pour toute demande d'information, s'adresser à:

régie presse J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulot 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS Tél: 233.44.21

Le Monde H. Guinaudeau 5, rue des Italiens, 75009 PARIS Tél: 246.72.23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$E.-L., \$Can., Yen(100), DM, Francs, F.S.(1000), F.S., L.(1000), F.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SEUL, 1/4, 3/8, 1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2, 3, 4, 6, 12. Rows include DM, Francs, F.S.(1000), F.S., L.(1000), F. Franc.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'ORDINATEUR PERSONNEL

Les réponses à toutes les questions des non-spécialistes sur l'acquisition et l'usage professionnel d'un micro-ordinateur.

Le N° 4 : 20 FF chez votre marchand de journaux.

U.S.A. NEW YORK A partir de 3 090 F A.R.

AIRCOM SETI 83, rue de Monceau, 75008 Paris tél. : 522.88.46 LIC. A302

مكتبة الأصيل



SOCIAL

INVITÉ DE « POLITIQUES » SUR TF 1

La société est en train de se dissocier sous l'effet de la crise déclare M. Edmond Maire

Invité de l'émission « Politiques » sur TF 1, le 31 janvier, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, s'est montré très réservé sur les relations entre les syndicats et les partis politiques, et a estimé que « le gouvernement est encore à mi-chemin de la démarche nécessaire ».

A propos de l'unité syndicale, M. Maire a souligné qu'elle ne pouvait pas être le fruit d'un terrain d'objectifs précis. Observant, après les élections à la Sécurité sociale, qu'il n'y a pas une seule centrale d'adhésion, le secrétaire général de la CFDT a repoussé l'idée d'une alliance privilégiée avec la CGT, lui préférant des convergences selon les objectifs et les moments.

M. Maire a ensuite abordé longuement le dossier des restructurations industrielles en mettant l'accent sur la nécessité de la réduction du temps de travail, de la formation. Critiquant la position de la CGT et du PCF, il a précisé : « Dire aux sa-

« Vous ne ferez rien sans nous »

M. Edmond Maire croit à de profonds bouleversements dans le monde industriel. Pour donner force à son propos, il rappelle que, au début du siècle, les agriculteurs représentaient en France plus de 50 % de la population active. Ils n'en représentent aujourd'hui que 8 %. Formidable mutation à laquelle bien peu auraient voulu croire. Il y a même eu, au cours de la période, une proportion des agriculteurs dans le monde du travail était encore de 40 %.

Les propos du secrétaire général de la CFDT viennent en conclusion de considérations sur le chômage dont il a souligné les conséquences dramatiques avec « le racisme qui monte dans les entreprises », « le licenciement prioritaire des handicapés », « la menace de la violence ». Mais l'incroyable montée du chômage ne date pas d'aujourd'hui ; il y a vingt ans que cela dure.

Depuis 1964, le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 105 000 à plus de 2 millions, presque sans rupture de tendance (si l'on excepte la période qui va de juin 1968 à la fin 1969). On ne peut expliquer ce phénomène par le seul effet démographique. L'arrivée des jeunes en masse sur le marché du travail (conséquence du baby boom d'après-guerre) est certes très sensible à partir de 1960 et calmée entre 1975 et 1980. S'il y a une vingtaine d'années, il suffisait de 20 000 emplois de plus par an pour compenser la poussée démographique, il en fallait entre 150 000 et 200 000 à partir de 1975. Trouver l'équilibre est peut-être difficile, mais si la croissance, qui a été en moyenne de 5,6 % par an entre 1961 et 1973, n'était revenue à 2,2 % en moyenne au cours des dix années qui ont suivi, entraînant une constante réduction du nombre de créations d'emplois : de 150 000 en moyenne par an entre 1962 et 1975, celles-ci vont chuter à 42 000 entre 1975 et 1978. Mais de 1979 à 1982 l'économie française perd 63 000 emplois par an.

Depuis vingt ans, l'augmentation du chômage en France traduit d'abord l'insuffisance compétitive de l'appareil productif qui va accentuer le recul matériel de l'investissement industriel (hors bâtiment et travaux publics) de 2 % en moyenne depuis dix ans ; au point que l'ambition affichée par le IX<sup>e</sup> Plan est tout

simplement de retrouver en 1988 le taux d'investissement de 1973. Autre exemple de la détérioration du tissu industriel : entre 1970 et 1980, le taux de pénétration du marché intérieur est passé de 22 % à 31,8 % pour les biens intermédiaires, de 29,2 % à 49,9 % pour les biens d'équipements professionnels, de 28,5 % à 48 % pour les biens d'équipement ménagers, de 17,9 % à 30,6 % pour les automobiles et les transports routiers, de 8,4 % à 15,3 % pour les biens de consommation.

LES PRESTATIONS FAMILIALES DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1984

Le Caisse nationale d'allocations familiales vient de faire connaître le montant des différentes prestations qui seront versées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984. A la suite du relèvement de la base mensuelle de calcul, les allocations familiales s'élèvent à 484,40 francs par mois pour deux enfants, 1 089,90 francs pour trois, 1 702,98 francs pour quatre et 2 300,91 francs pour cinq, le complément familial à 630 francs par mois. Les allocations parentales sont fixées à 2 792,88 francs, les allocations postnatales à 3 663,29 francs ; celles-ci sont majorées de 322,30 francs pour un troisième enfant, et de 2 792 francs en cas de naissances multiples. L'allocation d'orphelin est de 454 francs par mois pour un enfant privé d'un de ses parents, de 340,59 francs s'il est privé des deux. L'allocation de parent isolé est de 2 270,64 francs par mois (versée dès la grossesse) pour le premier enfant, et de 756,88 francs pour chacun des suivants.

LA CFDT FAIT DES OUVERTURES AU CNPF

A la sortie de sa rencontre avec M. Yvon Gattou, au siège du CNPF, le 31 janvier en fin de matinée, M. Edmond Maire, qui conduisait la délégation CFDT, en appelant « la relance de la politique contractuelle », a annoncé quelques ouvertures qui intéresseraient le patronat.

Inaugurant ces consultations avec le CNPF, demandées par toutes les organisations syndicales, sauf la CGT, M. Edmond Maire a voulu y voir le moyen de renforcer la politique contractuelle, « y compris pour les restructurations, les mutations et les problèmes sociaux majeurs », affirmant au passage que « l'intervention de l'Etat n'est pas toujours la meilleure des solutions », et que les partenaires sociaux sont « les mieux placés » pour apprécier la situation réelle de l'économie et des entreprises.

Rappelant son opposition aux demandes formulées par le CNPF à propos de la « flexibilité » de l'emploi, M. Maire a ensuite souligné le refus de la CFDT de « toute restriction des droits syndicaux et des droits collectifs ». Mais il a cependant fait des ouvertures, en proposant au CNPF « une réflexion, une recherche pour connaître ce qui se passe sur le terrain et pour vérifier si les règles conventionnelles doivent être adaptées au PME, alors qu'elles ont été établies en fonction des grosses entreprises ».

Dans le même esprit, la délégation CFDT a également indiqué qu'elle serait prête à voir si « des adaptations sont possibles pour le travail à temps partiel », à envisager comment, « de façon partielle, nous pourrions aider à la création d'entreprises », et, enfin, à étudier « de nouveaux types d'entreprise pour réduire ce phénomène grave qu'est le travail clandestin ».

Sur tous ces points, semble-t-il, la délégation du CNPF s'est montrée prête à discuter.

Ainsi, après les avoir longtemps différées ou mal engagées, la France doit subir d'importantes restructurations dans des secteurs névralgiques. En l'état actuel des choses, cela ne peut se réaliser sans de nouvelles pertes d'emplois ce qui ne manque pas de mettre mal à l'aise un gouvernement de gauche qui a fait de la lutte contre le chômage son cheval de bataille.

Comment comprendre, dans ces conditions, que, plutôt que de s'appuyer sur les forces sociales qui le soutiennent, le gouvernement périsse à l'intérieur dans des combats restreints ? M. Edmond Maire a naturellement été le premier à s'étonner de pareilles méthodes et a lancé cet avertissement : « Vous ne ferez rien sans nous ». Il se dit du parti des gouvernés et non des gouvernants et s'étonne qu'aujourd'hui comme hier on aille à la marche forcée comme si les échéances électorales commandaient. Il reconnaît qu'on ne peut cependant rester sans bouger. Selon lui, décrocher « par un seul licenciement » est aussi hasardeux que d'affirmer, comme on le fit avant mai 1981 qu'on produirait 30 millions de tonnes d'acier par an, alors qu'on en est aujourd'hui à 17 millions de tonnes.

Le réalisme du secrétaire général de la CFDT est son signe distinctif. Les solutions qu'il préconise sont connues : réduction du temps de travail dans le principe doit s'étendre à l'Europe, plans de formation pour répondre à des besoins énormes, mobilité des travailleurs (ne pas leur laisser croire qu'ils pourront « forcément rester au même poste, au même endroit »). Mais ce qui frappe surtout, c'est l'appel à la concertation qu'il a de nouveau lancé. « Nous avons besoin d'un gouvernement qui stimule la politique contractuelle. Croire que la loi va nous donner le beurre et l'argent du beurre parce que le gouvernement est de gauche, c'est se leurrer. » Et le voilà réclamant « la reconnaissance de la légitimité syndicale et patronale ».

On ne s'attendait pas à un tel discours, deux ans et demi après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il est vrai que M. Edmond Maire a aussi rappelé qu'un « syndicat n'est pas dans l'ordre du pouvoir, mais dans l'ordre du contre-pouvoir ». Sa plus grande ambition est de « rendre les salariés responsables de leur avenir ». Pour enrayer l'hémorragie lente qui fait du chômage une plaie quotidienne quelle meilleure démarche que celle qui associerait tous les partenaires sociaux pour une indispensable mobilisation ?

FRANÇOIS SIMON.

Les négociations sur l'assurance-chômage achoppent sur l'apurement du passif de l'UNEDIC

Le passif de l'ancien système d'assurance-chômage - l'UNEDIC - évalué à plus de 18 milliards de francs, va-t-il bloquer les discussions entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sur le régime de « solidarité », financé par l'Etat, qui doit compléter le régime d'assurance défini par l'accord de principe conclu le 10 janvier entre le CNPF, la CFDT, la CGC et Force ouvrière ? Il a en tout cas obéré la séance de négociation entre les parties qui s'est tenue mardi 31 janvier au ministère des affaires sociales. Celle-ci cependant a permis de progresser sur l'indemnisation des « exclus » de l'assurance (notamment les chômeurs de longue durée les plus âgés et les premiers demandeurs d'emploi). Une nouvelle réunion doit avoir lieu mercredi 8 février.

Après des contacts « bilatéraux » au cours de la semaine précédente, M. Pierre Bérégovoy a présenté à ses interlocuteurs un schéma de règlement. Il a proposé notamment, outre la prise en charge par la puissance publique des préretraités, des allocations du Fonds national de l'emploi et des conventions du type de celle de la sidérurgie, la création de deux allocations complétant le régime d'assurance.

Une « allocation de solidarité » remplacerait, en effet, l'ancienne « allocation de secours exceptionnels » (ASE) pour les chômeurs de longue durée ayant épuisé leurs droits, notamment pour les plus de cinquante ans. Une « allocation d'insertion » serait prévue pour les premiers demandeurs d'emploi (jeunes, femmes, etc.) et pour les chômeurs qui n'auraient pas travaillé pendant une durée suffisante pour bénéficier de l'assurance-chômage (par exemple les titulaires de contrats à durée déterminée) : ces derniers pourraient toucher des « tranches successives » d'allocation (en cas de reprise temporaire de travail), l'ensemble ne pouvant dépasser douze mois.

Ces propositions devaient répondre aux préoccupations des syndicats (particulièrement de la CGT et de la CFDT) : ceux-ci, à l'exception de la CGC, ont estimé avoir obtenu un véritable « engagement » de la part des pouvoirs publics. M. Pierre Héritier (CFDT) a même estimé

obéré la séance de négociation entre les parties qui s'est tenue mardi 31 janvier au ministère des affaires sociales. Celle-ci cependant a permis de progresser sur l'indemnisation des « exclus » de l'assurance (notamment les chômeurs de longue durée les plus âgés et les premiers demandeurs d'emploi). Une nouvelle réunion doit avoir lieu mercredi 8 février.

Le vrai problème sera de définir la part du déficit de l'UNEDIC prise en charge par l'Etat : les positions paraissent actuellement très éloignées. Un compromis cependant n'est pas impossible, les syndicats signataires de l'accord du 10 janvier considèrent notamment que l'Etat a contribué au déficit de l'UNEDIC en poussant à la multiplication des contrats de solidarité (1). D'autre part, les pouvoirs publics ont aussi intérêt à ce que la situation financière de l'UNEDIC soit apurée et que l'on parvienne à un système financièrement viable.

Un autre problème - mineur - subsiste aussi : celui des allocations versées en une fois aux chômeurs créateurs d'entreprise (représentant 1,1 milliard de francs). M. Bérégovoy, après M. Ralite, souhaite que ceux-ci soient pris en charge par le régime d'assurance, ce qui n'est pas prévu par l'accord du 10 janvier. Reste enfin un problème, plus important à terme, mais qui n'a pas été abordé au cours de la réunion du 31 janvier : celui du financement des stages de reconversion prévus par le gouvernement pour les restructurations industrielles...

GUYP HERZLICH.

(1) Un problème de financement supplémentaire pourrait naître de la propagation de l'ancien régime de l'UNEDIC jusqu'au 1<sup>er</sup> avril : selon certains, ce sont 2,6 milliards supplémentaires qui s'ajouteraient à l'ensemble du passif.

Les Dix  
un accord  
pour 1984

pendant

en raison de l'épave  
des « enchis », les droits de  
ce partage étaient très

de conservation qui a  
général a porté ses fruits, les  
de l'argent sont revenus plus  
disponibles et la répartition des  
disposables a pas fait  
de l'argent. L'objet d'emprunts  
de l'argent que celles de l'année

Communauté, pour élargir son  
de pêche, multiple les  
avec les pays d'Afrique  
à l'Inde. Le  
à l'Inde son lieu vers  
de l'accord avec  
à la conclusion d'un  
à nouveau celui, avec  
de l'Union et l'autre, avec  
de l'Union et l'autre, avec

PHILIPPE LEMAÎTRE

EUROPÉENNE

du lait

de francs de trop

pendant

britanniques date de juillet  
de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-

de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-

MARCEL SCOTTO

normiens

rotogés

européennes

de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-

de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-  
de l'année tenu du décal d'adap-

ORDINATEUR  
PERSONNEL

les réparations  
toutes les questions  
des spécialistes sur  
réparation et l'achat  
d'ordinateurs et de  
matériel informatique.

NEW-YORK  
S.A. 3 090 F

ARCOM SETI

Participez à notre enquête en votant pour le meilleur vol européen. Invitation Gulf Air. Répondez à notre enquête. 100 billets à gagner. A dire vrai, les sondages d'opinion sont la plupart du temps ennuyeux. Aussi nous avons décidé de faire une enquête un peu différente. Remplissez notre questionnaire et dites-nous ce que vous en pensez. Les 15 mai un jury déterminera parmi les participants les 100 gagnants d'un billet aller-retour offert pour vous remercier de nous avoir aidé à mieux vous servir. Le jury choisira les réponses les plus originales et les plus pertinentes. Vous pouvez nous communiquer vos satisfactions ou vos critiques en remplissant à bord notre questionnaire du 15 janvier au 15 avril sur tous nos vols européens en liaison avec le Golfe. Nous publierons les meilleurs slogans, les noms de leurs auteurs et leurs commentaires sur la Compagnie. Cette enquête fait partie des efforts que nous faisons pour mieux servir notre clientèle fidèle. Après avoir été élu, deux ans de suite, la compagnie N° 1 des vols vers le Moyen-Orient nous voulons vous faire savoir que le N° 1 pour nous, c'est vous. Vous pouvez obtenir tous les détails de cette enquête à Gulf Air, 9 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris. TEL : (1) 261.53.16.



# ÉTRANGER

## En Grande-Bretagne

### Le patronat exprime sa confiance dans la reprise

De notre correspondant

Londres. - Selon la principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (CIB), dans son dernier rapport trimestriel (qui passe en revue l'activité de 1 750 entreprises), la reprise économique enregistrée en 1983 doit se confirmer cette année. La publication de ce document, le 31 janvier, a été aussi accueillie avec une particulière satisfaction par M. Thatcher.

Devant la Chambre des communes, le premier ministre s'est plu à souligner l'importance, car la CIB, lors de son dernier congrès annuel, en novembre, avait manifesté son scepticisme à l'égard des prévisions du ministère des finances. Alors que celui-ci estimait que la croissance, qui a été de 3 % en 1983, devait au moins se maintenir à ce niveau en 1984, la Confédération prévoyait un certain ralentissement.

Le patronat indiquait que la progression du produit national brut ne pourrait guère dépasser 2 %, dans la mesure où la reprise ne lui semblait pas reposer sur des bases assez « solides ». Or la CIB vient de faire

savoir qu'elle devait revenir quelque peu sur ses réserves, puisqu'elle constate une amélioration sensible, notamment au niveau des investissements (qui pourrait augmenter d'environ 7 %, cette année) et des exportations.

L'industrie britannique a, selon un porte-parole de la CIB, accru sa productivité et réduit ses coûts, comme on n'aurait même pas pu l'imaginer avant la récession. Mais notre compétitivité par rapport à nos concurrents est toujours d'environ 20 % inférieure à ce qu'elle était en 1975.

La Confédération reste prudente et fait remarquer que l'amélioration de la productivité signifie qu'il ne faut pas s'attendre dans les prochains mois à une réduction importante du chômage. Cependant, elle prévoit que son augmentation va se ralentir : le chiffre mensuel des pertes d'emploi devrait se stabiliser à 6 000 ou 7 000, alors qu'il atteignait 40 000, au plus fort de la crise, en 1981.

FRANCIS CORNU.

### L'Argentine demande un rééchelonnement de sa dette extérieure garantie venant à échéance jusqu'en 1985

Le gouvernement de Buenos Aires a demandé aux quatorze pays créanciers, susceptibles de participer à un club de Paris sur l'Argentine, un état de leurs créances de façon à le comparer avec ses propres évaluations de la dette extérieure du pays (évaluée au total à une quarantaine de milliards de dollars).

Cette demande a été faite dans une lettre adressée, mercredi dernier, par M. Bernardo Grinspun, ministre argentin de l'économie, au président du club de Paris, M. Michel Camdessus, directeur du trésor au ministère français de l'économie et des finances. Dans cette lettre, le gouvernement argentin indique qu'il est placé devant la nécessité de demander à ses créanciers publics le refinancement de ses dettes échues en 1983 et venant à échéance cette année et en 1985. Le club en question réunit les hauts fonctionnaires du trésor des pays créanciers auxquels un pays débiteur demande des délais de paiement pour les dettes échues ou devant échoir dans un avenir proche.

L'Argentine chercherait en l'occurrence à obtenir des délais non seulement pour le remboursement du principal, mais aussi pour le versement des intérêts relatifs aux crédits garantis (par des organismes du

type de la COFACE, compagnie française pour l'assurance du commerce extérieur) qu'elle a reçus des quatorze pays suivants : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon, France, Italie, Israël, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Suède, Pays-Bas et Suisse.

Une mission du FMI doit se rendre d'ici à la fin de la semaine à Manille. - Le président Ferdinand Marcos vient de déclarer que les négociations entre les Philippines et le Fonds monétaire au sujet d'un crédit stand by (accord de confirmation) de 650 millions de dollars étaient en bonne voie.

La Zambie va demander un nouveau prêt au Fonds monétaire international et cherche également à obtenir le rééchelonnement de sa dette extérieure venant à échéance en 1984, vient d'indiquer le ministre zambien des finances Luke Mwaambishi, dans sa présentation du budget devant le parlement de Lusaka. La Zambie bénéficie actuellement d'un accord stand by avec le FMI portant sur 230 millions de dollars EU, qui vient à expiration le 31 mars prochain.

### Le groupe britannique John Brown se retire de la machine-outil

Le groupe britannique John Brown, en difficulté depuis deux ans, a décidé de se retirer du secteur de la machine-outil. Le groupe, spécialisé dans la construction mécanique lourde, a subi la chute des commandes de turbine à gaz et le marasme du marché des centrales électriques et il a dû, l'an passé, supprimer cinq cents de ses neuf mille emplois.

Seu pertes en 1982 ont été de 8,6 millions de livres et elles devraient atteindre 6 millions (environ 72 millions de francs) pour l'exercice en cours clos le 31 mars. Son président, Sir John Cuckney, a engagé une vaste restructuration qui concentrera son groupe autour de trois secteurs : l'ingénierie des machines plastiques et des sec-

teurs d'avenir (offshore, automatisme, hydraulique).

Ayant de lourds besoins de financement, John Brown se retire de la machine-outil. Le groupe, spécialisé dans la construction mécanique lourde, a subi la chute des commandes de turbine à gaz et le marasme du marché des centrales électriques et il a dû, l'an passé, supprimer cinq cents de ses neuf mille emplois.

## Aux Etats-Unis

### L'indicateur d'activité a de nouveau progressé en décembre

Washington (AFP, Agefi). - L'indice composite de l'économie américaine, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture, a progressé de 0,6 % en décembre, après avoir fléchi de 0,2 % (chiffre révisé) en novembre.

Ce fléchissement, le premier enregistré depuis un peu plus d'un an, avait fait craindre aux économistes un ralentissement de l'activité économique. Sa remontée en décembre conforte, soulignent-ils, les prévisions gouvernementales selon lesquelles la reprise économique va se poursuivre tout au long de l'année 1984.

En décembre, l'indice global, qui regroupe douze indicateurs particuliers (niveau des commandes, durée du travail, évolution des coûts), s'est inscrit à 162,9 (base 100 en 1967). En un an, par rapport à décembre 1982, il a progressé de 15,6 % (5,9 % au premier trimestre, 4,7 % au deuxième, 2,8 % au troisième et 2 % au quatrième).

# AFFAIRES

### La production française d'automobiles a progressé de 6,6 % en 1983

La production française de voitures particulières a augmenté de 6,6 % en 1983, avec 2 960 823 véhicules complets. Dans l'ensemble, estime la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, qui publie ces chiffres définitifs, la production de voitures françaises en 1983 a été satisfaisante en dépit des mouvements sociaux qui l'ont affectée (par exemple, chez Talbot, en décembre dernier). Résultat à couvrir plus de la moitié de la production française (55,3 %), passant de 1 490 000 véhicules à 1 630 000 véhicules.

Le marché intérieur, bien que meilleur que prévu avec 2 017 617 voitures (seconde année record après 1982), a reculé de 1,9 %. C'est donc essentiellement vers les exportations que le supplément de production a été orienté.

	1982 (nombre)	1983 (nombre)	Variations % 1982/1983
Production	2 777 125	2 960 823	+ 6,6
Exportation	1 463 502	1 613 728	+ 10,3
Immatriculation	2 056 490	2 017 617	- 1,9

### M. CALVET ANNONCE UNE RÉDUCTION PROCHAINE DES EFFECTIFS DE CITROËN

« Ou bien Citroën doit réduire ses effectifs, ou bien Citroën n'existera plus dans trois ans : si l'on pense que c'est une bonne maison avec des gens capables et un potentiel technique de premier ordre, il faut en faire passer par là. » C'est ce qu'a déclaré M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën comme d'Automobiles Peugeot, à un groupe de journalistes qu'il emmenait en Espagne, à Alicante, pour essayer la 205 GTL.

Depuis 1981, ajoute M. Calvet, Citroën n'a pas réalisé de gains de productivité. Or les effets conjugués de l'alourdissement des charges et du chômage technique sont responsables d'un retard de productivité de l'ordre de 15 %. Ce n'est pas tenable. D'où la nécessité de réduire les effectifs - de quatre mille à quatre mille cinq cents personnes, sur les quarante-cinq mille que compte la marque - à un moment qui résultera « du compromis entre la nécessité d'aller vite et celle de choisir le moment opportun », vraisemblablement sans licenciements (le Monde du 31 janvier). M. Calvet a co outre prévu un retour à l'équilibre du groupe Peugeot dès 1984 et annoncé du chômage technique chez Talbot.

### LES SYNDICATS DE NISSAN SONT D'ACCORD POUR UNE IMPLANTATION EN GRANDE-BRETAGNE

La direction du constructeur automobile japonais Nissan (Datsun) est parvenue à un accord avec le syndicat de l'entreprise sur le projet de construction d'une usine d'assemblage en Grande-Bretagne, a annoncé son président M. Takashi Ishihara.

Présenté il y a trois ans, ce projet avait été initialement repoussé par le syndicat. La direction, qui envisageait l'assemblage de 200 000 véhicules par an, avait proposé un projet moins ambitieux et une production initiale de 20 000 véhicules par an. « Nous espérons signer un accord sur ce projet avec le gouvernement britannique le mois prochain », a ajouté le président de Nissan. A Londres on dit attendre une décision japonaise « prochaine et positive ». - (AFP, Reuters).

Hausse de 1,4 % des exportations japonaises d'automobiles en 1983. - Avec 5 669 510 véhicules exportés, les constructeurs japonais ont accru leurs ventes à l'étranger de 1,4 % en 1983. Ces chiffres restent inférieurs au record de 1981 (6 048 447 unités) et à ceux de 1980 (5 967 000).

### L'AFFAIRE DES CARGOS GRUMIERS

### Le Parti communiste français est critiqué en Yougoslavie

De notre correspondant

Belgrade. - Après avoir exprimé ces derniers jours, à plusieurs reprises, son étonnement devant la décision du gouvernement français de ne pas permettre l'importation de navires commandés aux chantiers Trois MAJ de Rijeka, la presse yougoslave donne une importante place à l'entretien accordé le 30 janvier

par M. Mitterrand à M. Popovski, ambassadeur en France. Elle souligne non seulement le caractère « cordial et amical » de cet entretien, mais également la volonté des deux pays de poursuivre leurs efforts pour la réalisation, « surtout dans le domaine économique », des objectifs fixés lors de la récente visite du président français.

Selon le correspondant de l'Agence Tanyou, Mitterrand aurait indiqué qu'il « s'engageait personnellement pour que certaines difficultés intervenues dans le domaine économique entre les deux pays soient écartées ». Interprétant cette formule, les commentateurs estiment que la décision française n'est pas définitive et espèrent qu'elle sera réexaminée, affirmant que les navires yougoslaves n'ont pas été offerts à un prix de dumping.

Ils critiquent en tout cas le comportement du Parti communiste français, qui, au lieu de se battre pour l'entretien du quotidien Vjesnik, de Zagreb, qu'il a l'arrière-plan de cette affaire se trouve la classe capitaliste prête à renverser le gouvernement de gauche. La direction du Parti communiste, conclut Vjesnik, au lieu de comprendre que c'est là la base du problème, s'attaque aux questions périphériques et marginales pour marquer des points politiques. - PAUL YANKOVITCH.

Les ventes de gaz de France ont augmenté de 5,1 % en 1983. - Gaz de France et ses filiales ont vendu l'an passé 272,9 milliards de kilowattheures, soit 5,1 % de plus qu'en 1982 (259,6 milliards de kWh). Les ventes à usage domestique ont progressé de 8,6 % en chiffres absolus et de 3,4 % en chiffres corrigés des variations climatiques. Dans le secteur tertiaire, la hausse atteint 8,5 % en valeur brute et 4,6 % en valeur corrigée. Les ventes à l'industrie et aux centrales électriques n'ont progressé que de 2,1 %.

### La société Deille (récupération de vieux papiers) propose de reprendre trois filiales de La Chapelle-Darblay

La société Deille, spécialisée dans la récupération de vieux papiers a annoncé son intention de reprendre trois filiales de La Chapelle-Darblay, qui ne sont pas concernées par le plan Paraco. Il s'agit de l'usine Ervball à Evercourt, dans l'Aisne, des Papeteries de l'Essoime à Corbeil et de la société Coupe Service à Corbeil également et à Roanne. Deille a fait une offre de 19 millions de francs et présenté un plan industriel qui prévoit un investissement de 100 millions de francs sur trois ans - sans aide de l'Etat - ainsi que le maintien des six cent trente emplois concernés. Le tribunal de commerce de Roanne devrait décider de la vente de ces filiales dans la semaine. M. Didier Guillemet, trente et un ans, directeur général de Deille, a déclaré, mardi 31 janvier, que son plan, connu depuis sept mois, avait l'approbation des services du ministère de l'Industrie.

La société Deille, avec 4 millions de chiffre d'affaires en 1976 et 34,8 millions de francs en 1982-1983, est l'une des premières sociétés de récupération de vieux papiers en France (120 000 tonnes). Elle est installée en Espagne où elle récupère 30 000 tonnes et où elle a racheté en 1980 une papeterie, s'engageant ainsi dans la fabrication de papier recyclé.

Cette intégration, exceptionnelle jusqu'alors, entre la récupération et la fabrication de papier recyclé s'est poursuivie en 1981 avec la reprise de deux machines du groupe Chapelle-Darblay à Corbeil-Essonnes. Deille, qui fabrique sur ce site 30 000 tonnes de papier recyclé pour l'emballage, compte, s'il peut reprendre les unités de La Chapelle-Darblay, se lancer dans le papier recyclé pour impression-écriture (pour listing et pour photocopie) et dans le papier d'essuyage professionnel. Installée à Corbeil, la société est située dans la région parisienne, c'est-à-dire sur le plus important gisement

### PARIBAS POURRAIT ENTRER DANS LE CAPITAL DE LA BPGF

Le groupe Paribas, par le truchement de son Omnium de participations bancaires (OPB), est prêt à prendre une position minoritaire dans le capital de la Banque privée de gestion financière (BPGF), « aux côtés d'autres actionnaires français et étrangers avec lesquels des négociations vont être entreprises ».

En clair, le capital de la BPGF, débarrassée de ses engagements très déficitaires dans l'immobilier qu'a repris sa maison mère à 100 %, le Holding privé de gestion financière, va être reconstitué.

La part de Paribas n'y dépasserait pas 20 %, de manière à conserver à la BPGF son caractère de banque privée. A cette occasion, les partenaires étrangers de l'ancienne BPGF, notamment l'Amsterdam-Rotterdam Bank, pourraient s'intéresser à la nouvelle BPGF et même y devenir majoritaires.

Très lourdes pertes pour US Steel. - Le premier sidérurgiste américain, US Steel, a perdu 1,16 milliard de dollars l'an passé (environ 10 milliards de francs) contre 361 millions de dollars en 1982. Cette perte comprend une provision de 1,15 milliard de dollars pour la fermeture d'usines et le départ de quinze mille salariés annoncés en décembre. Avec la reprise accrue du marché américain, US Steel pense revenir à l'équilibre en 1984.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Symposium sur l'entreprise européenne et le défi asiatique à Amsterdam les 24 et 25 avril 1984, organisé par la BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT, l'ALGEMENE BANK NEDERLAND, en association avec la BANQUE NATIONALE DE PARIS ET HUIT GRANDES BANQUES EUROPÉENNES.

Un symposium sur l'ENTREPRISE EUROPÉENNE et le DÉFI ASIATIQUE se tiendra aux PAYS-BAS les 24 et 25 avril 1984 en même temps que la 17<sup>e</sup> réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BAD).

Ce symposium a été organisé avec le parrainage de la BAD et de l'ALGEMENE BANK NEDERLAND (ABN) en association avec 9 autres grandes banques de 7 pays européens :

- BANQUE NATIONALE DE PARIS (FRANCE)
- BANCA NAZIONALE DEL LAVORO (ITALIE)
- CRÉDIT SUISSE (SUISSE)
- CREDITANSTALT BANKVEREIN (AUTRICHE)
- DEUTSCHE BANK A.G. (REPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE)
- KREDBIENK (BELGIQUE)
- SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE (SUISSE)
- UNION DE BANQUES SUISSES (SUISSE)
- S.G. WARBURG AND CO. LTD (ROYAUME-UNI)

Cette manifestation sera présidée par le Dr. A. BATENBURG, Président de l'ALGEMENE BANK NEDERLAND. Elle se déroulera en deux temps : d'abord une réunion générale à l'attention des représentants de la communauté financière internationale puis, dans le cadre de trois Commissions qui se tiendront en même temps, des réunions de travail sectorielles sur la coopération entre l'Europe et l'Asie.

La réunion générale est prévue dans l'après-midi du 24 avril. Elle sera ouverte par le Dr. H.O.C.R. RUDING, Président du Conseil des Gouverneurs de la BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT et Ministre des Finances des PAYS-BAS.

Les principaux intervenants seront : pour la France, M. Jacques DELORS, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget et par ailleurs, M. Masso FUJIOKA, Président de la BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT, le Professeur A.L. WARDHANA, Ministre coordonnateur pour l'Economie, les Finances et l'Industrie d'INDONÉSIE, et le Dr. W.F. DUISSENBERG, Président de la NEDERLANDSCHE BANK.

Les Commissions se tiendront dans l'après-midi du 25 avril, après l'ouverture officielle du Conseil des Gouverneurs de la BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT.

Les travaux des trois Commissions porteront sur les thèmes suivants : - Agro-Industrie : sous la présidence de M. B.W. BIESHEUVEL, ancien Premier Ministre et ancien Ministre de l'Agriculture des PAYS-BAS. - Construction-Ingénierie : sous la présidence de M. G.H. TURNBULL, Président de TALBOT HEAVY CONSTRUCTION LTD (U.K.). - Energie : sous la présidence de Dr. U. LANTZKE, Administrateur Délégué de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA).

### le guide 1984 de votre déclaration personnelle de revenus

par la revue fiduciaire première revue française d'informations des entreprises 296 pages - Prix franco : 51 F

Commandes à adresser, accompagnées du règlement correspondant libellé à l'ordre de la REVUE FIDUCIAIRE, 54 rue de Chabrol - 75480 PARIS Cédex 10. Librairie : 100 rue La Fayette - Paris 10<sup>e</sup>.

MARCHÉS FIN

سكواتن اللامحل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 janvier

Repli technique

Un préti pour un rebond. Au lendemain d'une hausse de 1,28 % lundi, la cote s'est vivement repliée mardi jusqu'à perdre 2,17 % en clôture dans des transactions très animées, au motif exact que la veille lorsque plus de 510 millions de francs ont été traités...

La cotation avec la forte baisse observée à Wall Street lundi soir paraît rassurante, mais il a été remarqué que depuis plusieurs semaines, emprunté dans ses interrogations à propos de l'évolution des taux d'intérêt et des incertitudes qui pèsent sur la vigueur de la reprise économique, le marché ne parvient pas à se remettre de la déception...

Après sa première séance de la semaine, il a même perdu près de 8,5 points au vu de l'indice Dow Jones alors que d'aucuns s'attendaient à un effet stimulant après l'annonce de la candidature officielle du président Reagan aux élections de novembre prochain.

À Paris, au contraire, pas d'élutions en vue - au principe - et les boursiers se contentent de lâcher du lest sur les principaux valeurs qui ont tenu monté au cours de ces derniers jours, voire tout récemment. Ainsi, parmi les principaux replis enregistrés lundi, on note Thomson-CSF, BSN, Imetal, Fortier, Bie, Pernod-Ricard avec des baisses de 3,5 % à 4,5 %.

Galeries Lafayette, Nouvelles Galeries, Guyonne Gascogne et Crouzet-Lore ont eu des écarts avec des baisses de 5 % à 7 %.

À l'inverse, les gains sont beaucoup plus réduits, seuls ceux de Danone, Kohl, Fromages, Raffineries, Métallurgie, Métrix ont été signalés, au mieux titre que Anrep (+ 6 %), plutôt délaissés ces derniers temps.

Le métal fin est remonté de 369,25 à 370,90 dollars l'once. Le lingot a gagné 750 F, à 103 000 F tandis que le napoléon cède 2 F, à 647 F.

Dollar-titre: 11,6878 F.

NEW-YORK

31 janvier

La baisse se ralentit

Nouvelle tentative de reprise mardi à Wall Street, nouvel échec. Cette fois, cependant, le marché s'est borné à reprendre à peine plus de terrain qu'il n'en avait perdu. Le moment parvenant à 1 231,88, l'indice des industriels s'est finalement établi à 1 220,57 (- 0,95 point).

Le bilan de la séance n'est encore d'un peu déséquilibré. Sur 1 980 valeurs traitées, 820 ont baissé, 738 ont monté et 422 n'ont pas varié.

Une très forte activité a continué de régner et 113,51 millions de titres ont changé de mains contre 103,1 millions.

« Encore une journée décevante », disent un professionnel, assurant que les vendeurs étaient toujours à l'affût d'une porte de sortie. Autour du « Big Board », tout le monde partageait son avis.

« Le sentiment, disait-on, n'a pas fondamentalement changé. Les bonnes nouvelles sont volontairement ignorées et les mauvaises moquées en épingle... »

La confirmation d'une reprise de la croissance économique en décembre (+ 0,6 %), il est vrai, a ravivé la crainte d'une surchauffe, bien que, traditionnellement, l'expansion a toujours tendance à s'accroître en cette période de l'année.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

LA VIÉ DES SOCIÉTÉS

MOÛT-HEINNESSY. - Mise en paiement de 4 francs d'un acompte sur un dividende de 8 F. Pour 1983, le chiffre d'affaires consolidé provisoire progresse de 25 % pour atteindre 5,75 milliards de francs, montant dans lequel le secteur champagne compte pour 2,64 milliards de francs (+ 21,4 % dont 10,2 % en volume).

PETROFINA. - Comme prévu par le communiqué financier, le titre avait vivement progressé à Bruxelles dans l'attente d'une augmentation de capital par l'attribution d'actions gratuites, le groupe pétrolier et chimique belge Petrofina SA annonce pour l'exercice 1983 un bénéfice net consolidé en forte hausse, à 14,1 milliards de francs belges contre 12,1 milliards pour le précédent exercice et la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes avec jouissance du 1er janvier 1983.

Le groupe a précisé que l'augmentation de 16,5 % du bénéfice est supérieure à la moyenne d'augmentation du bénéfice, qui depuis quinze ans n'a été de 13,5 %. Par ailleurs, la société proposera à l'Assemblée générale du 11 mai prochain de porter le dividende net de 1983 à 300 FB contre 295 FB, prenant ainsi à sa charge l'augmentation du « précompte » (retenu à la source) payé par l'actionnaire et porté par le gouvernement de 2 % à 2,5 %.

D'après les calculs de Petrofina, la hausse du dividende brut est ainsi de 19 % et celle du dividende net de 12 %, en tenant compte du dividende annoncé aux actions gratuites distribuées. Par ailleurs, Petrofina a décidé de réserver à son personnel une petite augmentation de capital, soit 100 000 à 150 000 actions nouvelles contre espèces.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

BOURSE DE PARIS Comptant

31 JANVIER

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours préc., Cours, Dernier cours. Lists various stocks like A.T., A.T.T., A.T.T., etc.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 = 1983)

Valeurs françaises: 112,1

Valeurs étrangères: 111

C% DES AGENTS DE CHANGE

(base 100 = 1981)

Indice général: 172

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets prévus de 1er février: 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

31 janvier: 116,6

1 dollar (en yen): 234,74

234,56

234,38

234,20

234,02

233,84

233,66

233,48

233,30

233,12

232,94

232,76

232,58

232,40

232,22

232,04

231,86

231,68

231,50

231,32

231,14

230,96

230,78

230,60

230,42

230,24

230,06

229,88

229,70

229,52

229,34

229,16

228,98

228,80

228,62

228,44

228,26

228,08

227,90

227,72

227,54

227,36

227,18

227,00

226,82

226,64

226,46

226,28

226,10

225,92

225,74

225,56

225,38

225,20

225,02

224,84

224,66

224,48

224,30

224,12

223,94

223,76

223,58

223,40

223,22

223,04

222,86

222,68

222,50

222,32

222,14

221,96

221,78

221,60

221,42

221,24

221,06

220,88

220,70

220,52

220,34

220,16

219,98

219,80

219,62

219,44

219,26

219,08

218,90

218,72

218,54

218,36

218,18

218,00

217,82

217,64

217,46

217,28

217,10

216,92

216,74

216,56

216,38

216,20

216,02

215,84

215,66

215,48

215,30

215,12

214,94

214,76

214,58

214,40

214,22

214,04

213,86

213,68

213,50

213,32

213,14

212,96

212,78

212,60

212,42

212,24

212,06

211,88

211,70

211,52

211,34

211,16

210,98

210,80

210,62

210,44

210,26

210,08

209,90

209,72

209,54

209,36

209,18

209,00

208,82

208,64

208,46

208,28

208,10

207,92

207,74

207,56

207,38

207,20

207,02

206,84

206,66

206,48

206,30

206,12

205,94

205,76

205,58

205,40

205,22

205,04

204,86

204,68

204,50

204,32

204,14

203,96

203,78

203,60

203,42

203,24

203,06

202,88

202,70

202,52

202,34

202,16

201,98

201,80

201,62

201,44

201,26

201,08

200,90

200,72

200,54

200,36

200,18



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. PHILOSOPHE : « Un autre Pascal », par Claude Bruère ; « Un nouveau gnosticisme ? », par Manuel de Déguez ; « La forme cachée de l'utopie », par Maurice Chadaïa ; LU : le Discours de l'adhésion, de P.-J. Labarrière.
- ÉTRANGER**
- 3-4. DIPLOMATIE - La visite de M<sup>rs</sup> Thatcher à Budapest.
  - 4. AMÉRIQUES
  - 4-5. AFRIQUE - « La Tunisie des frustrations » (III), par Paul Bata.
  - 6. EUROPE
  - URSS : Amnesty International publie le témoignage d'un détenu dans un camp à régime spécial.
  - 6. PROCHE-ORIENT
- POLITIQUE**
- 7. La répression des élections européennes.
  - 8. Les restructurations industrielles et leurs conséquences politiques.
- SOCIÉTÉ**
- 9. ÉDUCATION : la grève des lycées et collèges.
  - 10. La région Rhône-Alpes et le Sahel.
  - 11. JUSTICE : le verdict du procès des Arméniens.
  - 12. POLICE : la FASP lance un appel à l'unification syndicale.

## LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

- 11. EXPOSITIONS : affiches, le voix des musées.
- 12-13. MUSIQUE : une enquête sur le Conservatoire national supérieur de Paris.
- 14. Une sélection.
- 15. Programmes des expositions.
- 16. COMMUNICATION : Les débuts difficiles de la télévision par câble à (II), par Jean-François Lécot.

## ÉCONOMIE

- 22. La crise porcine.
- 23. SOCIAL : les négociations sur l'assurance-chômage.
- 24. ÉTRANGER : le patronat britannique exprime sa confiance dans la reprise.
- 25. AFFAIRES.

**RADIO-TÉLÉVISION (18) INFORMATIONS « SERVICES » (19) :**

- « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
- Amouces classées (20-21) ; Carnet (19) ; Programmes des spectacles (15 à 17) ; Marchés financiers (25).

Le numéro du « Monde » daté 1<sup>er</sup> février 1984 a été tiré à 456 933 exemplaires

**INÉDIT**

Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

**LA FRANCE 3<sup>e</sup> SUPERPUISSANCE**

Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culturelle, linguistique. Prémices financières et zone franc. Défense, sciences de pointe : les armes, chimiques et nucléaires. Océans : 2<sup>e</sup> réserve territoriale mondiale (sans maritime). ODM-TOM, l'Afrique et les 40 pays d'expression française. 356 pages, 70 F. Franco chez l'auteur.

FRANÇOIS DE PREUIL  
CHATEAU DE PREUIL  
49560 NUEL-SUR-LAYON

**LERROY & Fils OPTICIENS DES TECHNICIENS AU SERVICE DE VOTRE VUE**

104, Champs-Élysées  
11, bd du Palais  
158, rue de Lyon  
147, rue de Rennes  
5, place des Termes  
27, bd Saint-Michel  
127, fg Saint-Antoine  
30, bd Barbès

Tous les jours, sauf le dimanche

A B C D E F G

## Renault et le café colombien

### Une opération de diversification manquée

Alors que la Cour de comptes devrait prochainement entendre les dirigeants de Renault sur l'affaire dite du café colombien - dans le cadre de la procédure contradictoire propre à cette institution, - plusieurs déclarations sont venues enrichir ce dossier.

M. Maxime Hildebrand, l'intermédiaire qui, « sur la foi de renseignements bancaires élogieux », a été nommé à la tête de la filiale de Renault chargée des accords de compensation, la SORIMEX International, et s'est vu confier la construction de deux usines de lyophilisation du café (Le Monde du 31 janvier), a affirmé que toutes les opérations menées avaient été « régulières ». En Suisse, où il se trouve, l'homme d'affaires français, condamné pour escroquerie, a refusé de donner de plus en amples informations sur son rôle du fait de l'enquête de la Cour des Comptes.

Un ancien directeur de Renault Colombia, M. Florent de la Fuente, a pour sa part déclaré qu'il s'agissait « simplement d'une mauvaise affaire commerciale (...) la perte subie par la Régie [plus de 500 millions de francs] est bien réelle mais parfaitement justifiée. L'argent n'a pas disparu ».

La CGT enfin a rappelé que la création de la SORIMEX International avait été votée en 1974 par tous les administrateurs à l'exception de ceux de la CGT. La CGT réaffirme son opposition à « la diversification sous auspices » préconisée alors à la Régie, sous l'impulsion, dit-elle, de M. Beullac, alors à la direction Renault avant de devenir ministre du travail puis de l'éducation nationale de M. Giscard d'Estaing.

La décision de construire deux usines de lyophilisation de café apparaît bien, en effet, comme une opération manquée de diversification, et Renault y a mis fin. Quant à la compensation avec la Colombie, elle se poursuit. L'accord qui prévoit une compensation à 100 % a été négocié en 1969, remis à jour en 1970 et signé de nouveau en 1980 pour sept ans. Renault envoie en pièces détachées des R4, des R5 et des R18 qui sont assemblés sur place. Avec un peu plus de quinze mille véhicules par ou Renault débite entre 50 % et 60 % du marché. En échange Renault s'est engagé par la SORIMEX à promouvoir ou à traiter pour le compte de tiers toute une série de produits (café, coton, herbe, viande, bananes, tabac, riz, fleurs) mais aussi à racheter une partie des pièces automobiles fabriquées sur place.

Pour n'avoir pas souscrit à cette seconde obligation la Régie est d'ailleurs en contentieux avec la Colombie (pour 1 milliard de dollars) depuis près de deux ans. Vendre 15 000 véhicules par an en Colombie n'est d'ailleurs pas une sinécure : un ancien directeur de la Régie à Bogota, M. Gros - aujourd'hui chez RVI, - a passé de longs mois dans les geôles colombiennes.

## Les dates du baccalauréat 1984

Les dates du baccalauréat en 1984 sont publiées au Journal officiel du 30 janvier. Comme les deux années précédentes, les épreuves écrites auront lieu les mêmes jours, dans toutes les académies de la France métropolitaine.

Ces dates traduisent un resserrement de la période d'examen. Les épreuves écrites commencent en effet presque une semaine plus tard que l'an dernier, et les instructions demandent que les délibérations des jurys (après l'oral) soient terminées, à l'extrême limite, le vendredi 6 juillet au soir, soit presque une semaine plus tôt que les années précédentes. Le ministre veut ainsi tenter de mieux raccorder le troisième trimestre scolaire, amputé par l'organisation des épreuves dans les lycées, sans pour autant réduire à l'excès les congés d'été des examinateurs. C'est une gageure, compte tenu du nombre de candidats et de la complexité croissante de la distribution des épreuves.

**Baccalauréat de l'enseignement du second degré (séries A, B, C, D, D' et E) :**

- Épreuves de philosophie (plus longue aucune pour A et construction mécanique pour E) : vendredi 15 juin.
- Autres matières écrites : jeudi 21 et vendredi 22 juin.
- Baccalauréat de techniciens : lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 juin.
- Épreuves anticipées de français (cônes de première), séries A, B, C, D, D' et E : lundi 25 juin.

**Les épreuves facultatives et orales**

Leur date sera fixée par les recteurs pour chaque académie. Les candidats auront lieu avant l'écrit - sous réserve que leur organisation ne perturbe pas les enseignements dispensés dans les établissements.

**Session de remplacement**

Réserve aux candidats qui auraient été empêchés de participer à la session normale pour une raison majeure, elle aura lieu, partout, les 11, 12 et 13 septembre.

## Repli du dollar : 8,58 F

Le cours du dollar ont fléchi mercredi 1<sup>er</sup> février 1984 sur tous les marchés des changes.

A Paris, ils sont retombés de 8,61 F à 8,53 F en fin de matinée, après avoir touché 8,56 F, et, à Francfort, ils sont passés de 2,8140 DM à 2,8030 DM après 2,7960 DM. Aucune raison valable n'est avancée pour expliquer ce recul, si ce n'est que le dollar n'a pas monté au vu de nouvelles favorables récemment annoncées, notamment la progression des indicateurs économiques aux États-Unis. On ne peut pas, d'autre part, dire qu'il est en baisse, et il balance telle est la réaction des milieux financiers internationaux.

(Publicité)

**Chez Duriez**

**2 Mach. Ecrire à mémoire pour tous.**

1<sup>o</sup> BROTHER CE 70. Mémoire 8000 caractères, divisible en 10 sous-mémoires et 10 mises en pages différentes + stock de 17 utilisables toutes mises en page. • Impression par matricielle • Alignement gauche ou D + G • Écran 20 caractères • Correction 2 lignes : 7990 F ttc.

• Connectable à ordinateur par interface série et parallèle : (2315 F ttc) et sur ordinateur de micro-disquettes : 13950 F ttc.

2<sup>o</sup> BROTHER EP 22 toute électronique pr. sac à main. • Épais. 4,5 cm • Mémoire 2000 caract. • Écran de contrôle avant frappe • Serit d'impression pour ordinateur : 2500 F ttc, piles et raccord secteur compris.

□ Duriez 112, bd St-Germain, M<sup>o</sup> Odéon.

**EXPORTER PLUS**

**ECONOMICA**  
49, rue Héribert - 75013  
Tél. 42.42.20

## Aux Philippines

### UN DEMI-MILLION D'OPPOSANTS AU PRÉSIDENT MARCOS ONT DÉFILÉ DANS LES RUES DE MANILLE

Un demi-million de manifestants sont descendus dans les rues de Manille le mardi 31 janvier pour protester contre le régime du président Marcos. Il s'agissait de la manifestation la plus importante depuis celle qui avait accompagné la déposition du général Aquino, au mois d'août dernier.

Les manifestants étaient réunis pour acclamer un groupe de trois cents marcheurs, qui se rendaient de la province natale d'Aquino, le Tarlac, à l'aéroport de Manille, où ce dernier avait été assésiné. La marche, qui avait débuté dans la discrétion, a connu un grand écho quand elle a été bloquée pendant trois jours aux portes de la capitale sous le prétexte, invoqué par la police, que des communistes s'y étaient infiltrés.

M. Agapito Aquino, frère du défunt, a menacé M. Marcos de faire descendre dans la rue « des millions de manifestants » si le régime faisait la sourde oreille aux revendications de réformes de l'opposition.

Mardi, le président Marcos avait fait une concession à ses opposants, en annonçant la suspension jusqu'en juin des dispositions permettant aux forces de l'ordre de détenir indéfiniment les « suspects » à titre préventif. - (AFP, UPI, AP.)

## NOUVELLES BRÈVES

**• Fermeture des écoles et des universités en Centrafrique.** - Le chef de l'Etat centrafricain, le général Kolingba, a ordonné, mardi 31 janvier, la fermeture du campus universitaire et de tous les lycées et collèges de Bangui. Il a également interdit toute réunion ou rassemblement et a suspendu les activités des associations d'étudiants et de lycéens. Tous ceux qui contreviennent à ces interdictions ont été avertis qu'ils seraient considérés purement et simplement comme des éléments portant atteinte à la sécurité de l'Etat. (Le Monde du 25 janvier).

Les autorités centrafricaines ont, d'autre part, annoncé l'arrestation d'un « agent terroriste », de nationalité étrangère, envoyé en Centrafrique pour y commettre un attentat. - (AFP.)

**• Hausse des tarifs des cliniques privées.** - Le gouvernement vient de décider la hausse des tarifs des cliniques privées à compter du 1<sup>er</sup> mars 1984. Cette hausse sera de 3,3 %. A celle-ci s'ajoutera une enveloppe correspondant à une « nouvelle opération d'harmonisation tarifaire » qui équivaudra à 0,5 % des dépenses des cliniques privées.

## Sur le vif

### Marins en péril

Ils sont très embêtés, en URSS, très inquiets. Vous savez que le pays est boucé, cadencé, fermé aux missions pacifiques de la propagande capitaliste. Pas question de mettre le nez dehors. Pour obtenir un visa de sortie, il faut montrer patte rouge ou faire partie d'un lot (savants, artistes, athlètes) soigneusement inventoriés à l'aller et au retour. Le système fonctionnait plutôt bien. On s'était résigné à perdre en route un nombre à peu près constant de personnes égarées, fourvoyées. Ce sont les risques des voyages, si bien organisés soient-ils.

Et voilà qu'on s'est brusquement souvenu, à l'occasion de la censure des rapports Est-Ouest, des cent mille marins et pêcheurs livrés seuls, en haute mer, aux périls d'un monde agité, étranger et hostile. Cent mille hommes envoyés en première ligne d'une guerre psychologique sans fin. Cent mille Soviétiques matraqués jour et nuit par les radios ennemies. Cent mille enfants de la patrie, des naïfs, le plus souvent, des simples, des fils du peuple déshérités dans les quatre coins des continents, de la Sibirie à la Nouvelle-Guinée, de la vidéo et du whisky. Cent mille bons nauséux trop souvent tentés de plonger par-dessus bord en franchissant le Bosphore et à descendre assés à la Turquie. Elle est notamment plus accueillante que la Finlande. Et sans avoir sort carrément plus chaudes.

C'est un véritable drame. Et le Los Angeles Times s'est fait l'écho des pressantes et sévères mises en garde publiées ces temps derniers par la presse officielle - il n'y en a pas d'autres. Elle appelle à la vigilance et à la fermeté face « aux traîtres, aux agents de l'étranger » jouant les sirènes au large et au bord des océans turques, déchaînés contre le paradis du socialisme. Moscou invite même à se garder de tout contact avec des matelots capitalistes qui font escale dans les ports soviétiques et tentent de corrompre les populations à coups de cigarettes, de briquets et du chewing-gum.

Je n'ai pas de conseil à donner aux matelots du Kremlin, mais j'ai un truc très simple pour éviter tout risque de contagion : vacciner les marins en partant au départ leurs sacs de Louis, de Chivas et de Marlborough avec, en prime, quelques pointes de deux ou trois rasoirs à jeter après usage.

CLAUDE SARRAUTE.

## Le casino de Chamonix et les fonds de la Mafia

De notre correspondant

Chamonix. - Le casino de Chamonix serait devenu, depuis quelques années, l'un des lieux privilégiés permettant à la Mafia italienne de « blanchir » les fonds obtenus notamment lors de rapts ou de racket. Cette thèse, développée le mardi 31 janvier dans les éditions du quotidien italien La Stampa, n'a pas été démentie par la police judiciaire d'Anney. Celle-ci, en dépit de sa prudence verbale, semble s'intéresser de près à ce trafic.

Le flot de joueurs italiens, qui représentent plus de 95 % des clients du casino de Chamonix, devenu, depuis le percement du tunnel des Mont-Blanc en 1965, un établissement prospère, aurait facilité le transfert de fonds importants. D'autre part, les casinos de Chamonix et de Saint-Vincent dans le val d'Aoste (Italie) entretiennent des relations étroites, puisque deux administrateurs de l'établissement italien sont, depuis huit ans, des actionnaires majoritaires de celui de Chamonix.

L'un d'eux, Franco Chamonax, a été récemment emprisonné, l'autre, Paolo Giovanni, est en fuite depuis que la police italienne a investi, il y

## CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL D'FORMATION DU CIRQUE

M. Jack Lang a annoncé, le mardi 31 janvier, la création d'un Centre national et d'un Centre national supérieur de formation aux arts du cirque. Le Centre national, géré par une association, a été confié au Centre de l'ancienneté, d'Alexis Grass, en reconnaissance de la qualité et de la spécificité de ses spectacles.

Le Centre accueillera sur concours en première année trente élèves, âgés de seize ans révolus, qui feront quatre années d'études, sanctionnées par un diplôme et des prix. Ces créations sont l'aboutissement d'un projet né voici deux ans.

**VENTE TOTALE... avant travaux, de tout le...**

**STOCK TAPIS**

**IRAN ORIENT** réduction jusqu'à 60%

BALOUTCH (laine et soie)	190 x 120	15.800	7.500 F
VERAMINE	160 x 105	24.800	10.900 F
NAÏN (laine et soie)	155 x 105	34.600	13.900 F
GHOM (soie)	160 x 100	22.800	19.900 F
MECHED (laine)	300 x 200	45.000	21.900 F

**MAISON DE L'IRAN**  
65, Champs-Élysées - 8<sup>e</sup> - 212.62.90

**TENNIS ACTION**  
734-36-36

**STAGES DURÉS LONGUE DURÉE**

3 CENTRES A PARIS  
9<sup>e</sup> arrondissement, Paris (10<sup>e</sup>)  
11<sup>e</sup> arrondissement, Paris (10<sup>e</sup>)  
17<sup>e</sup> arrondissement, Paris (10<sup>e</sup>)

**SCIENCE VIE**

**PÉTROLE : Quelles sont les vraies méthodes de détection ?**

Au-delà des polémiques stériles, le problème de la recherche pétrolière reste entier. Pour la première fois, Science & Vie, leader européen de l'information scientifique, fait le point complet sur la question. Tous les procédés sont décrits et expliqués. Les plus sérieux... et les autres.

Dans le même numéro :

- Pourquoi le temps s'est détérioré en 1983
- Le magnétoscope 8 mm Kodak
- Le premier berger écologique du monde.

En vente partout 12 F.

Jean-Jacques Riou  
et amis en liberté

L'autorité  
M. Kohl

La

M

Les

مكتبة الأصيل